



Rapport de développement durable  
**2018-2020**



# Mission

L'emploi constitue le premier moyen de participer à la création et à la redistribution de la richesse, de s'intégrer à la société, d'assurer la vitalité régionale et de contribuer à l'épanouissement des personnes.

L'obtention par les travailleuses et les travailleurs de plus de responsabilités dans l'entreprise n'a pas pour seule finalité de la rendre plus productive ou compétitive.

Le passage à de nouveaux rapports de démocratisation et de coopération doit être facilité afin de pouvoir définir les conditions d'une productivité renouvelée en vue d'un développement responsable.

Fondaction favorise le maintien, la création d'emplois ainsi que la participation des travailleuses et des travailleurs québécois à la définition, à l'organisation et au contrôle de leur travail dans un environnement correspondant aux objectifs de développement durable.

Fondaction contribue à développer des entreprises, à préserver et à créer des emplois de qualité, tout en encourageant les acteurs sociaux à débattre ensemble tant du partage des gains de productivité que du partage du travail.

Fondaction, en tant que partenaire de l'économie sociale, investit au moins 65 % de son actif dans des entreprises québécoises, principalement celles inscrites dans un processus de gestion participative, entreprises autocontrôlées, coopératives ou autres, prévoyant dans leur charte une répartition égale du droit de vote entre les actionnaires ou les membres, ou qui sont des entreprises dont les décisions ou activités contribuent à la protection ou à l'amélioration de la qualité de l'environnement.

Les investissements de Fondaction prennent la forme de prise de participation en capital-actions ou au capital social, de prêt ou de garantie de prêt.

Dans le but d'obtenir le capital nécessaire permettant d'agir pour le développement d'emplois de qualité, Fondaction recueille, principalement à partir d'une structure militante, des épargnes en vue de la retraite, surtout auprès des travailleuses et des travailleurs regroupés en syndicats ou au sein d'une caisse d'économie et aussi auprès du grand public.

Axées sur une accumulation prudente en vue de la retraite et sur une rentabilité adéquate, ces épargnes sont investies sous la forme d'actions de catégories A et B. Les actions de catégorie A constituent les parts générales de Fondaction. De plus, Fondaction pourra autoriser et émettre des actions de catégorie B afin de faciliter la cueillette d'épargne reliée à des projets spécifiques, en collaboration avec des partenaires de l'économie sociale et en appui aux expressions de solidarité locale.

# Message de la direction

## Le développement durable : là pour durer

Au tournant de 2020, cela fera 25 ans que Fondation aura démarré ses opérations. C'est encore très jeune pour une organisation. Dans la vie, c'est habituellement l'âge où l'on commence à s'affirmer et à prendre sa place dans le monde.

La place qu'occupe actuellement Fondation, on la doit en grande partie à Léopold Beaulieu, premier président-directeur général de son histoire, qui a su dès le départ donner une direction et une identité forte à l'organisation. Son intérêt pour la recherche et son ouverture aux partenariats, tant ici qu'à l'international, sa capacité à innover, mais aussi sa clarté de vue et son travail acharné auront permis d'éviter les écueils et d'approfondir la raison d'être de l'organisation.

La CSN est un terreau fertile pour réfléchir et pour agir sur les questions d'économie, d'emploi et de démocratie. C'est là que Léopold a pu, dans le cadre de son engagement syndical, mettre sur pied des institutions, dont Fondation, qui permettent d'améliorer les conditions de vie du « monde ordinaire ». C'est en cherchant sans cesse à servir l'intérêt général que Léopold s'est construit au cours d'une formidable carrière et qu'il a rassemblé autour de lui des gens de cœur et d'esprit qui ont façonné Fondation. Nous lui en sommes tous extrêmement reconnaissants.

Si l'on tient compte des enjeux sociétaux que nous vivons, de l'importance d'innover et de soutenir les forces vives du Québec, la place que doit aujourd'hui occuper Fondation est centrale. Nul doute que Geneviève Morin, la nouvelle présidente-directrice générale, est la personne toute désignée pour renforcer le positionnement de Fondation et mobiliser son monde de manière inspirante et structurée. Une femme occupant un tel poste de direction représente de nos jours encore une exception. Voilà un autre domaine dans lequel Fondation agit en précurseur. Avec cette nouvelle équipe de direction, Fondation regarde résolument vers l'avenir. Je remercie chaque membre du CA pour sa contribution au processus de transmission; nous ne pouvons qu'être fiers du résultat.

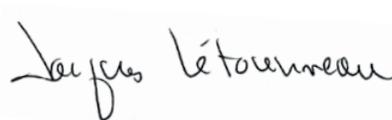
La PDG connaît en profondeur la culture de Fondation et elle possède une vision claire des changements souhaitables pour maximiser son rayonnement. Elle est une figure respectée de la finance durable et son désir d'avoir une organisation encore plus proche de ses actionnaires, de ses salariés et

des entreprises du portefeuille communique une fraîcheur et une empathie qui tranchent avec la culture d'une majorité d'organisations financières. Fondation se démarque en étant un fonds de travailleurs qui œuvre au développement d'un monde plus équitable, plus vert, plus performant et plus durable. Son ambition est de transformer l'économie de manière positive et d'agir pour la reprise, notamment :

- En donnant du sens à l'emploi, car la qualité de vie dépend en grande partie d'une vie professionnelle épanouissante et d'un environnement sain ;
- En proposant une solution d'épargne-retraite avantageuse avec l'aide d'un réseau militant engagé et prêt à adapter ses pratiques en milieu de travail ;
- En assurant un redémarrage auprès des entreprises qui mettent en place de bonnes pratiques de gestion et de production tant du point de vue environnemental que sur le plan humain ;
- En faisant de sorte que le télétravail ne soit pas synonyme d'une démutualisation des rapports sociaux, mais qu'il donne lieu à un rapport de confiance accru entre salariés et employeurs faisant place à la conciliation travail et vie personnelle.

La manière d'aborder la crise a donné lieu à une gestion concertée et structurante pour l'avenir; il en sera de même pour la sortie de la crise, car lorsqu'on fusionne empathie et compétences, cela produit de la résilience. Cette capacité à traverser les épreuves et à durer, ce sont autant les membres de l'équipe de Fondation que l'organisation elle-même qui en ont fait preuve. Je tiens à souligner ici l'apport de chacune et chacun, des RF aux membres du CA en passant par la direction, les nouvelles vice-présidences et tous les salariés qui ont su réagir avec souplesse aux nouvelles exigences sanitaires et professionnelles.

Nous avons individuellement et collectivement le pouvoir d'inspirer le Québec de demain.



**Jacques Létourneau**

Président du conseil d'administration

## L'ambition d'améliorer le monde

Quelques jours après mon entrée en fonction à titre de PDG de Fondation en janvier 2020, le World Economic Forum publiait son rapport sur les risques mondiaux. Et pour la première fois dans l'histoire de cette publication, les cinq premières places du tableau des risques qui pèsent sur le monde étaient monopolisées par une seule et même catégorie : l'environnement.

À peine deux mois plus tard, l'état d'urgence sanitaire était décrété au Québec pour lutter contre la pandémie de la COVID-19. Les déséquilibres environnementaux qui favorisent la prolifération d'agents pathogènes sont vraisemblablement liés à la crise que nous traversons, mais c'est au niveau social qu'elle est particulièrement révélatrice.

Combien d'emplois souvent peu valorisés sont apparus tout à coup indispensables? Comment ignorer aujourd'hui que l'empathie et l'entraide sont des valeurs essentielles et qu'elles nourrissent le leadership? Cette crise nous fait ressentir à quel point nous sommes liés les uns aux autres et que la cohésion sociale repose en grande partie sur une solidarité active, locale et intergénérationnelle.

Aussi, la relance de l'économie représente selon nous un moment privilégié. Il s'agit selon nous d'un moment privilégié pour s'attaquer à des problèmes que l'on connaît depuis trop longtemps. Il y a quatre ans déjà, la Chambre de commerce du Canada identifiait les changements climatiques comme l'un des 10 principaux obstacles à la compétitivité, avertissant que le Canada n'était pas prêt à leur faire face. Il est crucial que cette lutte soit l'affaire de tous et que nous innovions dans ce domaine, car les effets des dérèglements climatiques sont non seulement désastreux, mais en grande partie irréversibles. Plus que jamais, nous avons une conscience collective de ce qu'impliquent les interdépendances écologiques, sociales, économiques et sanitaires à l'échelle planétaire. Cela nous fait réaliser à quel point une économie est plus résiliente si elle peut compter sur un ancrage social fort et des institutions qui font preuve d'empathie et d'un sens étendu des responsabilités.

Depuis 25 ans, Fondation agit en précurseur et vise, par ses investissements, à générer des impacts économiques, sociaux et environnementaux positifs, contribuant à la transformation de l'économie du Québec. Ce n'est pas tout d'investir, il faut

investiguer et imaginer à partir des besoins des personnes et des communautés les solutions financières les plus porteuses, les plus structurantes, les plus équitables, les plus durables. C'est ce qui permet d'avancer et de répondre concrètement aux souhaits de plus de 176 000 actionnaires qui épargnent avec nous afin de préparer leur retraite et profiter d'un milieu naturel plus sain et aussi plus accueillant dans l'avenir.

Pour améliorer notre monde, Fondation pense et agit globalement. L'organisation mise sur les personnes et sur une structure renouvelée qui suscite l'engagement et l'imputabilité. Comme gestionnaire, j'éprouve beaucoup de gratitude envers les membres de mon équipe et je retire beaucoup de fierté à être ainsi entourée par des personnes qui se dépassent en donnant vie à leurs valeurs. Des valeurs dont l'enracinement doit beaucoup au travail fondateur de Léopold Beaulieu qui fut l'un des premiers au Québec à envisager la finance sous l'angle du développement durable.

Depuis le premier jour, Fondation vise à mobiliser l'argent dans la bonne direction. Nous œuvrons à créer une économie plus équitable, plus inclusive, plus verte et plus performante. Une économie qui considère l'épanouissement global des personnes dans des milieux de vie favorisant l'inclusion sociale et l'équilibre de la planète. Une économie qui fait place à la diversité, à un développement raisonné et significatif répondant aux besoins réels des personnes.

Au cours des 25 dernières années, Fondation a construit une expertise qui est aujourd'hui reconnue internationalement comme l'indique notre présence au sein du prestigieux Conseil des investisseurs du Global Impact Investing Network (GIIN). Je crois que ce 8<sup>e</sup> rapport de développement durable démontre lui aussi que Fondation possède dans ce domaine tout le leadership nécessaire pour rassembler les personnes et les organisations qui veulent transformer le monde avec nous.



**Geneviève Morin**

Présidente-directrice générale

# Cadre de reddition de comptes

Depuis près de 25 ans, avant toutes les autres organisations financières québécoises faisant appel à l'épargne du grand public, Fondation s'est résolument engagé dans la voie du développement durable. À ce titre, le Fonds est un chef de file en matière de reddition de comptes, produisant annuellement des rapports en tant que signataire du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes pour l'investissement responsable (PRI).

Depuis 2006, Fondation réalise tous les deux ans un rapport de développement durable selon les normes établies par la Global Reporting Initiative (GRI). La performance de l'organisation est ainsi soumise à une triple reddition de comptes permettant de l'évaluer sous les angles économique, social et environnemental, comme le veut son engagement en développement durable.

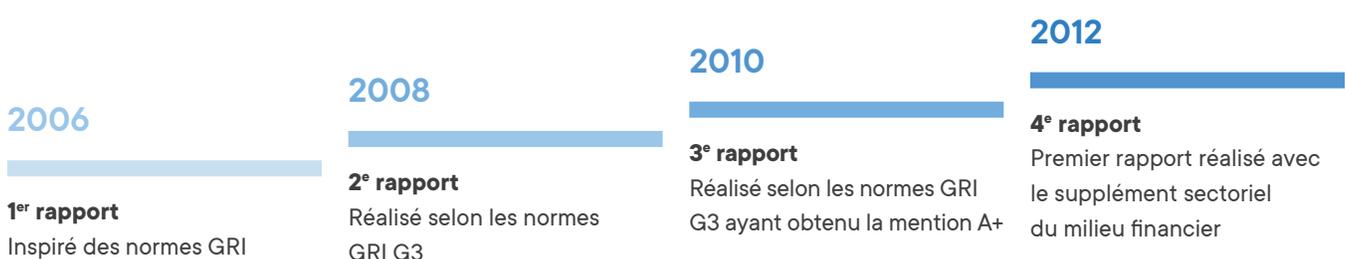
Le présent rapport vise donc à rendre compte de la performance extrafinancière de Fondation, ce qui inclut aussi sa gestion des enjeux en matière de gouvernance. Le Fonds s'est toujours assuré dans cet exercice de suivre les normes les plus récentes de la GRI. Depuis 2010, il se soumet également à l'option la plus exigeante de préparation du rapport, soit celle relative à l'option étendue.

Fondation considère que l'accessibilité de ses parties prenantes à une information juste et complète est un élément central de sa démarche de responsabilité sociétale

et qu'elle est essentielle au bon fonctionnement de sa structure de gouvernance. Les diffusions d'un rapport de développement durable, d'un rapport annuel et d'un rapport de gestion sont autant d'attestations de cet engagement auquel correspond la triple reddition de comptes. Ces publications constituent des occasions formelles de communiquer en détail quels sont les impacts des activités du Fonds et de ses externalités. Cela permet de maintenir un dialogue constant avec ses parties prenantes dans une optique d'amélioration continue des pratiques de l'organisation et d'approfondissement des relations avec la communauté dans laquelle elle évolue.

Au sein de Fondation, c'est la présidence-direction générale qui assume les responsabilités liées à la performance globale de Fondation en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Elle choisit et indique les orientations stratégiques que l'organisation doit emprunter. Ces orientations et les engagements qui en découlent, comme l'adhésion aux Principes pour l'investissement responsable (PRI) et le soutien aux Objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies (ODD), sont établis en cohérence avec la mission, les valeurs et le positionnement stratégique de Fondation.

## Évolution des rapports de développement durable à Fondation



Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes GRI : option de conformité étendue. De ce fait, Fondation s'engage à divulguer en totalité les aspects de sa performance inclus dans ce cadre normatif. De plus, Fondation poursuit ses efforts pour aligner son rapport de développement durable sur les Objectifs de développement durable de l'ONU. L'intégration des ODD permet de rendre compte des avancements de Fondation dans ces différents domaines et de préciser les enjeux sous-jacents auxquels l'organisation répond en menant à bien ses activités. Au début de chaque section du rapport de développement durable, les icônes des objectifs ainsi abordés sont affichées. Un index précisant la ou les pages où les différents types d'enjeux sont traités est fourni à la toute fin du document.

Fondation a soumis ce rapport aux services de la GRI pour trois services distincts. Pour le Materiality Disclosure Service, les services GRI ont révisé l'index du contenu GRI afin qu'il soit clairement présenté et que les références aux divulgations 102-40 à 102-49 s'alignent sur les sections appropriées dans le corps du rapport. Pour le Content Index Service, les services de la GRI ont révisé l'index de contenu de la GRI afin qu'il soit clairement présenté et que les références de toutes les divulgations incluses s'alignent sur les sections appropriées dans le corps du rapport.

Pour le SDG Mapping Service, les services GRI ont révisé les divulgations incluses dans l'index du contenu GRI afin qu'elles soient alignées de manière appropriée avec les Objectifs de développement durable de l'ONU.





# Table des matières

Rapport de développement durable 2018–2020

<b>Mission</b>	1
<b>Message de la direction</b>	2
<b>Cadre de reddition de comptes</b>	4
<b>Table des matières</b>	7
<b>Précurseur en finance durable</b>	8
<b>Chaîne de valeurs et objectifs de développement durable de l'ONU</b>	12
<b>Analyse de pertinence</b>	14
<b>Performance globale</b>	18
<b>Pratiques internes</b>	28
<b>Épargne et littératie financière</b>	52
<b>Investissement et placement</b>	60
<b>Index GRI</b>	78
<b>Lexique</b>	88

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui permettent à Fondation de réaliser sa mission : les salariés de Fondation pour leur engagement et leur dynamisme, les travailleuses et travailleurs québécois qui ont choisi Fondation pour épargner en vue de leur retraite, les PME québécoises, les responsables Fondation, la CSN et ses organisations affiliées, les institutions présentes au Carrefour financier solidaire ainsi que tous nos autres partenaires.

Le rapport de développement durable 2018–2020 ainsi que les rapports financiers annuels produits durant la période de référence 2018–2020 peuvent être consultés sur le site [www.fondaction.com](http://www.fondaction.com) ou être obtenus sur demande.

Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

# Précurseur en finance durable

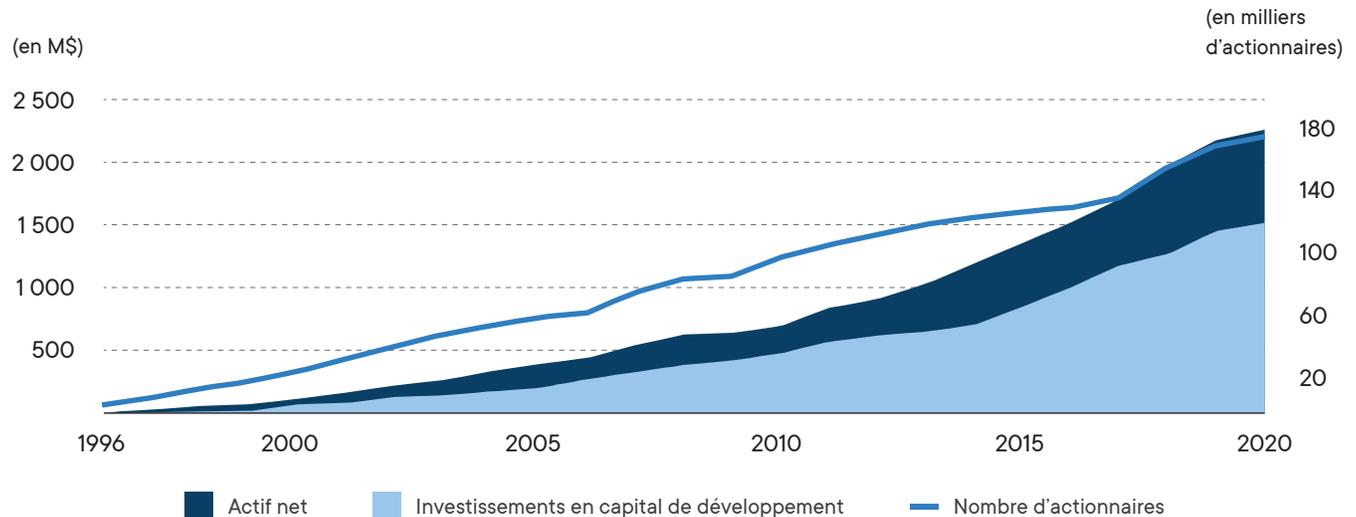
Inspiré de la description qui en est faite dans le rapport Brundtland, le développement durable est, selon la Loi sur le développement durable du Québec votée en 2006, le fait d'« un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement ». Cette vision, Fondation l'a faite sienne dès le 22 juin 1995, au moment où la Loi constituant Fondation a été adoptée par l'Assemblée nationale du Québec.

Le 24 janvier 1996, les activités de Fondation sont officiellement lancées. En 1997, Fondation élabore sa politique d'investissement en entreprise dans une perspective de développement durable. L'année suivante, le Fonds fait son entrée sur les marchés financiers.

En 2006, Fondation donne l'impulsion à la réalisation d'un premier portrait de la finance socialement responsable (FSR) au Québec. À la suite de l'adoption de la Loi sur le développement durable cette année-là, l'approche du Fonds, qui intègre déjà des critères sociaux et environnementaux en plus des critères financiers, lui confère non seulement un positionnement à l'avant-garde de la finance durable au pays, mais représente aussi une avenue qu'il apparaît de plus en plus souhaitable d'emprunter à grande échelle.

Dans son *Plan économique du budget 2018-2019*, le gouvernement du Québec a reconnu le rôle structurant de Fondation dans le développement d'une économie plus verte et son expertise considérable dans la réalisation d'investissements à retombées sociétales positives, en conjuguant les dimensions sociales, territoriales, environnementales et économiques dans ses actions.

## Croissance du Fonds



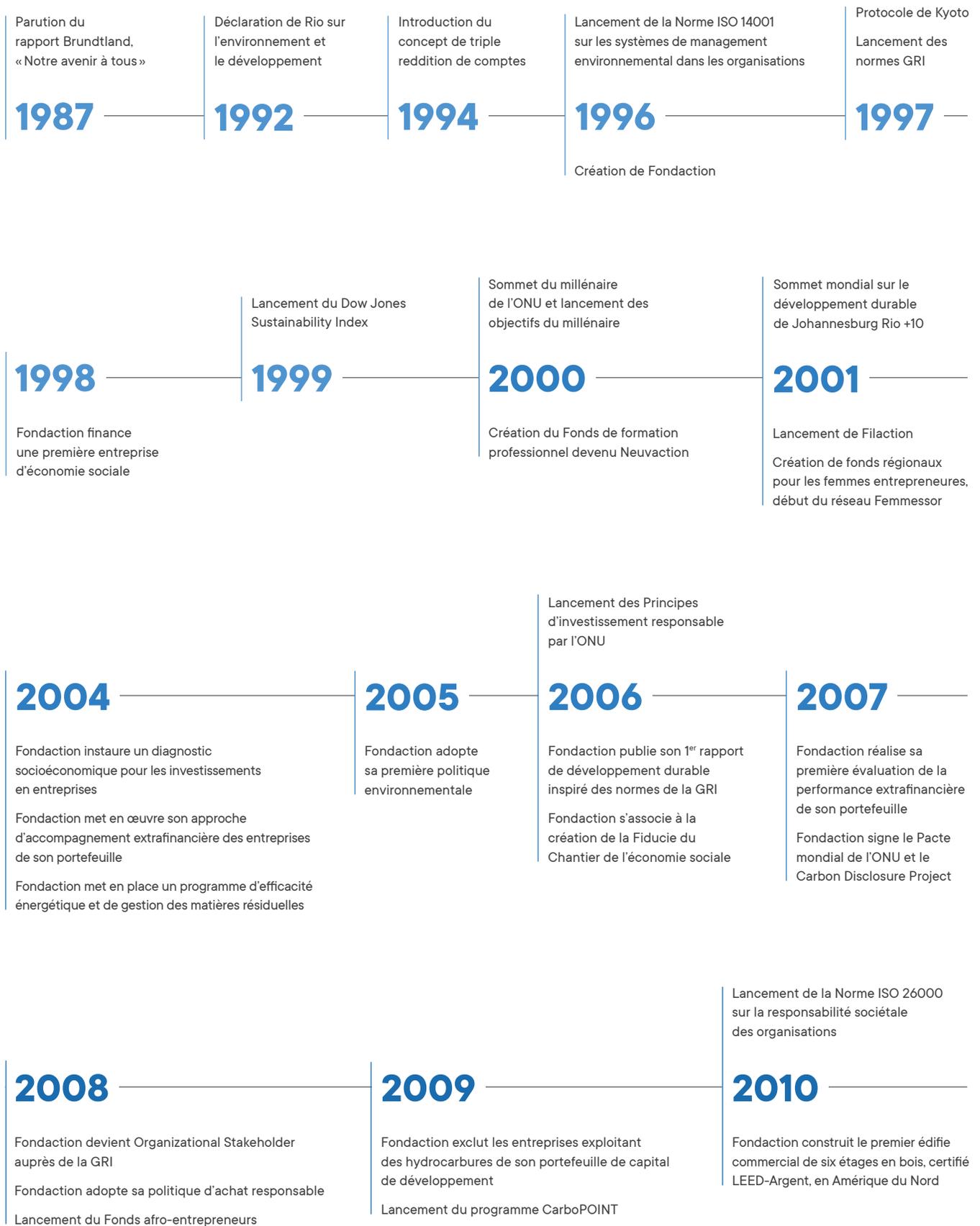
## Taille du Fonds au 31 mai 2020

**2,26 G\$**  
actif net

**1,52 G\$**  
investissement en capital  
de développement

**176 488**  
actionnaires

## Le développement durable et l'expertise en finance durable à Fondation : des routes congruentes



Lancement du Sustainable Accounting Standard Board (SASB)

## 2011

Fondation participe à l'élaboration de la Norme BNQ 21000 sur le développement durable

Fondation adhère aux Principes d'investissement responsable (PRI)

Fondation tient son assemblée générale annuelle et son Grand rendez-vous des RF certifiés écoresponsables selon la Norme BNQ

Lancement des Green Bond Principles

Lancement du SPEDE (Bourse du carbone)

## 2014

Fondation réforme son diagnostic socioéconomique qui devient le diagnostic de performance global avec 130 indicateurs extrafinanciers

Lancement de la Coop Carbone, une coopérative gestionnaire de projets visant la réduction des GES

## 2012

Fondation obtient la cote A+ de la GRI pour son 4<sup>e</sup> rapport de développement durable

Fondation est lauréat à la première édition du concours Les Vivats Les Prix Loto-Québec, catégorie Événements responsables

Léopold Beaulieu reçoit le prix Hommage à un bâtisseur - PDG Vert

Lancement des Objectifs de développement durable de l'ONU et de l'Agenda 2030

Accord de Paris à la 21<sup>e</sup> Conférence des Parties (CDP 21)

## 2015

Fondation lance le Fonds Biomasse Énergie I

Méthodologie du GHG Protocol pour la comptabilité carbone

## 2016

Fondation s'engage à investir au moins 50 M\$ en 2 ans dans des entreprises ou projets qui contribuent positivement à la lutte aux changements climatiques

Fondation exclut les titres d'entreprises exploitant des énergies fossiles de son portefeuille de placements

Premières recommandations du Task Force on climate-related Financial Disclosures (TCFD)

## 2017

Fondation lance le Fonds Inlandis qui propose du financement de projets de réduction de GES par contrat carbone

Fondation participe à l'initiative du Fonds LDN (Land Degradation Neutrality) et en devient le premier investisseur privé

## 2018

Fondation dépasse son objectif d'investissement en lutte aux changements climatiques et instaure une évaluation annuelle des GES évités par son portefeuille

Fondation atteint 51 % de réduction de l'empreinte carbone de ses placements sur les marchés boursiers

Fondation s'engage à investir 100 M\$ sur trois ans dans des fonds, entreprises ou projets à haut rendement sociétal

## 2019

Fondation adopte une nouvelle stratégie en finance durable basée sur l'investissement d'impact et la transformation positive des entreprises

Fondation adopte une politique en écoresponsabilité en remplacement des politiques environnementale et d'achat responsable

Première taxonomie de l'Union Européenne en finance durable

## 2020

Fondation se joint au conseil des investisseurs du Global Impact Investing Network

Création d'une équipe d'investissement d'impact

Fondation dépasse son objectif de 100 M\$ sur 3 ans et réalise des investissements de 120,4 M\$ en haut rendement sociétal

40 % du portefeuille de Fondation est composé d'entreprises actives dans trois thèmes d'impact : lutte contre les changements climatiques, agroalimentaire durable et villes et communautés durables

## Engagement en matière de développement durable

Dans les rapports précédents, Fondation a pris des engagements en matière de développement durable. Le 7<sup>e</sup> rapport, publié en 2018, en contenait 11, répartis en trois catégories. Fondation a été en mesure d'atteindre de nombreux objectifs qu'il s'était fixés malgré la crise de la COVID-19. Le tableau suivant illustre les engagements pris antérieurement et les résultats obtenus.

Le Fonds a lancé en juin 2020 un imposant chantier de planification stratégique prévoyant la consultation de ses parties prenantes. Fondation souhaite attendre le résultat des travaux avant de prendre de nouveaux engagements. Les prochains engagements seront donc fixés à partir des conclusions de la planification stratégique et seront communiqués dans le prochain rapport de développement durable.

Engagements environnementaux		
Programmes	Engagements 2018-2020	Réalisations
Événement écoresponsable	Poursuivre la tenue d'événements écoresponsables avec l'atteinte minimale du niveau 4 de la norme BNQ.	☑ Atteint Niveau 4
Gestion des matières résiduelles	Maintenir de bonnes pratiques en matière de gestion des matières résiduelles au bureau de Montréal.	☑ Maintien de la collecte à trois voies. Aucune étude de caractérisation n'a été effectuée.
	Obtenir l'attestation ICI on recycle + niveau Performance de Recyc-Québec.	Non réalisé
Plan de transport durable	Maintenir les taux de participation aux mesures d'encouragement pour le transport en commun ainsi qu'au programme CarboPOINT.	☑ Le taux de participation a augmenté de 66 % à 74 %.

Engagements sociaux		
Catégories	Engagements 2018-2020	Réalisations
Personnel salarié	Dans le cadre du travail en équipe, favoriser la participation des personnes salariées au processus de fixation de leurs objectifs, à l'organisation de leur travail et à son appréciation.	☑ Fondation a continué d'appliquer les principes de gestion collaborative.  Un grand exercice de planification stratégique, auquel chacun des salariés est invité à contribuer, a été lancé en 2020.
	Finaliser l'implantation systématique des entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière dans tous les modules.	Non finalisé Le taux de réalisation des entretiens d'évaluation a diminué à 38 %.
	Mettre en place un programme de formation citoyenne continue pour les salariés.	☑ Le programme a été mis sur pied et 7 événements ont été présentés.
	Planifier la tenue d'activités de préparation à la retraite au cours de l'année 2019 ou 2020.	☑ Un groupe de 19 salariés a participé à la formation tenue à l'hiver 2020. Un autre groupe de 25 salariés était prévu au printemps 2020. La pandémie de la COVID-19 a empêché la réalisation de cette activité.
	Augmenter le taux de satisfaction à 75 % et maintenir le taux de mobilisation à 80 %.	Non réalisé Le taux de satisfaction atteint 73 % et le taux de mobilisation est à 75 %.

Engagements économiques		
Programmes	Engagements 2018-2020	Réalisations
	Créer ou maintenir 45 000 emplois par année.	☑ Contribution à la création et au maintien de 47 968 emplois en 2019-2020
	En plus de l'ensemble du portefeuille qui est investi dans une perspective de développement durable, avoir investi plus de 100 millions de dollars dans les fonds, entreprises ou projets à haut rendement sociétal.	☑ Plus de 120 millions de dollars ont été investis.
	Poursuivre l'amélioration des méthodes de mesure des retombées sociales, environnementales et économiques des investissements dans les entreprises et fonds.	☑ Le travail sur la performance globale des entreprises s'est poursuivi.

# Chaîne de valeurs et objectifs de développement durable de l'ONU

Pour un fonds d'investissement, être engagé dans la voie du développement durable, c'est intégrer le caractère interconnecté des enjeux sociétaux où chacune des décisions peut avoir de multiples impacts directs et indirects sur la société. Pour Fondation, c'est aussi fonder ses activités sur des valeurs d'authenticité, d'intégrité, d'audace, de respect et d'engagement.

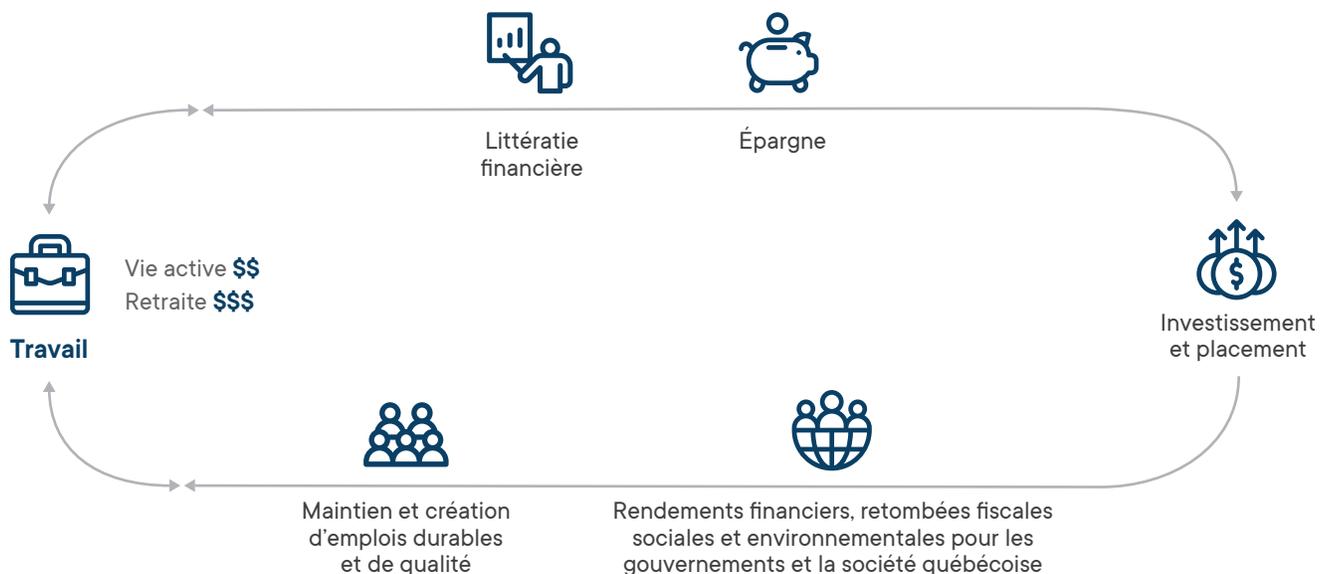
Misant sur l'engagement, les compétences et l'imputabilité des personnes pour réaliser sa mission de manière cohérente, Fondation se dote d'une structure favorisant la collaboration entre collègues et les différentes vice-présidences. Aussi, la transversalité, la collaboration et l'interdisciplinarité constituent les caractéristiques fondamentales des opérations de Fondation. Le code de conduite et d'éthique ainsi que l'ensemble de ses politiques visent à réduire au maximum les impacts sociétaux négatifs de ses activités internes et externes.

La chaîne de valeurs de Fondation est caractérisée par sa circularité; l'épargne des uns favorise le maintien et la création d'emplois des autres qui à leur tour sont en situation d'épargner et, par l'entremise du Fonds, de contribuer positivement à la transformation de l'économie québécoise. Ce processus de création de valeur globale est représenté par un cercle vertueux qui identifie ses principaux acteurs, inclut le cycle de l'argent ainsi que les bénéfices fiscaux, sociaux et environnementaux selon les moments du cycle.

Chacun des moments ou maillons du cycle s'articule selon une logique de récurrence et de rétroaction. Tout d'abord, les travailleuses et travailleurs actifs génèrent de l'épargne. Fondation recueille celle-ci grâce, en grande partie, aux activités des Responsables Fondation (RF) et des Responsables Fondation régionaux (RFR) en milieu de travail. Ces militants, soutenus par des salariés de la souscription, sont à même de donner de l'information et de convenir d'ententes avec les employeurs et les syndicats afin de mettre en place la cotisation des travailleurs au REER par retenue sur le salaire.

En plus de l'habituelle déduction REER, les épargnants-actionnaires bénéficient de crédits d'impôt qui leur sont octroyés par les deux paliers de gouvernement. Une fois l'épargne recueillie, Fondation évalue les opportunités d'investissement, puis mobilise plus de 65 % de son actif sous forme de capital patient qu'il engage directement dans des PME québécoises et dans des fonds partenaires ou spécialisés. Ces derniers interviennent également sur l'ensemble du territoire québécois selon des objectifs propres au développement durable. C'est donc toute la société québécoise qui tire parti des retombées positives de cette canalisation du capital vers des projets structurants.

## Chaîne de valeurs



Basée sur le principe de création de valeur globale, non seulement financière et économique, mais aussi sociale et environnementale, cette chaîne donne lieu à une synergie qui mobilise l'ensemble des parties prenantes internes et externes du Fonds. Ces interactions se font en concordance avec la mission de Fondation ainsi qu'avec les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU qui visent à faire progresser la société dans sa capacité à saisir les enjeux auxquels elle est confrontée et à mieux y répondre.

Dans le cadre de l'Agenda 2030, l'ONU a adopté 17 objectifs de développement durable et 169 cibles sous-jacentes qui visent entre autres : l'éradication de la pauvreté, la protection de la planète, la création de conditions favorisant la prospérité pour tous, la promotion des droits de la personne — notamment l'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes et des filles — et la préservation de la biodiversité terrestre ; le tout en assurant le développement économique.

L'initiative de l'ONU cherche à créer un rapprochement entre les stratégies entrepreneuriales et l'énoncé des priorités mondiales par la déclinaison dans les ODD des aspects correspondant aux trois composantes du développement durable. L'adoption de tels objectifs à travers un référent global et un langage commun propre aux enjeux de développement durable permet à différents acteurs de mieux se positionner et d'agir en complémentarité. Gouvernements, organisations non gouvernementales, entreprises privées ou d'économie sociale partagent ainsi un seul et même cadre d'analyse pour évaluer les impacts de leurs actions et affiner leur prise de décision.

Fondation estime que ces objectifs constituent un cadre primordial dans l'exercice de contextualisation. Le Fonds, depuis ses débuts, cherche à intégrer les principes de développement durable dans l'ensemble de ses activités et dans les relations qu'il entretient avec ses parties prenantes. Les Objectifs de développement durable de l'ONU permettent d'établir un standard exhaustif applicable dans l'ensemble des activités, non seulement en tant qu'employeur et investisseur, mais aussi en tant qu'entreprise citoyenne. Ces objectifs peuvent donc percoler dans toute l'organisation et permettre de mieux coordonner nos actions en fonction d'un référentiel reconnu.

En intégrant les ODD comme cadre de référence dans sa chaîne de valeurs, Fondation souhaite établir et apprécier la contribution de chacun des maillons à l'atteinte de ces cibles. Cet arrimage permet également de répertorier les aspects directs et indirects sur lesquels Fondation peut s'améliorer.

Le présent rapport, structuré autour de la chaîne de valeurs, vise pour sa part à démontrer la façon dont Fondation aligne ses stratégies et agit concrètement pour contribuer à l'atteinte des Objectifs de développement durable dans l'ensemble de ses activités. C'est dans cette optique que l'on précise au début de chaque section quels sont les ODD qui sont étroitement liés aux activités décrites.

## Objectifs de développement durable de l'ONU

Au début de chaque section du présent rapport, on précise les ODD qui sont étroitement liés aux activités décrites dans la section en question.



# Analyse de pertinence

L'analyse de pertinence vise à établir la position relative des principaux enjeux de développement durable selon une échelle d'importance, tant du point de vue de l'organisation que de ses parties prenantes. Cet exercice permet d'organiser le processus de reddition de comptes de telle sorte qu'on puisse évaluer le niveau de concordance qui existe entre les attentes des parties prenantes et les impacts concrets que l'organisation et ses activités produisent. La consultation et l'implication des parties prenantes sont essentielles pour mener à bien cet exercice puisque chaque partie prenante possède ses propres préoccupations et intérêts économiques, environnementaux, sociaux et territoriaux.

Les standards de la Global Reporting Initiative (GRI) cherchent à assurer une pertinence accrue entre les enjeux identifiés par l'organisation, les enjeux pertinents et les éléments d'information traités dans le rapport. L'objectif principal de cet exercice vise à présenter au lecteur une reddition de comptes pertinente et ciblée selon les enjeux identifiés et de se conformer aux quatre principes de contenu de la GRI soit, la prise en compte des parties prenantes, le contexte de développement durable, la pertinence et l'exhaustivité. En 2019 et 2020, dans le cadre de la préparation du présent rapport, les dix groupes de parties prenantes consultées sont les suivants :

1. Actionnaires ;
2. Conseil d'administration de Fondation ;
3. Entreprises du portefeuille de Fondation ;
4. Fonds partenaires et spécialisés ;
5. Gestionnaires de Fondation ;
6. Organismes (organisations de finance et de développement économique et organisations sociales, communautaires et de recherche scientifique) ;
7. Organisations du Carrefour financier solidaire ;
8. Représentants de la CSN et de ses organisations affiliées ;
9. Responsables Fondation (RF) et responsables Fondation régionaux (RFR) ;
10. Salariés de Fondation.

Cette sélection a été déterminée selon des critères relatifs à la proximité, l'influence, l'interdépendance et la responsabilité. Ce choix a été motivé par leur caractère propre, chacune ayant des intérêts particuliers et une vision unique des enjeux entourant Fondation.

Afin de bien appliquer les principes de l'analyse de pertinence, l'identification des enjeux pertinents fait partie des meilleures pratiques recommandées par la GRI. Pour ce faire, le Fonds a mis à jour la liste d'enjeux en se basant sur les politiques, les documents stratégiques, les résultats du dialogue avec les parties prenantes (enquêtes, sondages de satisfaction, rencontres, etc.) et l'analyse comparative. Celle-ci fut ensuite soumise au comité de direction qui s'est prêté au même exercice de validation et de bonification. Enfin, la liste actualisée a été envoyée aux dix groupes de parties prenantes qui ont pris position sur l'importance des 15 enjeux de développement durable ainsi répertoriés. Cette année, le Fonds a décidé d'aligner ces enjeux aux Objectifs de développement durable afin d'identifier l'importance relative et la pertinence de chacun des objectifs en fonction des activités de Fondation.

Une fois colligées, leurs réponses donnent lieu à un graphique de référence indispensable : la matrice de pertinence. La priorisation et la satisfaction sont des étapes qui distinguent l'approche de Fondation quant à l'analyse de pertinence. Dans cette optique, à l'automne 2019, Fondation a également demandé aux membres du conseil d'administration et du comité de direction d'identifier cinq enjeux prioritaires. Puis, le Fonds a fait appel aux six parties prenantes qui engagent le plus directement sa responsabilité afin d'évaluer de manière plus fine sa performance dans ces domaines jugés cruciaux. Mené auprès d'actionnaires, d'entreprises partenaires, de salariés de Fondation, de responsables Fondation, de gestionnaires et des membres du conseil d'administration, le sondage a révélé un niveau de satisfaction très élevé à cet égard.

## Satisfaction des parties prenantes au regard des enjeux prioritaires

(sélectionnés par le conseil d'administration et la direction de Fondation)

Faciliter l'accès à un produit d'épargne-retraite aux personnes disposant d'une plus faible capacité financière, et ce, dans l'ensemble des régions du Québec.



**86 %**

Offrir aux entreprises des solutions de financement innovantes et un accompagnement approprié dans une perspective d'amélioration de leur performance environnementale, sociale, économique et financière ainsi qu'en matière de gouvernance en tenant compte des Objectifs de développement durable de l'ONU.



**85 %**

Exercer un rôle de chef de file en investissement et en placement durable, notamment par l'intégration des facteurs environnementaux, social et de gouvernance dans la sélection et la gestion des différentes classes d'actif.



**91 %**

Participer au développement de la société québécoise, notamment en contribuant au maintien et à la création d'emplois, à la lutte contre les changements climatiques et à la réduction des inégalités.



**91 %**

Contribuer, principalement par ses activités d'investissement, au développement des entreprises et à la création et au maintien d'emplois de qualité.



**87 %**

Les actionnaires accordent une importance particulière aux règles de gouvernance, de conduite et d'éthique, à la sélection de fournisseurs responsables et locaux et à la participation de Fondation au développement de la société québécoise.

En ce qui concerne les entreprises du portefeuille de Fondation, l'accès au financement pour la réalisation de leurs projets est l'enjeu le plus important. Les entreprises ayant répondu au sondage évaluent positivement la contribution de Fondation à leur développement ainsi qu'au maintien et à la création d'emplois de qualité. L'application de règles de gouvernance, de conduite et d'éthique rigoureuses est aussi considérée comme importante par ces dernières.

Pour les RF et les RFR, les enjeux les plus importants sont l'accessibilité de l'épargne-retraite pour tous, la contribution de Fondation au développement des entreprises et à la création d'emplois et le choix de fournisseurs locaux responsables.

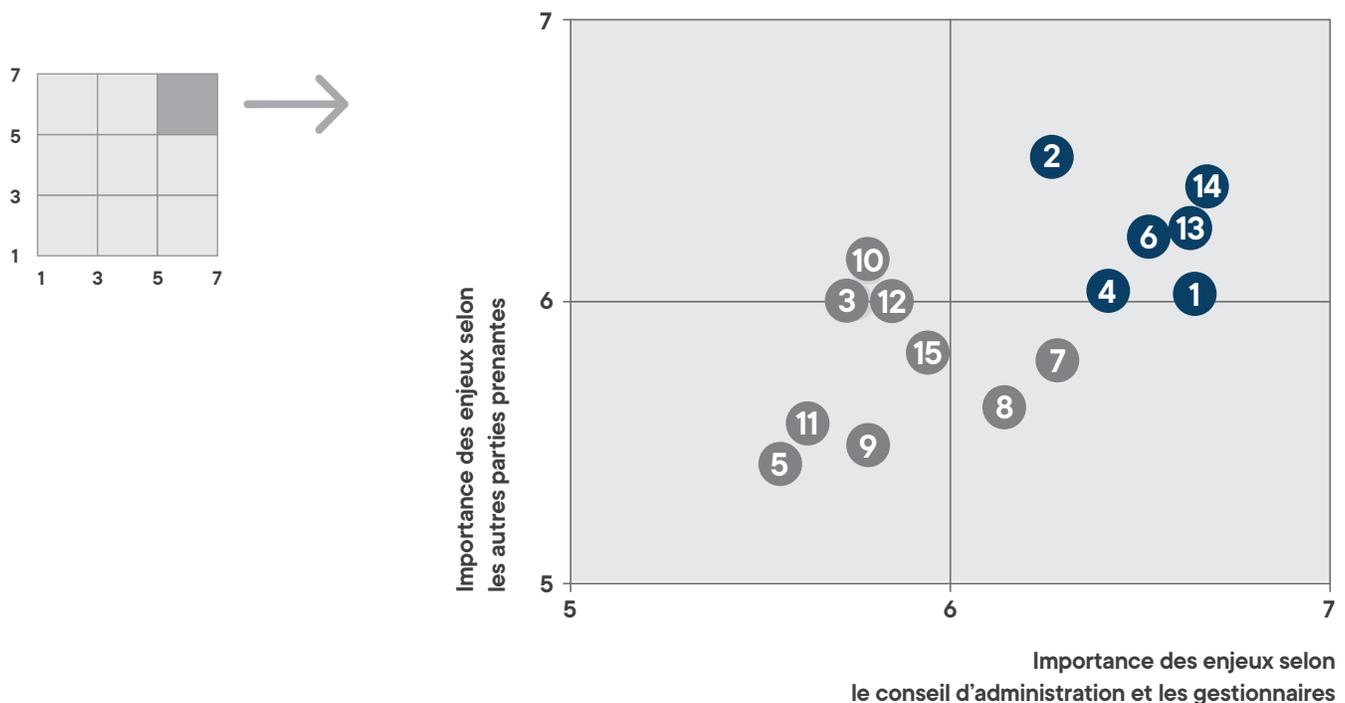
Quant à eux, les salariés donnent de l'importance principalement au développement des entreprises et de la création d'emplois, à la participation de Fondation au développement de la société québécoise et à l'intégration de stratégies durables dans la gestion des différentes classes d'actif.

## Modalités d'identification des enjeux

La collecte des données, les éléments d'information et les données relatives à l'approche de gestion sont issus des activités de Fondation du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai de chaque année de référence. Ils s'alignent avec l'exercice financier annuel de Fondation. La validation du périmètre des enjeux par le comité de direction et le conseil d'administration a permis de s'assurer que le rapport offre une représentation objective et pertinente de la performance de Fondation pour toutes ses activités, tant au siège social de Montréal qu'au bureau de Québec.

À la suite de la publication du présent rapport, un processus d'examen sera effectué de façon continue jusqu'à la réalisation du prochain rapport. Cet exercice vise à assurer une veille sur les enjeux susceptibles d'avoir un impact au cours des deux prochaines années.

## Matrice de pertinence



### Méthodologie

Le processus de hiérarchisation des enjeux de développement durable, dont est issue la matrice de pertinence, a été effectué uniquement à partir des résultats aux questionnaires complétés par l'ensemble des dix groupes de parties prenantes identifiés précédemment.

L'échelle se situait entre 1 et 7 pour chacun des enjeux. La position des points est calculée selon la moyenne.

### Les enjeux les plus importants

Le rapport de développement durable présente l'information relative aux aspects pertinents. Ces aspects sont déterminés par l'importance et la portée des principaux enjeux de développement durable pour l'organisation et ses parties prenantes. Ces enjeux apparaissent en bleu dans le cadran supérieur droit du graphique. Ils reflètent les impacts économiques, sociaux et environnementaux de Fondation qui sont traités tout au long du présent rapport.

La reformulation des enjeux a pu avoir une incidence sur le positionnement des parties prenantes. Plusieurs enjeux ont été fusionnés par rapport à l'exercice effectué en 2018 et un nouvel enjeu a été ajouté.

- 1** Faciliter l'accès à un produit d'épargne-retraite aux personnes disposant d'une plus faible capacité financière, et ce, dans l'ensemble des régions du Québec.

**1** PAS DE PAUVRETÉ    **3** BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE    **10** INÉGALITÉS RÉDUITES
- 2** Contribuer, principalement par ses activités d'investissement, au développement des entreprises et à la création et au maintien d'emplois de qualité.

**8** TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
- 3** Contribuer, principalement par ses activités d'investissement, au développement du tissu économique et social des régions du Québec.

**8** TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE    **11** VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
- 4** Offrir aux entreprises des solutions de financement innovantes et un accompagnement approprié dans une perspective d'amélioration de leur performance environnementale, sociale, économique et financière ainsi qu'en matière de gouvernance en tenant compte des Objectifs de développement durable de l'ONU.

**5** ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES    **8** TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE    **10** INÉGALITÉS RÉDUITES

**11** VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES    **13** MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- 5 Par ses investissements et son accompagnement dans les entreprises, favoriser la participation des travailleuses et travailleurs à l'organisation de leur travail, notamment en appuyant le développement des entreprises d'économie sociale (OBNL, coopératives et mutuelles).

**8** TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

**10** INÉGALITÉS RÉDUITES

**11** VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

- 6 Exercer un rôle de chef de file en investissement et en placement durable, notamment par l'intégration des facteurs environnementaux et de gouvernance dans la sélection et la gestion des différentes classes d'actif.

**2** FAIM «ZÉRO»

**10** INÉGALITÉS RÉDUITES

**11** VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

**12** CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

**13** MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- 7 Offrir des emplois valorisants contribuant au maintien de la santé et du mieux-être des salariés de Fondation tout en facilitant la formation et le développement de leurs compétences.

**3** BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

**5** ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

- 8 Faciliter la formation et le développement des compétences des salariés de Fondation.

**4** ÉDUCATION DE QUALITÉ

- 9 Favoriser, en associant les salariés, une gestion collaborative des opérations fondée sur les valeurs de Fondation.

**8** TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

**16** PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

- 10 Promouvoir des pratiques internes soucieuses de retombées environnementales, principalement sur la gestion des matières résiduelles et d'émissions de gaz à effet de serre.

**6** EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

**7** ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

**12** CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

**13** MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

**14** VIE AQUATIQUE

**15** VIE TERRESTRE

- 11 Promouvoir ses valeurs et sa vision du développement en partageant son expertise sur différentes tribunes et en soutenant des organisations sociales, communautaires et de recherche scientifique.

**17** PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

- 12 Favoriser la sélection de fournisseurs de produits et services responsables ayant leurs activités au Québec.

**12** CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

- 13 Participer au développement de la société québécoise, notamment en contribuant au maintien et à la création d'emplois, à la lutte contre les changements climatiques et à la réduction des inégalités.

**8** TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

**10** INÉGALITÉS RÉDUITES

**13** MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- 14 Maintenir et appliquer des règles rigoureuses de gouvernance, de conduite et d'éthique.

**16** PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

- 15 Utiliser et promouvoir les Objectifs de développement durable des Nations Unies comme cadre de référence en matière de développement durable pour l'ensemble de ses activités.

**17** PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

# Performance globale



## 2,26 G\$

d'actif net au 31 mai 2020

## 176 488

actionnaires au 31 mai 2020

## + 280 M\$

en retombées fiscales pour  
les gouvernements

## 47 968

emplois maintenus ou créés  
en 2019-2020

## En bref

L'économie. Les personnes. L'environnement. Ce sont les trois éléments indissociables et interdépendants du développement durable. Aussi, Fondation intervient en finance durable par une approche globale qui inclut la vie des communautés et réfléchit à l'usage des ressources de la nature par les humains.

Fondation désire non seulement aider ses actionnaires à bien préparer leur retraite à l'aide de l'épargne qu'ils lui confient, mais aussi contribuer avec eux à un monde plus équitable, vivable et viable. Ces principes, le Fonds les applique tant dans ses prises de décision que dans ses actions. Il en résulte une recherche constante de cohérence qui détermine aussi bien les pratiques internes de Fondation que ses pratiques externes et qui fonde essentiellement sa relation au monde.

## Évoluer dans une économie plurielle

La finance durable prend en compte les impacts financiers et extrafinanciers de ses opérations de sorte que la production de richesse va dans le sens d'un mieux-être et d'une profitabilité générale. Cette forme de richesse est constituée de biens et de services provenant des entreprises à capital-actions et d'économie sociale ainsi que d'instances et institutions gouvernementales ; en bref, d'une diversité d'initiatives possédant différents statuts juridiques.

Dans une économie plurielle, la réponse aux enjeux sociétaux auxquels nous sommes confrontés ne vient pas uniquement des entreprises privées ou de l'État, mais aussi d'initiatives collectives provenant directement de la société civile. Ces trois types d'apports (privé, public et de l'économie sociale) procurent à l'économie québécoise son caractère pluriel distinctif. En tant que fonds fiscalisé engagé en finance durable, Fondation est en prise directe avec ces trois canaux. Le Fonds soutient les PME québécoises ainsi que les coopératives et OBNL d'ici, et l'entente développée avec les gouvernements provincial et fédéral est profitable tant pour eux, sous forme de retombées fiscales et sociétales, que pour nos actionnaires. Ceux-ci bénéficient de crédits d'impôt en épargnant avant même de profiter, au moment de la retraite, de leur épargne et du rendement obtenu aux fils des ans.

## Relever les défis d'aujourd'hui pour mieux préparer demain

La performance globale implique une optique grand-angle, de sorte qu'on saisisse les enjeux sociaux, économiques et environnementaux sur lesquels exercer une influence. En voici quelques-uns.

### Évolution démographique et inégalités persistantes

Le vieillissement de la population présente plusieurs défis pour les années à venir : les personnes retraitées doivent pouvoir accéder à une épargne suffisante tandis qu'il y aura une pression supplémentaire sur la population active. De plus, selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), le taux de remplacement de la main-d'œuvre est présentement insuffisant puisqu'on évalue à environ 80 personnes le nombre de celles qui entrent sur le marché du travail alors que 100 personnes en sortent.

Depuis l'an 2000, l'accroissement migratoire dépasse l'accroissement naturel au Québec. L'intégration de ces immigrants, tant du point de vue social qu'économique, est un facteur de succès pour le Québec. Or, si l'iniquité économique peut toucher tout le monde, elle frappe particulièrement, mais à différents niveaux, les personnes immigrantes, issues des minorités visibles et les femmes.

On sait que le taux de pauvreté en emploi est plus important chez les femmes que chez les hommes. Encore aujourd'hui, pour un même emploi occupé, une femme est moins rémunérée qu'un homme. Pour les personnes des minorités visibles ou immigrantes, le taux d'emploi est plus bas : en 2018 au Québec, le taux d'emploi des personnes nées au pays était de 86,6 %, contre 78,9 % pour les personnes immigrantes, soit un écart de 7,7 points de pourcentage.

### Enjeux environnementaux

Il y a quatre ans déjà, la Chambre de commerce du Canada identifiait le changement climatique comme l'un des 10 principaux obstacles à la compétitivité, avertissant que « le Canada n'est pas prêt pour le changement climatique ». L'inaction pourrait nous coûter très cher. En effet, la Banque du Canada estime que d'ici 2050 cela pourrait coûter de 21 à 43 milliards de dollars par année.

Par exemple, au Québec, on prévoit que les seuls changements hydrologiques causeront des inondations plus fréquentes et plus intenses. Au Nunavik, la hausse des précipitations extrêmes et hivernales sous forme de pluie, ajoutée à l'augmentation des températures, va accélérer le dégel du pergélisol et donc affecter les infrastructures et le mode de vie des communautés. Plusieurs des effets des changements climatiques se manifestent déjà, notamment sur le plan de la santé. Un rapport publié en novembre 2018 dans la revue scientifique *The Lancet* affirme que la mise en place de mesures efficaces de lutte contre les changements climatiques constitue le geste le plus profitable que les gouvernements peuvent poser pour la santé publique.

Or, les émissions de GES ont connu une courbe ascendante au Québec entre 2014 et 2017 selon le dernier bilan publié en décembre 2019 par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour s'élever à 78,64 millions de tonnes (Mt). Bien qu'on puisse pointer du doigt le secteur du transport, responsable de 43,3 % de toutes les émissions du Québec, soit un bond de 23 % d'émissions pour ce secteur depuis 1990, d'autres secteurs peuvent et doivent s'améliorer. C'est le cas de l'industrie qui est responsable de 30 % des émissions et qui, en 2017, a connu une hausse par rapport à l'année précédente ; c'est aussi le cas du secteur agricole qui a connu, lui, trois années de hausse consécutives.



## Fondation travaille à la transformation positive de l'économie québécoise.



### Trois fonctions afin d'agir pour le bien commun

Fondation travaille à la transformation positive de l'économie québécoise. Il y a urgence d'agir, de lutter contre les inégalités et les changements climatiques et de préserver la biodiversité. Pour assurer la bonne marche de ses opérations en lien avec ses valeurs et sa mission, Fondation se dote de pratiques internes conséquentes. Parmi celles-ci, soulignons l'évolution récente de sa structure organisationnelle qui a pour objectifs de favoriser une plus grande synergie entre les personnes, un mode de gestion toujours collaboratif et davantage d'imputabilité. De nouvelles mesures d'incitation au transport actif ont également été mises en place au début de l'année 2020 avec énormément de succès auprès des salariés.

C'est à travers trois grandes fonctions, soit l'épargne, l'investissement et le dialogue, que Fondation déploie ses activités. Tout comme le volet pratiques internes, les fonctions épargne et investissement font l'objet d'une section entière dans le présent rapport. Il en va autrement de la fonction dialogue, puisqu'elle constitue un liant entre plusieurs activités de Fondation et qu'elle se diffuse dans toute l'organisation à travers son approche de gestion globale.

#### La fonction épargne

Au strict point de vue économique, les Québécoises et Québécois qui épargnent en souscrivant un REER à Fondation le font dans le but d'obtenir une plus grande aisance financière après leur vie active. En proposant une épargne-retraite plus accessible, parce qu'assortie de crédits d'impôt et pouvant entre autres s'effectuer par retenue sur le salaire, Fondation lutte contre les inégalités également sur ce front.

Les citoyens québécois sont de moins en moins nombreux à pouvoir compter sur un régime de retraite fourni par leur employeur. Les régimes à prestations déterminées, les plus avantageux pour les travailleuses et les travailleurs, sont ceux qui enregistrent le déclin le plus marqué. La disparition

d'un grand nombre de régimes de retraite met une pression accrue sur les personnes qui travaillent et qui doivent dorénavant assumer seules la constitution d'une épargne en vue de la retraite ainsi que tous les risques associés. À défaut d'épargner dès maintenant, une grande partie de ces travailleurs aura pour seuls revenus à la retraite ceux provenant des régimes publics.

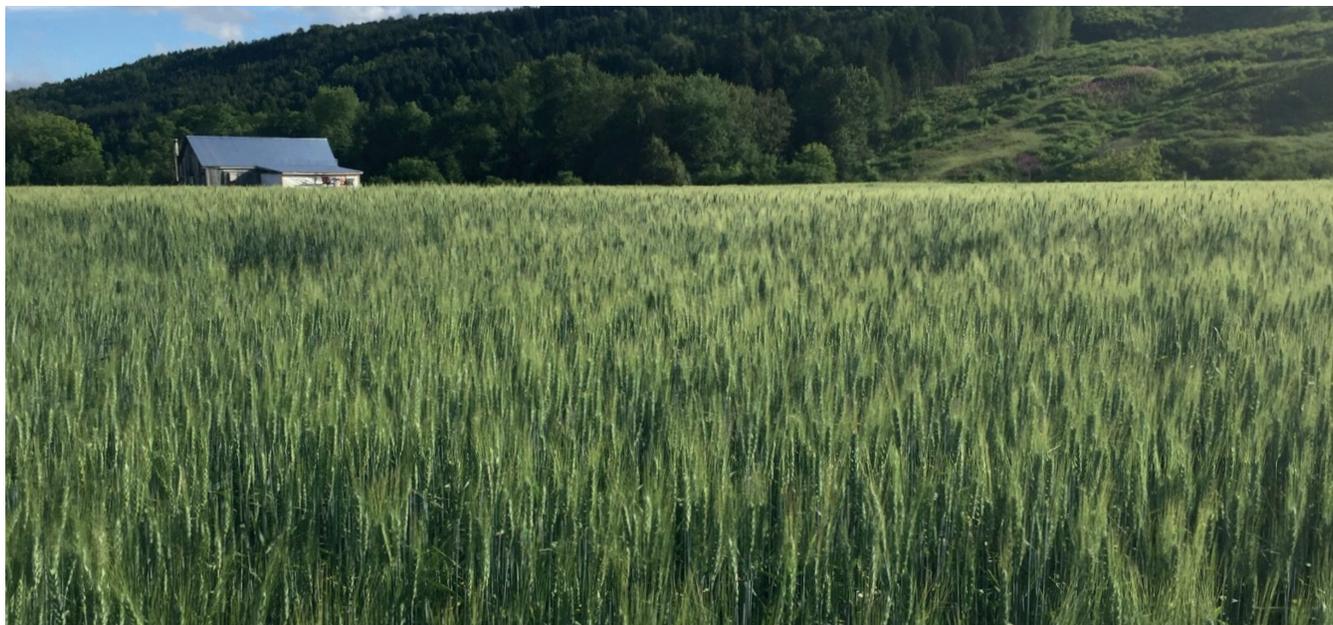
Fondation agit comme un contrepoids à cette tendance particulièrement défavorable pour les Québécoises et les Québécois les moins bien nantis. Il poursuit deux missions essentielles afin d'assurer à celles et ceux qui ont un emploi une préparation adéquate pour la retraite : rendre accessible l'information et fournir une solution d'épargne moins coûteuse.

Premièrement, grâce à l'engagement des Responsables Fondation (RF) qui forment un véritable réseau au Québec, Fondation intervient au sein même des organisations et des entreprises en bonifiant la connaissance des travailleurs en matière de littératie financière. Considérant que l'éducation à la finance personnelle, la sensibilisation au développement durable et à la consommation responsable constituent des éléments essentiels à la vie citoyenne, le Fonds améliore aussi constamment les outils qu'il met à la disposition des RF.

Afin que les travailleurs puissent prendre des décisions en matière d'épargne-retraite, Fondation coordonne à l'aide de son réseau des centaines d'activités de développement et de formation continue chaque année dans toutes les régions du Québec. Ces activités portent sur l'importance de la préparation financière de la retraite et les moyens qui sont à la disposition de chacun pour s'assurer de revenus convenables le moment venu.

La littératie financière ne se limite pas à l'épargne-retraite. C'est parce qu'il souhaite toucher le plus large public possible sur différents sujets que Fondation est à l'origine de Plandaction, qui offre un service de planification financière, et qu'il est partenaire de Viaction, qui propose une assurance-vie accessible.

Deuxièmement, les crédits d'impôt propres à un fonds de travailleurs et la flexibilité des modes de cotisation, notamment par la retenue sur le salaire, permettent aussi à plus de travailleurs d'économiser pour la retraite. En effet, grâce à la déduction à la source qui permet aux cotisants de bénéficier des déductions fiscales et des crédits d'impôt directement sur leurs payes, plus de personnes peuvent se permettre d'épargner régulièrement puisque l'impact de cette discipline d'épargne sur le budget quotidien est moindre.



Entreprise Pierre Du Moulin de Charlevoix, productrice de grains biologiques.

## La fonction investissement

Dans un contexte de changements rapides et profonds, il faut s'adapter, se réinventer, avoir l'audace de changer, d'innover. Pour l'investissement, cette attitude concerne autant les investissements directs en entreprise, les investissements privés alternatifs incluant les fonds partenaires et spécialisés, que les placements sur les marchés financiers.

Sur le plan des investissements directs, Fondation cherche à soutenir des entreprises engagées dans la transition vers un développement durable : ce sont elles qui seront les plus résilientes et les plus performantes. Des entreprises qui font preuve d'innovation et d'originalité en vue de répondre à des enjeux économiques, sociaux et environnementaux et qui diminuent leur empreinte carbone. En plus d'une bonne gouvernance, de se préoccuper de leur communauté et de témoigner d'agilité dans leur structure organisationnelle, ces entreprises donnent du sens au travail de leurs employés et de la valeur à leurs partenaires et fournisseurs sur la base de critères qui vont au-delà du prix le plus bas. C'est ce type d'entreprise que Fondation recherche.

Afin d'aider ces entreprises à faire face aux enjeux actuels et futurs et à saisir les opportunités tout en améliorant leur performance, Fondation leur offre des produits de financement, mais aussi une expertise et un accompagnement qui s'échelonnent dans le temps. Cet accompagnement fait en sorte que les entreprises peuvent évoluer vers un rendement global et intégrer des mesures d'impact positif sans jamais perdre de vue le rendement financier.

De plus, Fondation s'inscrit dans le spectre de la finance durable, une posture qui comprend pour l'organisation l'investissement responsable, l'investissement durable, l'investissement thématique et l'investissement structurant. Cette forme de gradation de la portée des investissements constitue à la fois des jalons pour les entreprises soutenues et un mode d'évaluation de l'impact extrafinancier de son portefeuille pour Fondation.

De plus, Fondation privilégie, sans s'y limiter, trois thèmes d'investissement : l'agroalimentaire durable, la lutte contre les changements climatiques et le développement de villes et de communautés durables. Fondation y concentre plus de 40 % de ses investissements directs, ce qui lui permet de s'attaquer à d'importants défis sociétaux en évitant de se disperser. En fait, ces thèmes de l'investissement ne fonctionnent pas en vase clos, mais sont là pour structurer ses actions et gagner en impact. Les trois thèmes contribuent à une approche globale qui fait rayonner les principes de développement durable et qui favorise la création d'une culture propre à Fondation et l'élaboration d'un véritable écosystème financier.

## L'agroalimentaire durable

Pour se rapprocher davantage de la nature et pour s'éviter d'être soumis à des chaînes d'approvisionnement mal contrôlées, énergivores et fragiles, on doit pouvoir repenser la manière dont on cultive, s'approvisionne et se nourrit. On doit pouvoir soutenir des formes de production qui respectent et protègent la biodiversité, des approches de culture et d'élevage souvent plus locales, ouvertes aux stratégies circulaires, équitables et accessibles.

Pour y parvenir, Fondation se dote d'une grille d'analyse lui permettant de cerner les enjeux auxquels une entreprise répond, comme celui de préserver une chaîne alimentaire résiliente allant de la production agricole jusqu'au consommateur. Il en va à la fois de la souveraineté alimentaire (notre capacité à produire localement ce que nous mangeons) et de la sécurité alimentaire, car les interrelations qui existent entre l'alimentation, la santé physique et mentale, voire la réussite scolaire, ne sont plus à démontrer.

C'est dans cette optique que Fondation est devenu un partenaire du Créneau AgroBoréal au Saguenay — Lac-Saint-Jean. Fondation produit une offre de financement et d'accompagnement originale qui s'enracine localement et qui soutient l'innovation dans ce secteur, notamment à travers le volet jeune pousse qui répond aux besoins d'entreprises plus récentes. Fondation soutient également plusieurs entreprises faisant partie du créneau d'excellence Aliments santé de la Capitale-Nationale. Par exemple, l'entreprise Pierre Du Moulin regroupe des entrepreneurs du secteur agroalimentaire qui souhaitent revaloriser des terres agricoles de Charlevoix par un projet en agriculture durable et biologique.

## La lutte contre les changements climatiques

Du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 31 mai 2020, les projets d'impact dans lesquels Fondation a investi dans l'intention de contribuer à la lutte contre les changements climatiques ont permis d'éviter l'émission de 941 642 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. Cette évaluation a été calculée, selon une méthodologie basée sur la Norme ISO 14064-2. Ainsi, Fondation, par ses investissements directs et indirects poursuivant cet objectif, aura permis d'éviter en un an l'équivalent des émissions de plus de 250 000 voitures sur nos routes.

La décision de Fondation de ne posséder aucun titre de sociétés détenant des réserves d'énergie fossile illustre cette recherche constante de cohérence qui caractérise une approche de gestion globale. Entre 2015 et 2018, Fondation a ainsi réduit de 51 % l'empreinte carbone de ses placements sur les marchés boursiers tandis que sa participation en obligations vertes totalisait plus de 160 millions de dollars au 31 mai 2020 sur les marchés financiers. Une étude sur l'intensité carbone de l'ensemble du portefeuille de Fondation est présentement effectuée et les résultats seront divulgués ultérieurement.

## Les villes et communautés durables

En appuyant les Créneaux et pôles d'excellence des régions, Fondation contribue à la transformation des économies locales, s'appuyant sur des forces spécifiques à chaque région. Cette approche favorise la revitalisation territoriale, la croissance économique, et des relations positives entre les zones urbaines et rurales. Les investissements de Fondation dans Agropur, La Coop fédérée, le Théâtre le Diamant et la Coopérative nationale de l'information indépendante poursuivent ces objectifs.

La constitution de fiducies comme la Fiducie Angus, qui vise à pérenniser un modèle de développement où les entreprises et les résidents partagent un milieu de vie plus écologique et harmonieux, et la Fiducie UPA-Fondation, une fiducie d'utilité sociale (FUS) à but non lucratif qui vise à protéger les terres contre la spéculation et favorisant l'accès à la relève, en sont deux autres exemples.

Là où l'on pourrait ne voir que des risques ou des problèmes, Fondation voit aussi des opportunités. C'est ainsi que le Fonds peut, avec l'apport de partenaires stratégiques, contribuer à transformer une cicatrice industrielle comme le site de l'ancienne raffinerie Shell en complexe environnemental où l'on décontamine des sols. On comprend, ici, qu'un tel projet chevauche deux de nos thèmes d'investissement : les villes et communautés durables ainsi que la lutte contre les changements climatiques.

## Des investissements structurants

Depuis des années, Fondation multiplie les initiatives et les innovations en créant des véhicules financiers ayant pour objet de contribuer à une économie plus performante, plus inclusive, plus équitable et plus verte.

Des initiatives comme le Fonds Inlandsis, doté de 30 millions de dollars, qui propose du financement de projets de réduction de GES par contrat carbone participent à cette transformation souhaitée de l'économie. Annoncée dans le cadre de la 22<sup>e</sup> Conférence des Parties de l'ONU (CDP 22) en présence du premier ministre du Québec et créée en partenariat avec la Coop carbone, cette offre unique constitue un puissant incitatif pour que les industries les plus polluantes, minières et pétrolières, transforment leurs pratiques. Inlandsis finance également la transition énergétique par la mise en place de procédés de biométhanisation produisant à partir du lisier du gaz naturel renouvelable (GNR) ou, encore, la reforestation dans le but de capter et de séquestrer du carbone.



Art Massif, structures de bois de Saint-Jean-Port-Joli, a construit la pergola du Jardin botanique de Montréal.

Le Fonds LCC SEC s'inscrit pleinement dans la lutte contre les changements climatiques. Il soutient la croissance des entreprises dont l'activité contribue au rapprochement des cibles de réduction des émissions de GES.

Le Fonds de gestion durable des sols Urapi SLF, créé avec Ecotierra et l'apport initial de Filaction et annoncé à l'occasion de la CDP 23, permet le développement et l'opération de projets d'agroforesterie durable dans le monde. On exporte ainsi une expertise québécoise novatrice en matière de culture sous les arbres, notamment du café, en l'intégrant à une structure coopérative qui permet aux cultivateurs et à leurs familles d'obtenir une juste rémunération et plus de stabilité. Une initiative qui démontre qu'on peut à la fois contribuer au développement d'une entreprise d'ici tout en contribuant au développement durable ailleurs dans le monde.

En matière d'équité et d'inclusion, Fondaction a également un engagement clair envers l'entrepreneuriat féminin. Dès 2003, Fondaction a contribué avec Filaction à la mise en place de fonds consacrés aux femmes entrepreneures, un réseau qui est devenu le réseau Femmessor. Par la suite, en partenariat avec Femmessor et Investissement Québec, Fondaction a aussi contribué au Fonds pour les femmes entrepreneures FQ qui soutient près de 300 entreprises de propriété féminine.

En plus de ses investissements directs, Fondaction capitalise Filaction, un fonds spécialisé qui répond à des besoins de financement situés entre 50 000 \$ et 500 000 \$. Il s'agit d'une forme d'escalier de financement donnant accès, entre autres, au microcrédit et qui s'adresse aux PME québécoises de toutes les sphères d'activités, particulièrement du milieu culturel, du tourisme et de l'économie sociale. Filaction a de

plus mis en place des fonds qui s'adressent spécifiquement aux entrepreneurs issus des communautés culturelles : le fonds afro-entrepreneurs et le fonds mosaïque.

### La fonction dialogue

Fondaction est convaincu que la transformation vers une économie plus performante, plus équitable, plus inclusive et plus verte passe par l'engagement d'une pluralité d'acteurs de la société. Ceux-ci doivent donc impérativement « tisser des liens » et « unir leurs forces » pour que cette conscience solidaire puisse se concrétiser. Transcendant les aspects financiers auxquels Fondaction se consacre, l'engagement du Fonds se manifeste donc aussi à travers une présence et une contribution active au sein d'instances locales, nationales et internationales dédiées à la recherche et aux innovations.

En échangeant avec ses parties prenantes, avec des experts du climat et des intervenants du monde de l'économie sociale et solidaire, de la finance et du monde des affaires, Fondaction approfondit sa conscience et sa connaissance des enjeux afin de mobiliser son capital de manière innovante pour y répondre. Ces échanges contribuent également au rayonnement de la finance durable. C'est en prenant part aux débats de société qui concernent son expertise et ses champs d'intervention que Fondaction contribue aussi au changement. C'est ce qui fait que Fondaction est actif au sein de réseaux provenant de différents secteurs, dont ceux de l'économie sociale et solidaire, de la lutte contre les changements climatiques, de la finance, du développement urbain et communautaire et de la recherche.

Comme on l'a vu dans le volet traitant de la fonction investissement, plusieurs annonces structurantes ont été faites lors des Conférences des Parties. Ces présences à Marrakech, Paris, Bonn ou Ordos, qui ont jalonné le parcours de Fondation, ont donné lieu dans le passé à des présentations conjointes avec les représentants de nos gouvernements qui ont permis de mieux faire rayonner le positionnement stratégique de Fondation. Cette présence est aussi à l'origine d'une forme de partenariat entre Fondation et Mirova, gestionnaire du Fonds LDN (Land Degradation Neutrality), initié par la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification, dans lequel Fondation a été le premier investisseur privé. Ce réseautage aura à son tour suscité l'investissement du Fonds LDN dans le Fonds Urapî. Dernière reconnaissance provenant de cette ouverture sur le monde, Fondation est depuis novembre 2019 la première institution canadienne à faire partie du prestigieux Conseil des investisseurs au sein du Global Impact Investing Network (GIIN), plus important réseau international consacré à la finance d'impact. Fondation y co-pilote le groupe de travail sur la lutte contre les changements climatiques.

C'est pour cette raison que Fondation participe à plusieurs groupes de travail et qu'il recherche un maximum de cohérence dans ses pratiques internes et ses choix d'investissement. Il peut ainsi contribuer à un véritable enrichissement collectif sans jamais perdre de vue le rendement de l'épargne de ses actionnaires.

Animé par cet esprit d'enrichissement collectif et aussi le désir d'agir localement, Fondation a adopté une cause qu'il promeut à proximité de ses bureaux de Montréal et de Québec, soit l'implantation de jardins communautaires au sein de deux écoles situées en milieu défavorisé. La nourriture étant au centre de nos vies, Fondation aide ainsi à atténuer localement les effets des disparités sociales sur le plan de la santé tout en suscitant un maximum d'adhésion à ce type de cause dans son environnement professionnel immédiat. En partenariat avec MicroHabitat à Montréal et Le Pignon Bleu à Québec qui agissent comme responsables du volet opérationnel, Fondation fournit à ces deux écoles l'expertise et le matériel nécessaire à l'implantation de leur potager éducatif.

### **La pertinence d'agir de manière systémique en lien étroit avec les ODD**

Très tôt dans son développement, Fondation a jugé nécessaire de refléter ses actions à travers une chaîne de valeurs qui donne du sens à l'argent, c'est-à-dire qui démontre les retombées extrafinancières des flux de capital. Que des travailleurs puissent durant leur vie active épargner

pour leur retraite tout en contribuant au bien commun sur les plans environnemental, social et économique au point de favoriser la création et le maintien d'emplois pour des travailleurs plus jeunes est apparu comme une forme de solidarité intergénérationnelle fondamentale.

Avec l'élaboration des ODD par l'ONU, la finance durable a maintenant à sa disposition un éventail complet des champs dans lesquels il lui faut intervenir pour que cette solidarité à l'égard des générations futures soit universellement partagée. Ce à quoi Fondation s'emploie et qu'il désire refléter en intégrant de manière plus évidente ces objectifs qu'il poursuit à travers ses activités.

### **Impacts économiques directs et indirects**

Recourant à une méthode d'évaluation des retombées économiques inspirée de celle utilisée par Investissement Québec, Fondation effectue chaque année une étude d'impact des retombées directes et indirectes de ses activités d'investissement en incluant celles réalisées par Filaction dont le capital provient entièrement de Fondation. Depuis plusieurs années, l'étude est confiée à l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC). Cette évaluation a pour objectif de cerner la part des retombées économiques attribuables aux interventions de Fondation et de Filaction. Le risque financier, l'importance du projet et les perspectives de croissance du secteur d'activité sont les variables utilisées pour collecter les données. Une fois recueillies, les données font l'objet de simulations économétriques par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) qui utilise pour ce faire le modèle intersectoriel du Québec qu'il a mis au point. Le portefeuille d'entreprises visées par l'étude pour l'année 2019-2020 compte 278 PME, entreprises privées, coopératives ou OBNL dans tous les secteurs d'activité et dans toutes les régions du Québec. On estime que c'est 990,7 millions de dollars qui étaient investis dans les entreprises et les fonds ayant fait l'objet de l'étude d'impact réalisée par l'IREC.

Selon l'IREC, la part des recettes fiscales et parafiscales attribuables à Fondation que le gouvernement du Québec perçoit s'élève respectivement à 85,6 millions de dollars et à 121,7 millions de dollars. En appliquant la même méthodologie aux retombées dont bénéficie le gouvernement fédéral, ce sont des recettes fiscales de 53,9 millions de dollars et des recettes parafiscales de 19,2 millions de dollars que l'on peut attribuer aux investissements de Fondation.

Le gouvernement du Québec offre un crédit d'impôt de 20 % aux épargnants qui cotisent au Fonds. L'émission d'actions à Fondation s'étant élevée à 284,1 millions de dollars pour l'année 2019-2020, la dépense fiscale a représenté 56,8 millions de dollars. Puisque les retombées fiscales et parafiscales attribuables à Fondation et Filaction sont de 207,3 millions de dollars, le ratio avantages / coûts pour le gouvernement du Québec par rapport à ce fonds fiscalisé s'établit à 3,65 pour l'année financière 2019-2020. Le gouvernement fédéral octroie, quant à lui, un crédit d'impôt de 15 %. Pour l'année financière 2019-2020, le crédit d'impôt fédéral a représenté une dépense de 42,6 millions de dollars. Avec des retombées fiscales et parafiscales attribuables aux investissements de Fondation et Filaction de 73,1 millions de dollars, le ratio recettes-dépenses pour le gouvernement fédéral a été de 1,72.

Ainsi, pour chaque dollar en crédit d'impôt accordé aux épargnants de Fondation en 2019-2020, le gouvernement du Québec a récupéré 3,65 \$ et le gouvernement du Canada 1,72 \$ en revenus fiscaux et parafiscaux. L'étude démontre clairement que les deux paliers de gouvernement ont récupéré, dans la même année, beaucoup plus en recettes fiscales et parafiscales que la valeur des crédits d'impôt octroyés aux épargnants.

	Gouvernement du Québec	Gouvernement du Canada
Recettes fiscales et parafiscales attribuables à Fondation	207,3M\$	73,1 M\$
Dépenses fiscales	56,8 M\$	42,6 M\$
Ratio	3,65	1,72

Une fois les projets d'investissement comptabilisés dans l'exercice entièrement réalisé, on évalue que Fondation et Filaction auront maintenu ou créé 47 135 emplois. En y ajoutant une estimation des retombées provenant des investissements réalisés par les fonds partenaires ou spécialisés, l'IREC conclut que les activités de Fondation auront contribué à maintenir ou à créer un total de 47 968 emplois au cours de l'exercice financier s'étant terminé le 31 mai 2020.

## Emplois maintenus et créés

(au 31 mai)

	2020			2019
	Directs	Indirects	Totaux	Totaux
Fondation et Filaction	33 187	14 781	47 968	39 553



## Fondation soutient de différentes manières des organisations engagées dans la transformation de notre monde.



### Partenariats et engagements externes

Fondation est convaincu que la transformation vers une économie plus équitable, inclusive, verte et performante passe par l'engagement d'une pluralité d'acteurs et de leaders de la société. C'est dans le but de contribuer à cette synergie que Fondation étend son champ d'intervention au-delà sa fonction financière. Que ce soit pour mettre de l'avant une cause sociale, un actif culturel dans son milieu, un catalyseur économique ou pour prendre part aux débats de société qui concernent son expertise ou qui sont en lien avec son ambition d'impact, Fondation soutient de différentes manières des organisations engagées dans la transformation de notre monde.

Entre le 1<sup>er</sup> juin 2018 et le 31 mai 2020 Fondation a créé, développé et consolidé des liens productifs et générateurs de retombées mutuellement positives avec plus de 70 organisations.

### Chambre de commerce de l'Est de Montréal (CCEM)

La CCEM défend et promeut les intérêts socioéconomiques de ses 1200 membres et des 32 000 entreprises situées à l'est du boulevard Saint-Laurent. Elle intervient pour le développement économique et social de l'Est et s'engage publiquement en faveur d'enjeux axés sur la prospérité de ses entreprises et de sa communauté. À titre de membre et de fier résident de l'Est avec son siège social situé au 2175, boulevard de Maisonneuve Est, Fondation y exerce un leadership rassembleur. Ainsi, en plus d'une participation active aux travaux de réflexion menés par la CCEM sur l'avenir de ce territoire, deux représentants du Fonds ont animé un atelier dans le cadre du Colloque PME organisé par la CCEM en octobre 2019. Une quarantaine d'hommes et de femmes entrepreneurs à la tête de PME ont alors pris connaissance de nouvelles occasions d'affaires en développement durable et partagé leurs pratiques gagnantes en ce domaine.

## Le créneau d'excellence AgroBoréal

Par son entente initiale de partenariat en 2018, Fondation s'est engagé à créer une plateforme d'investissement de 20 millions de dollars pour stimuler et appuyer le développement des filières agroalimentaires durables de la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean. L'environnement nordique a une incidence sur la typicité des produits et sur les méthodes originales de culture. Le volet Jeune pousse mis sur pied dans ce cadre a pour objectif d'encourager ce savoir-faire et d'accompagner de jeunes entreprises à fort potentiel dans leur développement. De plus, Fondation soutient chaque année l'organisme dans le financement de ses opérations.

Comme investisseur désirant améliorer la performance environnementale des modes de production et la santé des populations, nous soutenons les initiatives qui innovent et interviennent à différents moments de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. On renforce ainsi une offre québécoise saine et nutritive qui va de la terre à l'assiette.

## Espace libre et Le Diamant

La réflexion et la créativité sont essentielles pour transformer notre monde. Cette faculté d'imaginer qui caractérise l'artiste est tout aussi importante pour innover dans le domaine de la finance durable. Les partenariats entre Fondation et Espace libre à Montréal et entre Fondation et le théâtre Le Diamant à Québec poursuivent l'objectif de démocratiser l'accès à la culture tout en renforçant l'ancrage de Fondation dans les quartiers où ses deux grands bureaux sont situés.

## Finance Montréal

C'est à l'invitation du gouvernement du Québec, en novembre 2010, que l'industrie des services financiers a créé Finance Montréal, la grappe financière du Québec. Cet organisme regroupe des banques, des sociétés financières et d'assurance, le gouvernement du Québec, la Ville de Montréal, la Communauté métropolitaine de Montréal, l'Autorité des marchés financiers (AMF), ainsi que des universités. Elle mène des travaux visant à structurer le secteur financier et à en accroître la compétitivité à l'international. Partenaire depuis 2010, Fondation entend continuer à contribuer dans ce cadre à faire de Montréal un épice mondial de la finance durable.

## Forum GNR

Organisé par BiogasWorld, le premier Forum GNR tenu en sol québécois devrait avoir lieu au printemps 2021. Fondation et Énergir agissent à titre de partenaires stratégiques de cet événement ayant pour but de dynamiser cette nouvelle filière au potentiel structurant. Le 26 novembre 2019, les principaux acteurs de la filière GNR

au Québec se sont réunis une première fois au Carrefour financier solidaire, l'immeuble de Fondation, afin de lui donner une véritable impulsion. Pour Fondation, le GNR s'inscrit dans une stratégie circulaire ayant un impact positif sur l'environnement, la biodiversité, l'emploi et le développement régional par la création d'un nouveau marché et de nouveaux revenus.

Qu'il s'agisse de cibler la transformation des matières organiques qu'on détourne des sites d'enfouissement municipaux pour les revaloriser, de mobiliser les grandes industries afin de récupérer et transformer le méthane provenant des résidus forestiers ou encore de réseauter et d'équiper le milieu agricole afin de procéder à la biométhanisation des lisiers et fumiers, toutes ces mesures contribueront de manière significative à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et ce dans de nombreuses régions du Québec.

## Global Impact Investing Network (GIIN) – Conseil des investisseurs

Membre du GIIN depuis 2018, le plus important réseau international consacré à la finance d'impact, Fondation a été la première organisation québécoise à s'y joindre. Le GIIN regroupe plus de 300 membres et a pour mission d'accélérer le déploiement et l'efficacité de la finance d'impact dans l'industrie à l'échelle mondiale, en diffusant les meilleures pratiques, les innovations et des données relatives aux activités de finance d'impact.

Depuis novembre 2019, Fondation fait aussi partie du prestigieux Conseil des investisseurs du GIIN. Cette instance regroupe une cinquantaine d'organisations exerçant leur leadership dans le domaine de l'investissement d'impact dans le monde. Fondation est la première institution canadienne à y siéger.

## SWITCH

SWITCH, l'Alliance pour une économie verte est un organisme à but non lucratif composé de leaders provenant des secteurs économique, financier et environnemental. La mission de SWITCH est de mobiliser une diversité d'acteurs aux forces et expertises complémentaires pour faire du Québec une société innovante, résiliente, concurrentielle, alliant équité sociale et protection de l'environnement. Fondation travaille ainsi en concertation avec les autres membres afin d'identifier des pistes de solutions pragmatiques pour accélérer de manière réaliste la transition vers une économie plus verte et plus sobre en carbone.

Le dialogue continu entre SWITCH et les gouvernements vise davantage de cohérence dans le développement des politiques et des interventions de l'État en la matière. Ces échanges favorisent la convergence des nombreuses initiatives provenant des secteurs public, privé, associatif, coopératif et mutuel et de la société civile en faveur d'une économie verte.

### Collecte de fonds au bénéfice de trois organismes communautaires

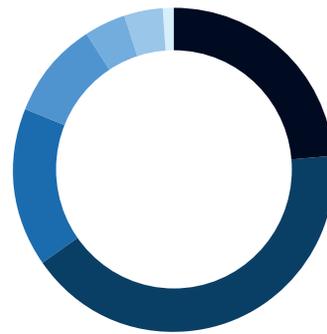
En raison de la pandémie, plusieurs familles ont été confrontées à des pertes de revenus et ont dû se tourner vers une banque alimentaire pour manger à leur faim. Souhaitant participer à l'effort collectif et agir en acteur positif au sein de sa communauté, Fondation a organisé une collecte de fonds au bénéfice du Club des petits déjeuners, de la Cuisine Collective Hochelaga-Maisonneuve à Montréal et du Pignon bleu à Québec. Les trois organismes ont en commun de contribuer à la sécurité alimentaire de leur communauté. C'est à l'initiative du conseil d'administration de Fondation que ce mouvement de solidarité a démarré et s'est étendu aux équipes de Fondation et de la Caisse d'économie Solidaire. Grâce à un don qui aura totalisé 42 115 \$, ces trois organismes ont pu aider encore plus de personnes en situation précaire.

### Dons et commandites

Mise en place en 2008, la Politique de dons et commandites énonce que Fondation privilégie l'appui à des projets ou des initiatives qui contribuent au développement des affaires, qui encouragent l'économie sociale, le développement local et régional et qui appuient les initiatives ou activités associées au réseau syndical, au développement durable et à la recherche. Il exclut tout projet lié à des partis politiques ou des groupes religieux. La politique prévoit l'établissement d'un budget annuel global correspondant à environ 1 % des dépenses de fonctionnement de Fondation, incluant les traitements et les avantages sociaux. Pour l'année de 2018-2019, ce ratio a atteint 1,3 % et en 2019-2020 0,9 %. Ce ratio a été préféré à un cadre de dépenses fixé à partir d'un pourcentage des bénéfices, ce qui témoigne de l'engagement de Fondation à soutenir le milieu au-delà des conjonctures. Les dons et commandites sont autorisés en fonction de critères précis. Un rapport de l'ensemble des dons et commandites consentis au cours de l'exercice financier est présenté annuellement au conseil d'administration.

### Répartition des commandites par catégorie

2018-2020



- Partenaires du développement des affaires (24 %)
- Économie sociale et développement local (42 %)
- Développement durable (16 %)
- Art-culture (10 %)
- Actions communautaires et œuvres caritatives (4 %)
- Réseau syndical (4 %)
- Recherche (1 %)

### Répartition des dons par catégorie

2018-2020



- Social (4 %)
- Actions communautaires et œuvres caritatives (53 %)
- Culture (13 %)
- Éducation (18 %)
- Recherche (9 %)
- Réseau syndical (3 %)

# Pratiques internes



## 52 %

des employés de Fondation  
sont des femmes

## 18 %

des employés sont issus  
des minorités visibles



53 % représente la proportion  
des km parcourus en  
transport collectif ou actif



95 % de nos fournisseurs  
sont québécois

## En bref

Depuis sa création, Fondation aborde la finance de façon innovante et responsable. Sans négliger les enjeux de rentabilité financière et son devoir de fiduciaire envers ses actionnaires, Fondation veut aborder ces enjeux de façon holistique en prenant en considération le développement économique de l'ensemble du territoire québécois, l'équité sociale et l'intégrité environnementale. Afin de continuer de jouer son rôle de précurseur dans l'écosystème de la finance durable, Fondation se doit de retrouver les mêmes préoccupations au sein de sa gestion interne. Les différentes composantes de sa gestion interne, soit sa gouvernance, sa gestion des opérations, ses pratiques environnementales et sa relation avec ses salariés, se déploient en harmonie avec ses fondements démocratiques, les principes de transparence et son sens de la responsabilité sociétale. Ses pratiques internes agissent comme catalyseur dans l'opérationnalisation de la mission du Fonds, c'est-à-dire la création de valeur durable pour ses actionnaires et pour l'ensemble de la société québécoise dans une perspective de transformation positive de l'économie.

## Gouvernance

En se dotant d'une saine gouvernance, Fondation se donne les moyens d'évaluer régulièrement l'impact de ses activités sur les différentes parties prenantes et l'adéquation des opérations avec sa mission. Cette rétroaction lui permet de rechercher constamment les meilleures pratiques à adopter, en cohérence avec les valeurs et la culture de l'institution.

Sur le plan de la structure organisationnelle, les principes de transparence et de responsabilité sociétale qui animent le conseil d'administration s'opérationnalisent à travers une gestion collaborative. Ce mode de gestion vise à profiter de la participation et de l'engagement de chacun des salariés au processus de fixation des objectifs et des modes d'organisation du travail dans l'atteinte de buts communs. Comme les autres organisations financières, Fondation est soumise à un cadre d'opération rigoureux, mais vise toujours à demeurer fidèle à sa mission intrinsèque et à cette volonté de démocratisation du capital qui ont mené à sa création. Bien que sa création ait été initiée par la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Fondation est une institution indépendante et l'organisation syndicale n'en contrôle ni les orientations, ni les activités, ni a fortiori le conseil d'administration.

Le conseil d'administration de Fondation compte une majorité de membres indépendants issus du monde des affaires, des milieux universitaires, de l'économie sociale ainsi que de l'administration publique. Les politiques, le budget et les orientations stratégiques de Fondation sont adoptés par le conseil d'administration qui maintient une vision globale des activités et supervise le travail de la direction. L'assurance du respect de l'application de chacune des politiques ainsi que le suivi des activités courantes et de la situation financière de Fondation sont confiées au conseil d'administration, lequel a créé certains comités pour l'assister dans son travail.

La loi constituant Fondation prévoit que dans l'exercice de son rôle, la présidence du conseil d'administration voit au bon fonctionnement du conseil et des comités et s'assure que les membres du conseil, à l'exception de la présidente-directrice générale, exercent leurs fonctions et pouvoirs à distance des activités quotidiennes du Fonds.

Fondation dispose d'une ligne directrice en matière de gouvernance, recommandée par le comité de gouvernance et d'éthique et adoptée par le conseil d'administration. En plus d'établir les rôles et responsabilités du conseil d'administration, elle vise à apporter des précisions, entre autres, sur la composition et l'indépendance du conseil, ainsi que sur l'évaluation périodique de sa performance et à réaffirmer l'engagement des membres en vertu du code

de conduite et d'éthique de Fondation. La ligne directrice en matière de gouvernance fait également état des dispositions à prendre lors de l'élection ou de la désignation des membres, de la Politique de jetons de présence et de remboursement de dépenses des membres du conseil d'administration et des comités, de même que des processus de formation continue.

Les informations présentées dans cette section sont en date du 31 mai 2020. Le conseil d'administration de Fondation poursuit ses travaux visant la révision de la gouvernance.

## Conseil d'administration

La loi constituant Fondation définit la composition du conseil d'administration. L'octroi de la présidence du conseil d'administration à la présidence de la CSN n'est pas statutaire, elle n'est ni assurée dans la loi constitutive de Fondation ni dans ses règlements généraux, de sorte que la distinction entre la gouvernance et les opérations est rigoureusement respectée.

### Composition

Le conseil d'administration se compose ainsi :

- cinq personnes nommées par le comité exécutif de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) dont trois, parmi celles-ci, doivent se qualifier comme personnes indépendantes;
- deux personnes nommées par le conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec;
- quatre personnes élues par l'assemblée générale des détenteurs d'actions de catégories A et B;
- trois personnes nommées par les membres évoqués aux trois points précédents;
- la présidente-directrice générale du Fonds, pour la durée de son mandat à ce titre.

Le conseil d'administration est constitué de femmes et d'hommes issus de domaines en lien avec les activités, la mission et le positionnement du Fonds en tant qu'institution socialement responsable vouée au développement économique du Québec. Les administrateurs sont choisis, entre autres, pour leurs compétences dans le financement d'entreprises, pour leurs connaissances et leur expérience du monde des affaires, des milieux coopératifs et communautaires ainsi que de l'administration publique, en concordance avec le profil global souhaité au sein du conseil d'administration.

## Membres du conseil d'administration

**Jacques Létourneau** A | G  
Président du conseil d'administration de Fondation  
Président de la Confédération des syndicats nationaux

**Thierry C. Pauchant** \* | G  
Professeur honoraire à HEC Montréal

**Geneviève Morin** A  
Présidente-directrice générale de Fondation

**Marc Picard** \* | A  
Directeur général de la Caisse d'économie  
solidaire Desjardins

**Clément Guimond** \* | B  
Vice-président du conseil d'administration de Fondation  
Retraité de la Caisse d'économie solidaire Desjardins

**Pierrette Poirier** \* | H  
Retraîtée du Centre de santé et de services sociaux  
(CSSS) du Suroît

**Pierre Patry** D | I  
Secrétaire-trésorier  
du conseil d'administration de Fondation  
Trésorier de la Confédération des syndicats nationaux

**Jean-Pierre Revéret** \* | D | F  
Professeur associé, ESG-UQAM, Département de  
stratégie, responsabilité sociale et environnementale

**Diane Beaudry, CPA, CA, IAS-A** \* | B | C | I  
Présidente de Conseil de Projection inc.

**Louise St-Jacques** \* | A | I  
Retraîtée de la Coopérative des travailleurs de La Puce  
Ressource Informatique et de La Puce communautaire inc.

**Claude Demers, CPA, CGA** \* | B  
Retraité du Mouvement Desjardins  
Administrateur de sociétés

**Michel Tétreault** E  
Trésorier de la Fédération  
de l'industrie manufacturière (CSN)

**Nicole Fontaine** \* | D  
Retraîtée de l'Office de la protection  
du consommateur

**Michel Tremblay** \* | E  
Retraité du Centre intégré de santé et de services  
sociaux (CISSS) de la Montérégie

**Pierre B. Lafrenière** \* | A | G  
Vice-président exécutif de Oaklins Canada Est inc.  
Administrateur de sociétés

### Légende

\* Membre indépendant du conseil d'administration

A Membre du comité exécutif

B Membre du comité d'audit

C Membre du comité d'évaluation

D Membre du comité de gouvernance et d'éthique

E Membre du comité de placement (autres investissements)

F Membre du comité du portefeuille d'entreprises  
québécoises publiques (EQP)

G Membre du comité de ressources humaines

H Membre du comité des achats de gré à gré

I Membre du comité de la gestion des risques et de la  
sécurité des opérations

### Profil global souhaité

Le profil global recherché des membres du conseil d'administration de Fondation en cinq éléments :

- les membres du conseil doivent être en mesure de faire preuve de bon jugement, d'intégrité et de conscience sociale;
- ils doivent accorder la disponibilité nécessaire à l'accomplissement de leur fonction;
- ils apportent une contribution à la réalisation de la mission;
- ils doivent posséder plusieurs compétences, dont la compréhension des rapports sociaux, des enjeux du développement durable, du développement local, régional et sectoriel, des connaissances financières incluant celles du financement d'entreprises et des marchés financiers, une expérience de la gouvernance et de la gestion et, finalement, une connaissance du domaine de l'épargne-retraite;
- Fondation recherche un équilibre dans la représentation d'hommes et de femmes au sein du conseil reflétant différentes composantes de son actionnariat et de la société québécoise.

### Comités permanents du conseil d'administration

Le conseil d'administration a créé des comités pour l'assister dans son travail afin de faciliter et d'assurer un suivi régulier des activités et de l'application des codes, normes et des politiques. Ces comités ont pour tâche de formuler des recommandations au conseil, le comité exécutif ayant, de plus, un pouvoir décisionnel.

La loi constituant Fondation contient des dispositions sur la composition du comité exécutif (en raison de son pouvoir d'autorisation des investissements), du comité de gouvernance et d'éthique ainsi que du comité de ressources humaines. Les comités sont composés de membres du conseil d'administration et, lorsque requis, de membres externes reconnus pour leurs expertises. L'organigramme suivant présente les comités créés par le conseil d'administration.

### Comité exécutif

Composé du président du conseil d'administration, de la présidente-directrice générale et de trois autres membres du conseil d'administration, ce comité exerce les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration entre les réunions du conseil. La composition de ce comité doit être constituée d'une majorité de personnes indépendantes. À ce jour, les

activités de ce comité ont été concentrées principalement sur l'autorisation d'investissements et l'autorisation des déboursments relatifs aux investissements consentis par le conseil ou le comité exécutif. Le comité exécutif autorise les investissements de 5 millions de dollars et moins. Il effectue également le suivi de l'évolution du portefeuille d'investissements directs en entreprise.

### Comité d'audit

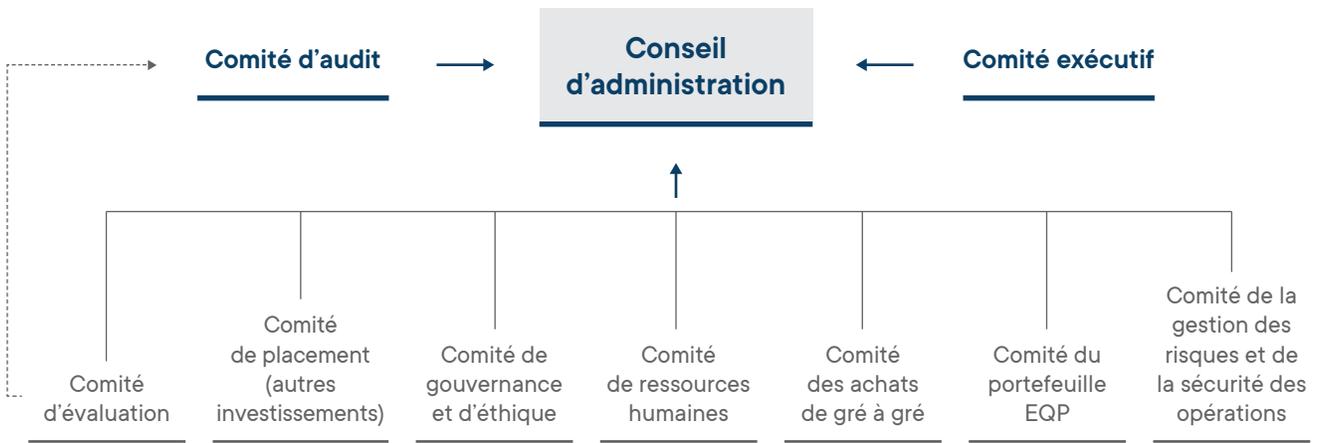
Composé de membres du conseil d'administration qui ne font pas partie de la direction de Fondation et, en majorité, de membres indépendants, ce comité voit au respect des pratiques comptables et des exigences légales et réglementaires. Il prend connaissance et examine les perspectives financières triennales et les prévisions budgétaires annuelles, ainsi que tous les documents y étant reliés préparés par la direction. Il surveille les travaux d'audit des états financiers ainsi que les processus de communication de l'information financière.

### Comité d'évaluation

Composé d'un membre du conseil d'administration et de deux membres externes, ce comité fait rapport au comité d'audit à titre de comité consultatif quant à l'évaluation de la juste valeur des investissements en capital de développement réalisés par Fondation et il est consulté relativement à la Politique d'évaluation des investissements en capital de développement et aux méthodes utilisées lors de l'évaluation semestrielle des investissements en capital de développement.

### Comité de placement (autres investissements)

Composé de trois membres, dont deux membres du conseil d'administration et un membre externe, ce comité assure le suivi régulier de la gestion des autres investissements par les conseillers en valeurs externes retenus à cette fin et, au besoin, formule des recommandations au conseil d'administration sur la Politique de placement (autres investissements) ou sur le choix du ou des conseillers en valeurs externes.



### Comité de gouvernance et d'éthique

Composé de membres du conseil d'administration qui ne font pas partie de la direction de Fondation et, en majorité, de membres indépendants, ce comité aide le conseil d'administration à remplir son rôle de supervision et de contrôle relativement aux activités de Fondation et lui formule des recommandations sur la gouvernance, notamment en ce qui a trait au profil global des compétences et des expériences recherchées au sein du conseil, à la procédure à suivre pour l'examen des antécédents, à la Politique relative à la qualification de personne indépendante et au processus de mise en candidature pour l'élection de membres du conseil d'administration par l'assemblée générale des actionnaires. Il donne également au conseil d'administration son appréciation sur la qualification d'une personne comme personne indépendante et il veille à l'application du code de conduite et d'éthique. Le comité ne peut délibérer ou prendre de décisions qu'en présence d'une majorité de personnes indépendantes.

### Comité de ressources humaines

Composé de trois membres du conseil d'administration, dont la présidence du conseil. La majorité des membres doit être indépendante et le comité ne peut délibérer ou prendre de décisions qu'en présence d'une majorité de personnes indépendantes. Le comité élabore et recommande au conseil d'administration un profil de compétences et d'expérience pour la nomination de la présidence-direction générale. Il élabore et propose les critères pour évaluer la performance de la présidence-direction générale de Fondation et fait des recommandations au conseil d'administration concernant ses modalités d'emploi, dont sa rémunération. Le comité a également pour mandat d'approuver la structure salariale et les modalités d'emploi applicables aux autres membres du comité de direction.

### Comité des achats de gré à gré

Composé d'un membre du conseil d'administration et de deux membres externes, ce comité est responsable de l'application de la *Politique d'achat de gré à gré des actions de catégorie A* et de la Politique de transfert des actions ou des fractions d'action de catégorie A.

### Comité du portefeuille d'entreprises québécoises publiques (EQP)

Composé d'un membre du conseil d'administration et de deux membres externes, ce comité assure le suivi régulier du portefeuille investi dans des entreprises québécoises publiques et formule périodiquement au conseil d'administration des recommandations concernant ce type d'investissements.

### Comité de gestion des risques de la sécurité des opérations

Composé de trois membres du conseil d'administration qui ne font pas partie de la direction, ce comité a comme mandat principal d'examiner les pratiques générales ainsi que les mesures de gestion prises par la direction visant à maintenir à un niveau approprié les risques liés à la sécurité des opérations.

Tous les comités ci-haut mentionnés rendent compte, au minimum, annuellement au conseil d'administration.

## Codes de conduite et d'éthique

Le conseil d'administration a adopté en 2001 un code de conduite et d'éthique à l'intention de ses administrateurs, dirigeants, cadres et toute autre personne à qui s'applique le code. Celui-ci s'applique en raison d'une entente, d'un contrat d'emploi ou d'un mandat dans la mesure prévue à cette entente, ce contrat ou ce mandat.

Depuis 2002, un code de conduite et d'éthique équivalent, lui aussi révisé chaque année, s'applique aussi à l'ensemble du personnel syndiqué de Fondation. Les personnes visées doivent éviter de se placer dans des situations pouvant mettre leur intérêt personnel et celui de Fondation en conflit.

Ces codes de conduite et d'éthique définissent, entre autres, les règles de conduite des personnes visées. Ils proscrivent l'utilisation d'avantages découlant d'une information ou d'un intérêt quelconque relié à Fondation, incompatible avec leurs fonctions et leurs responsabilités. Il leur incombe de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter tout conflit ou apparence de conflit d'intérêts pour maintenir leur impartialité dans l'exécution de leurs tâches et leurs responsabilités. Les codes de conduite et d'éthique contiennent des mesures anticorruption et limitent la valeur des dons, cadeaux, services et autres avantages pouvant être acceptés par les employés et dirigeants de Fondation. Ils ne doivent en aucun temps avoir un effet dans l'exécution des rôles et responsabilités de chacun ni être susceptibles de porter préjudice à la crédibilité de Fondation.

Toutes les personnes à qui s'appliquent les codes de conduite et d'éthique (100 % des employés syndiqués, cadres, administrateurs et autres personnes visées) doivent signer un engagement à cet effet dès leur embauche ou leur nomination. Les administrateurs, dirigeants, cadres et employés syndiqués, en plus des autres personnes visées, doivent aussi remplir une déclaration annuelle. Les codes de conduite et d'éthique incluent l'obligation de divulguer annuellement les intérêts importants (plus de 10 %) dans toute entreprise, les participations au sein de divers conseils et l'existence de toute autre situation pouvant créer des conflits d'intérêts. Qu'elle provienne de l'interne ou de l'externe, toute question relative à l'application des codes de conduite et d'éthique doit être soumise à la vice-présidence Gouvernance et gestion des risques. Au besoin, elle prend avis auprès du comité de gouvernance et d'éthique ou des conseillers juridiques de Fondation et fait rapport au comité.

En matière de divulgation à l'égard de faits jugés préjudiciables à Fondation, une disposition des codes de conduite et d'éthique prévoit que tout déclarant doit, sous le sceau de la confidentialité, aviser par écrit et dans les

meilleurs délais la vice-présidence Gouvernance et gestion des risques ou la présidence du conseil d'administration de toute information pertinente à l'application des codes de conduite et d'éthique qui serait portée à sa connaissance. Les codes assurent également qu'aucune mesure de représailles ne sera prise contre la personne qui fournit de l'information. Le comité de gouvernance et d'éthique est chargé de voir à l'application des codes, d'en assurer la révision et de faire rapport annuellement au conseil d'administration. À ce jour, aucun cas de corruption ou de conflit d'intérêts n'a été signalé.

La vice-présidence Gouvernance et gestion des risques effectue le traitement des litiges ou autres préoccupations majeures de Fondation et en fait un suivi auprès de la présidence-direction générale ainsi qu'auprès du comité d'audit. Lorsque requis, le conseil d'administration est informé des démarches et des mesures de résolution prises.

## Politiques, conformité et gestion des risques

Depuis sa création, le Fonds témoigne d'une grande vigilance sur le plan du contrôle et de la gestion des risques et de la conformité aux lois et règlements en vigueur, notamment afin de protéger et de créer de la valeur pour ses actionnaires.

Fondaction a adopté une approche globale de gestion des risques. La Politique de gestion intégrée des risques adoptée en 2010 par le conseil d'administration du Fonds précise que son objectif est de donner l'assurance raisonnable que les risques encourus n'excèdent pas les seuils acceptables. S'adressant à l'ensemble des employés et dirigeants ainsi qu'à tous les secteurs d'activité, cette politique réitère la responsabilité de chacun dans la gestion des risques qui les concernent. Enfin, la politique rappelle le rôle central du conseil d'administration en ce qui concerne son suivi ainsi que de la tolérance aux risques de Fondaction.

La Politique intégrée de gestion des risques relève du conseil d'administration et de la présidence-direction générale et opérationnalisée par la vice-présidence, Gouvernance et gestion des risques. Cette dernière en assure la supervision de la mise en œuvre opérationnelle de la politique, incluant l'analyse, la documentation détaillée des risques, la désignation de responsables pour chacun des risques, la mise sur pied d'un processus de veille et la définition des stratégies de gestion des risques prioritaires pour Fondaction.

La gestion intégrée des risques est partie intégrante de la conduite des affaires de Fondaction et fait partie de sa culture. Le processus est permanent, dynamique et évolutif et vise à cerner l'ensemble des risques, notamment ceux liés aux enjeux du développement durable tant à l'interne qu'à l'externe. Le comité de direction assure un suivi régulier des différents risques au cours de l'année.

Par ailleurs, conformément aux exigences de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, Fondaction a mis en œuvre un programme de conformité et une évaluation des risques est effectuée relativement aux activités de la souscription visées par cette loi. Le rapport porté à la connaissance du conseil d'administration de Fondaction n'a relevé aucune infraction. Tous les deux ans, un examen documenté des politiques et des mesures du programme de conformité et de l'évaluation des risques est effectué et le conseil d'administration en est tenu informé.

À Fondaction, les pouvoirs décisionnels relatifs aux autorisations d'investissement et de déboursement ont toujours été conférés au conseil d'administration et au

comité exécutif selon la nature de la demande. Aucune limite d'investissement discrétionnaire n'est confiée aux membres de l'équipe de l'investissement ni à la direction de Fondaction, à l'exception du processus d'autorisation d'un déboursé conservatoire. Aucun employé ne peut donc décider seul d'un investissement, et ce, tant pour les fonds que pour les entreprises, à l'exception de la limite de 500 000 \$ en cas de nécessité pour un déboursement conservatoire. Lorsqu'une telle situation survient, elle fait l'objet d'un rapport à la prochaine réunion du comité exécutif. Tout investissement doit être approuvé par le comité exécutif ou le conseil d'administration qui doit donner son aval en cohérence avec les principes stipulés dans la Politique d'investissement en capital de développement qui intègre les aspects environnementaux, sociaux et économiques. Le processus d'investissement élimine toute notion de pouvoir d'influence que pourrait avoir un employé par rapport à un dossier précis puisque les recommandations soumises aux instances émanent d'une recommandation du comité de l'investissement, composé de membres de différents modules et de membres externes.

En matière de développement durable, l'approche de Fondaction en est une de prévention. Elle consiste à faire preuve de vigilance et à entretenir une réflexion sur les conséquences économiques, sociales et environnementales de ses activités, tant à l'interne qu'à l'externe, lorsqu'au meilleur de sa connaissance la décision est prise notamment en ce qui a trait aux risques liés aux changements climatiques. À cette approche, s'ajoute des efforts en vue d'accélérer des retombées positives via des actions transformatrices.

En ce qui a trait aux placements (autres investissements), les conseillers en valeurs doivent respecter leur mandat de gestion dans toutes les transactions qu'ils effectuent. Fondaction ne fait affaire qu'avec des firmes bien établies qui ont des systèmes de conformité et de gestion des risques. Les titres sont chez le dépositaire, Fiducie Desjardins, ou tout sous-dépositaire désigné. Fondaction est inscrit au Registre des lobbyistes du Québec ainsi qu'au Registre des lobbyistes fédéral.

## Gestion des opérations

La structure organisationnelle de Fondation reflète sa vision de la gestion, de la collaboration et de la performance.

La responsabilisation des salariés ainsi que le sens de l'initiative sont des valeurs mises de l'avant au sein de l'organisation. Dans les 24 premières années du Fonds, la répartition des opérations s'est faite entre différents modules en favorisant à la fois l'autonomie de ceux-ci et leur interdépendance dans la poursuite de l'objectif commun.

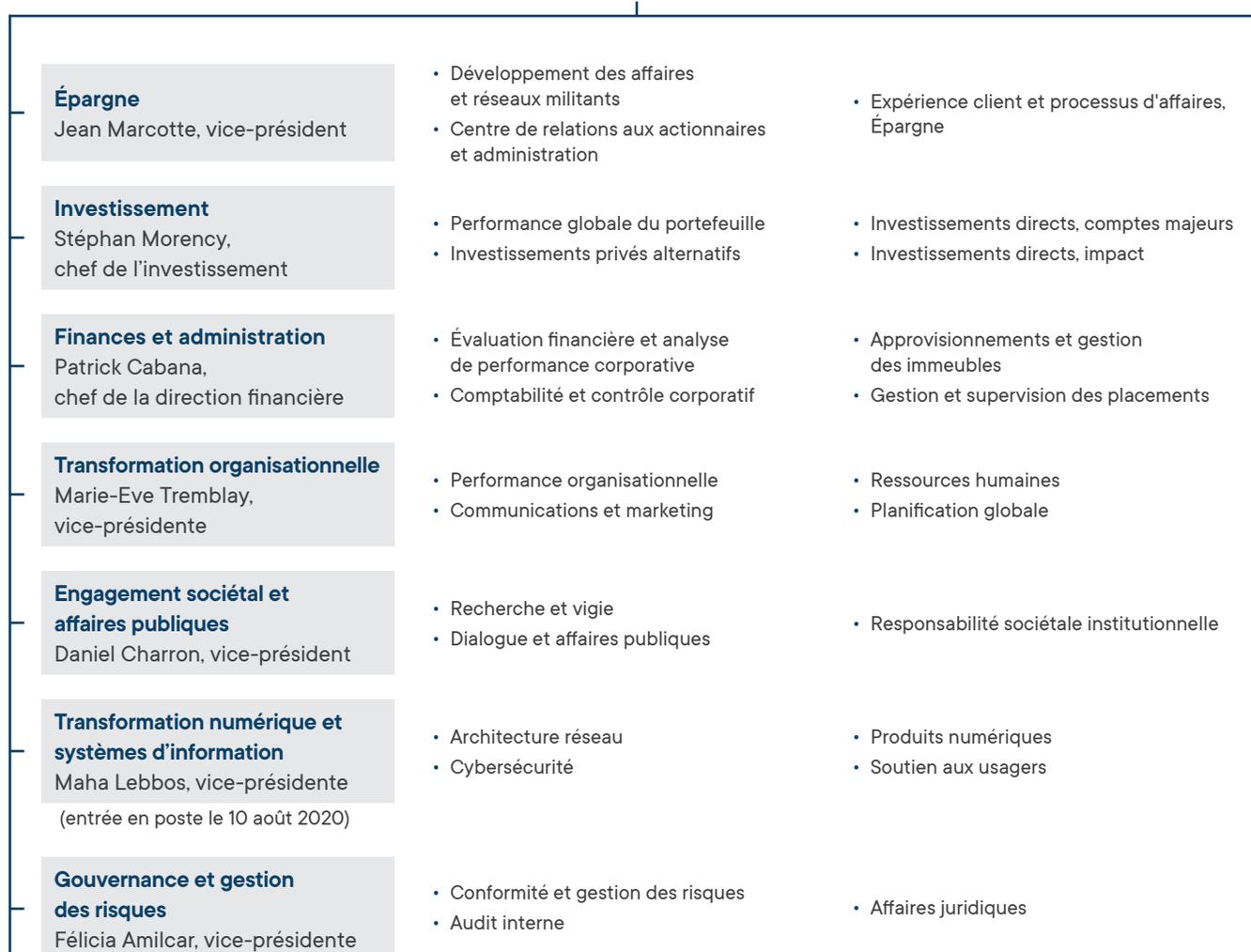
Comme précurseur en finance durable, Fondation n'hésite pas à prendre des décisions importantes en alignement avec le positionnement et les valeurs de l'entreprise, ciblant des objectifs de croissance à la fois durable et rentable. L'arrivée d'une nouvelle présidente-directrice générale en janvier 2020 marque un jalon important dans cette évolution. Sa vision résolument positive du rôle de Fondation et de

la place qu'on doit accorder aux personnes a permis de créer une nouvelle dynamique, notamment à travers des modifications apportées à la structure organisationnelle.

## Structure opérationnelle

Les 11 modules qui existaient ont fait place à sept vice-présidences dotées chacune de mandats précis pour lesquels elles sont imputables. Cette nouvelle structure a le bénéfice de regrouper des équipes appelées à collaborer régulièrement tout en permettant toujours la transversalité, ce qui rend chaque équipe plus fonctionnelle. Ainsi actualisé, l'organigramme permettra d'alléger les processus et de mettre à niveau l'efficacité opérationnelle du Fonds pour le rendre plus performant.

Geneviève Morin  
Présidente-directrice générale



## **Comités de la présidence-direction générale**

Les comités suivants soutiennent, contribuent et partagent les responsabilités du bon fonctionnement des opérations à Fondation. Ces comités relèvent de la présidence-direction générale.

### **Comité de direction**

Présidé par la présidente-directrice générale et regroupant les vice-présidences, ce comité dirige les activités de manière à assurer la réalisation de la mission de l'organisation, l'atteinte des objectifs priorités et le suivi des résultats. Il a notamment pour fonctions de débattre des choix stratégiques et formuler des recommandations au conseil, voir à une allocation optimale des ressources, gérer le portefeuille de projets, favoriser la collaboration entre les équipes et assurer la circulation de l'information au sein de l'entreprise.

### **Comité de gestion**

Présidé par la présidente-directrice générale et composé de l'ensemble des cadres de l'organisation, le comité de gestion est le lieu privilégié de consultation et de réflexion en amont des décisions stratégiques. Il favorise la collaboration entre les équipes ainsi que la circulation de l'information au sein de l'entreprise. Il a également pour fonctions d'effectuer un suivi régulier de l'évolution du plan d'exécution.

### **Comité de l'investissement**

Présidé par le chef de l'investissement et composé de membres de la direction et de deux membres externes, ce comité formule au conseil d'administration ou au comité exécutif les recommandations concernant les investissements en capital de développement et voit au suivi régulier des investissements réalisés.

### **Comité de l'investissement – régions ressources**

Présidé par la cheffe-adjointe, investissement direct d'impact, et composé de cadres de l'organisation et de membres externes représentant les régions ressources, ce comité formule au conseil d'administration ou au comité exécutif les recommandations concernant les investissements en capital de développement sur le territoire des régions ressources.

### **Comité de sécurité des opérations**

Présidé par la vice-présidence Transformation numérique, ce comité composé de membres de la direction, voit à la mise en place et au suivi d'un plan d'actions permettant d'atteindre les objectifs visés en matière de cybersécurité dans une perspective d'amélioration continue.

## Profil des salariés

Fondation est composé de 175 salariés dont 15 travaillent à Québec et 160 à Montréal. La répartition des salariés est présentée dans les tableaux selon divers éléments d'information tels que la catégorie d'emplois, le genre et l'âge. L'équipe de Fondation a accueilli 27 personnes en 2018-2019 et 28 personnes en 2019-2020. Au cours des deux dernières années, le taux de roulement du personnel détenant un poste régulier a légèrement augmenté, passant de 7,7 % durant l'année financière 2018-2019 à 9,1 % en 2019-2020. Lors de cette période, 17 personnes ont choisi de quitter Fondation pour relever de nouveaux défis et 12 personnes ont pris leur retraite.

Fondation préconise l'égalité des chances dans le domaine de l'emploi et la convention collective du personnel syndiqué prévoit qu'aucune menace, contrainte ou discrimination ne puisse être exercée à l'endroit d'une personne salariée en raison des facteurs suivants : race, couleur, nationalité, origine sociale, langue, sexe, grossesse,

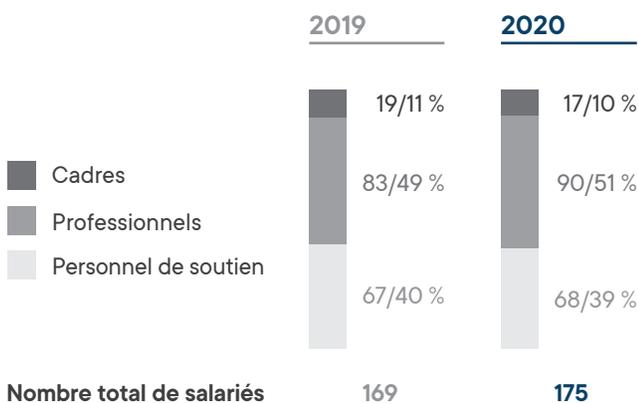
orientation sexuelle, état civil, âge, croyances religieuses, opinions politiques, handicap, liens de parenté, situation parentale ou dans l'exercice d'un droit que lui reconnaissent la convention collective de Fondation ou la Charte québécoise des droits et libertés.

Aucun incident de discrimination n'a été constaté au cours de la période de référence. L'ensemble des salariés du Fonds réside au Québec et près de 18 % des salariés sont membres d'une minorité visible. Il n'existe pas de différences dans les prestations versées selon le sexe et les statuts d'emploi des salariés, qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel, qu'ils occupent un poste temporaire ou permanent. Les femmes représentent au 31 mai 2020, 52 % du personnel et 47 % des gestionnaires. Six salariés ont bénéficié d'un congé parental, soit cinq hommes et une femme. Tous ceux et celles dont le congé parental prenait fin dans la période courant jusqu'au 31 mai 2020 sont revenus au travail et occupent le même poste qu'auparavant. Les tableaux suivants visent à brosser un portrait du personnel de Fondation en fonction des catégories d'emploi, de genre et d'âge.

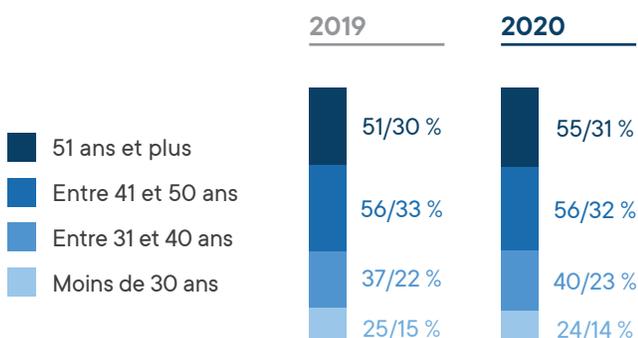
## Répartition du personnel

(au 31 mai)

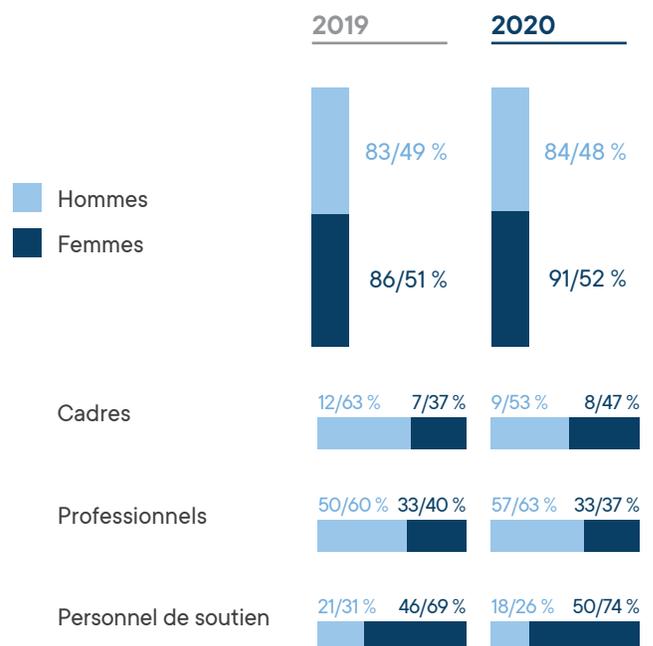
### Par catégorie d'emploi

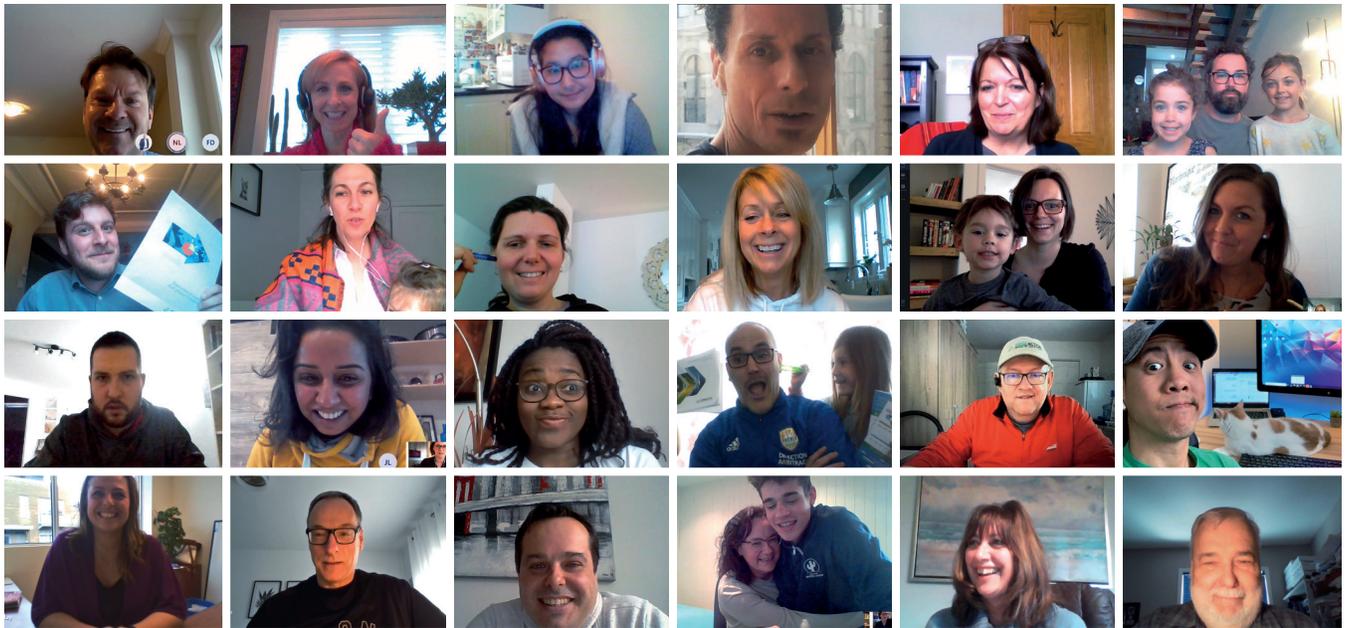


### Par catégorie d'âge



### Par genre





La quasi-totalité des salariés de Fondation font du télétravail depuis mars 2020.

## Rémunération et conditions de travail

L'ensemble des salariés à l'exception des cadres de l'organisation sont représentés par le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Fondation, affilié à la CSN. La période couverte par le présent rapport a été marquée par la négociation d'une nouvelle convention collective. En effet, la précédente convention collective échouait le 1<sup>er</sup> juin 2018. De ce fait, une nouvelle convention collective a été signée le 13 mai 2019 entre les parties syndicale et patronale. Son application, rétroactive au 1<sup>er</sup> juin 2018, est effective jusqu'au 31 mai 2025.

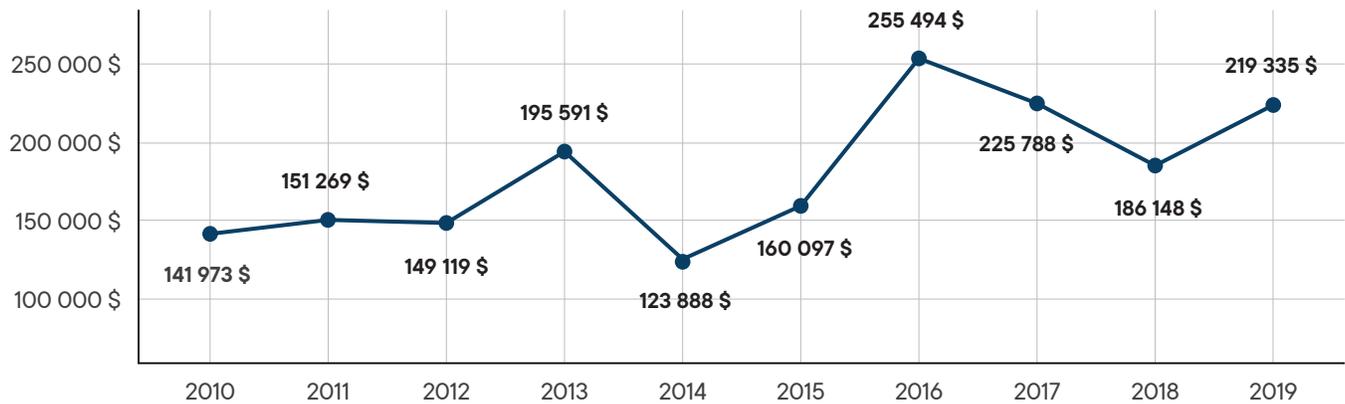
En matière de relations de travail, Fondation adopte une approche du travail qui priorise les personnes et vise à être un fonds positif, précurseur et performant. Ce mode de gestion favorise une circulation plus fluide de l'information, le partage des connaissances et la démocratisation des prises de décisions afin d'augmenter la mobilisation et le sentiment d'appartenance des salariés. Cette approche tient compte de facteurs humains tels que la qualité des relations dans les équipes de travail et entre celles-ci, l'adaptabilité aux changements technologiques, l'aménagement des méthodes de travail ainsi que les questions portant sur la conciliation travail et famille. La nouvelle convention collective continue de prévoir le traitement de ces questions selon une représentation paritaire au sein du comité des relations de travail. C'est sur une base consensuelle que ce comité recherche des solutions pour les mandats qui lui sont confiés. Les délais de notification sont établis en fonction de la complexité des situations.

En plus de bénéficier d'une assurance vie et d'une assurance invalidité, le personnel est couvert par une assurance complémentaire sur la santé, les médicaments et les soins dentaires. Les salariés et leur famille immédiate ont également accès à des services gratuits d'intervention psychosociale. Au cours des deux derniers exercices financiers, les taux d'absentéisme étaient en baisse, soit 4,32 % en 2018-2019 et 3,89 % en 2019-2020. Cette diminution s'explique, entre autres, par une baisse des absences prolongées de salariés aux prises avec des maladies demandant des soins de longue durée.

Créé à l'initiative du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Fondation (CSN), le comité de santé et sécurité au travail a pour mandat la prévention et la sensibilisation de l'ensemble des salariés aux enjeux de santé et sécurité. Un seul accident de travail a été signalé pour la période étudiée et des mesures appropriées ont été mises en place pour éviter que cela se reproduise. Il est clair, par la nature des activités de l'organisation, que les probabilités qu'un accident de travail se produise sont faibles, la majorité des salariés n'étant pas directement exposés à de tels risques. Les pathologies liées à la posture et au stress en milieu de travail sont les plus susceptibles d'affecter la santé des salariés. À cet égard, Fondation assure un environnement de travail favorisant l'épanouissement de son personnel et un accès à des ressources spécialisées afin de prévenir, autant que possible, les maladies liées au stress. La mise en place du programme d'aide aux employés par le biais de l'assurance collective fait partie de ces mesures. De plus, advenant une absence prolongée, la personne salariée peut profiter d'un service d'accompagnement professionnel pour faciliter sa réintégration au travail dans le cadre d'un retour progressif.

## Dépenses de formation

(au 31 décembre)



Au printemps 2020, dans le contexte de la pandémie du coronavirus, Fondation a outillé matériellement ses employés afin de permettre le télétravail tout en prenant soin de bien définir les conditions réelles dans lesquelles chaque travailleur devait évoluer selon son environnement familial et physique. De plus, l'initiative *Santé et mieux-être* a été mise en place afin de soutenir et d'améliorer la santé physique et psychologique des employés dans le contexte de la pandémie. Cela a permis de tester des activités et différents moyens pour développer sur une base permanente un programme de santé et mieux-être adapté aux besoins des salariés. Parmi les moyens retenus, soulignons la tenue d'événements virtuels se déroulant en direct et l'envoi d'une infolettre hebdomadaire proposant les activités de la semaine. Certaines activités sont récurrentes comme les ateliers de yoga, d'entraînement physique ou portant sur la gestion du stress et d'autres sont ponctuelles, de sorte qu'on assure de la diversité. Le comité responsable de l'initiative a également mis sur pied une escouade santé et mieux-être dont les membres offrent à celles et ceux qui vivent une période de stress plus intense dans ce contexte, une écoute bienveillante et confidentielle. De plus, l'espace virtuel *Machine à café* permet des interactions spontanées entre tous les salariés des différents modules.

Dans l'exercice de leurs fonctions, les salariés peuvent faire appel à treize secouristes certifiés, dont onze à Montréal et deux à Québec, ce qui équivaut à plus de 8 % de l'effectif total. Les personnes désignées possèdent la formation requise et peuvent intervenir en tout temps en cas d'urgence afin de donner les premiers soins. Des membres de l'équipe des ressources humaines voient à ce que les trousse de premiers soins soient correctement approvisionnées et facilement accessibles. Par ailleurs, 17 personnes, soit 11 % des salariés, ont suivi une formation portant sur les mesures de prévention en cas d'évacuation.

Le programme de formation et le développement des compétences sont des éléments fondamentaux de la gestion des ressources humaines de Fondation. Le programme comporte plusieurs niveaux et formes :

- la formation continue et ponctuelle, en fonction des projets et des objectifs des opérations, dans tous les champs d'expertise : cybersécurité, ressources humaines, gestion, développement durable, communication, finances, administration, etc.;
- la formation à long terme dans un programme et une institution d'enseignement reconnu tel que, certification universitaire (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle);
- la reconnaissance des acquis;
- la formation offerte par les ordres professionnels (le barreau, CPA, CRHA, etc.);
- les conférences, les ateliers de travail encadrés;
- les programmes de formation en ligne ou présentiel pour des compétences en bureautique (suite Office) ou autres;
- des programmes de formation interne pour l'entraînement à la tâche lors de l'intégration d'un nouvel employé (comprendre les outils utilisés, les concepts du produit, etc.);
- de la formation lors du déploiement de nouvelles solutions technologiques;
- des capsules de formation pour chaque employé (cybersécurité).

En plus d'offrir des formations pertinentes, Fondation assure également un suivi du développement des compétences. Les dépenses de formation par rapport à la masse salariale s'élevaient à 1,3 % pour l'année 2018 et 1 % pour l'année 2019.

Le programme de développement des compétences vise à soutenir les gestionnaires et les salariés dans leur cheminement de carrière, mais aussi dans leur familiarisation aux valeurs et à la culture de Fondation. Dans une organisation comme Fondation, les pratiques et les conceptions éthiques doivent être en harmonie avec sa mission et ses valeurs afin de permettre la meilleure adéquation possible entre les aspirations des personnes et celles visées par l'organisation elle-même.

Ce programme propose un encadrement général en matière d'accompagnement et de formation qui vise trois principaux objectifs : favoriser l'intégration des nouveaux salariés et le développement des connaissances et des habiletés considérées essentielles à l'exercice de leur fonction ; assurer la mise à jour des connaissances et des habiletés du personnel affecté par un changement administratif, opérationnel ou technologique ; favoriser le développement du potentiel dans le but d'assurer l'épanouissement professionnel de ses ressources et prévoir le développement d'une relève tout en anticipant les besoins futurs de Fondation.

Afin de réaliser ces objectifs, un programme d'appréciation des potentiels propre à chaque vice-présidence est toujours en vigueur à Fondation. Ce programme a été élaboré sur une base de développement des compétences et du potentiel, et non sur une base de performance liée à la rémunération. La rencontre du salarié avec le gestionnaire immédiat doit avoir lieu une fois par an. On y partage l'autoévaluation du salarié et celle effectuée par le gestionnaire. Il arrive que les besoins de formation soient discutés lors de cette rencontre. Lorsque le gestionnaire fait parvenir au service des ressources humaines le formulaire d'appréciation de potentiel complété, les informations sont saisies et enregistrées au dossier du salarié afin de permettre un suivi par les ressources humaines.

Pour l'année 2019-2020, 38 % des salariés ont bénéficié d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière avec leur direction. Ce résultat est en dessous des attentes de l'organisation.

Afin de faciliter la transition des travailleurs vers la retraite, un programme de préparation à la retraite est offert aux salariés âgés de plus de 45 ans. Ce programme se décline en deux volets qui s'adressent à des clientèles différentes. Le premier volet s'adresse spécifiquement aux salariés de plus de 55 ans. D'une durée de trois jours, cette formation vise à faciliter la transition entre le travail et la retraite active. Plusieurs spécialistes présentent aux personnes participantes les enjeux liés à la santé, au volet psychosocial, aux questions légales et aux questions financières. On y aborde notamment les caractéristiques particulières du régime de retraite de

## Salaires d'entrée par catégorie d'emploi

(au 31 mai)

	2019-2020	2018-2019
Gestionnaires	164 586 \$	161 359 \$
Professionnels	97 504 \$	95 593 \$
Personnel technique	64 142 \$	62 884 \$
Personnel de soutien	46 988 \$	46 067 \$

Note : Par classe médiane de catégorie d'emploi.

Fondation, de l'intégration des régimes publics ainsi que du maintien de l'assurance santé afin d'outiller et de guider au mieux les salariés. Un autre volet de ce programme est offert aux salariés âgés de 45 à 54 ans pour les sensibiliser aux questions financières et légales. En concordance avec les engagements pris dans le dernier rapport de développement durable, les activités prévues se sont tenues au cours de l'hiver 2020. Ce sont 19 salariés qui ont pu bénéficier de ces activités pour le premier groupe. Une séance de formation était prévue au printemps 2020 à laquelle 25 participants étaient inscrits. Malheureusement, les mesures de distanciation physique imposées par la pandémie qui sévit ont mené au report de l'activité à une date ultérieure. La formation sur la planification à la retraite qui s'adresse aux salariés de 45 à 54 ans devra aussi être reportée pour les mêmes raisons. Des solutions de remplacement sont à l'étude avec les différents fournisseurs.

Fondation reconnaît l'importance de favoriser de bonnes conditions de vie pour l'ensemble de ses salariés en offrant une rémunération équitable et compétitive. Les salaires et avantages sociaux se sont élevés à 34,8 millions de dollars pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2020 comparativement à 28,9 millions de dollars au 31 mai 2019. En 2018, les salaires et avantages sociaux s'élevaient à 24,4 millions de dollars. Un des éléments d'information de la GRI mesure le salaire annuel d'entrée pour la classe d'emplois la plus basse. À Fondation, il se situait en 2020 à 42 833 \$ et en 2019 à 41 994 \$, ce qui correspondait approximativement à deux fois le taux du salaire minimum au Québec.

Le régime complémentaire de retraite des salariés de Fondation est un régime contributif à prestations déterminées, fondé sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. Fondation s'acquitte de ses obligations en tant qu'employeur participant et tous ses salariés bénéficient de ce régime.

Aucun salarié de Fondation ne touche de prime au rendement, qu'il soit syndiqué ou cadre. Ainsi, les traitements salariaux sont fixes et sont établis par convention collective pour les employés syndiqués tandis que les échelles de rémunération des cadres ont été déterminées par un comité de rémunération ad hoc composé de membres du conseil d'administration. Fondation a aussi mis sur pied un programme de relativité salariale visant à s'assurer du caractère équitable de chaque catégorie d'emplois dans le respect des principes énoncés par la Loi sur l'équité salariale du Québec. Un exercice de relativité complet doit être effectué au 31 décembre 2020.

L'augmentation salariale annuelle de tous les salariés, y compris celle des cadres, fixée en fonction de l'augmentation des prix à la consommation et qui tient compte, s'il y a lieu, d'un avancement d'échelon selon l'échelle salariale associée au poste occupé. Le personnel-cadre, ce qui inclut la personne la mieux rémunérée de l'organisation, est assujéti aux seules et mêmes conditions d'augmentation salariale. Cette catégorie d'emploi bénéficie par ailleurs d'une allocation de départ qui correspond à un mois de salaire pour chaque année de service passée en tant que cadre, et ce à concurrence de 12 mois maximum. Une contribution supplémentaire au régime de retraite est également prévue pour la portion de leur salaire dépassant le maximum admissible. La rémunération totale annuelle de la personne la mieux payée de l'organisation est équivalente à 4,1 fois la rémunération totale médiane de l'ensemble des autres salariés de Fondation, démontrant ainsi la faible dispersion salariale au sein de l'organisation.

En matière de conditions de travail, la convention collective du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Fondation (CSN) précise la marche à suivre en cas de grief. Il est en effet stipulé que le salarié doit soumettre par écrit le grief à la personne supérieure autorisée dans les 45 jours de la connaissance du fait à l'origine du grief. Le supérieur dispose de 15 jours pour rendre sa décision par écrit. Par la suite, dans le cas où la réponse ne serait pas jugée satisfaisante ou, encore, si aucune réponse n'était émise passé ce délai, chacune des parties est en droit de soumettre le grief au comité de relations de travail (CRT). Ce comité doit prendre connaissance du grief et tenter de trouver une solution acceptable pour les deux parties et remettre sa décision dans les 30 jours suivants. Lorsque ce comité n'arrive pas à une solution dans les délais prévus ou si celle-ci n'était pas jugée satisfaisante par l'une ou l'autre des deux parties, une demande d'arbitrage est possible. L'arbitre bénéficie alors de 60 jours pour procéder à l'audition du grief et de 40 jours après celle-ci pour rendre sa décision. Pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2018 au 31 mai 2020, un seul grief a été déposé, puis retiré par la suite. Aucun grief relatif aux droits de la personne n'a été déposé.

<sup>1</sup> Tels que la démarche BNQ 21000, les Standards GRI et le SA 8000.

<sup>2</sup> Tels que l'indice ph, l'indice IME, l'indice ECO.



**Dans une organisation comme Fondation, les pratiques et les conceptions éthiques doivent être en harmonie avec sa mission et ses valeurs.**



### Consultation auprès des salariés

Comme par le passé, la plus récente enquête sur la satisfaction auprès des salariés de Fondation a été réalisée par Neuvaction de façon complètement anonyme. Le questionnaire est conçu en tenant compte des aspects normatifs développés selon les principaux standards de référence<sup>1</sup> tout en s'alignant sur les outils usuels de mesure de la satisfaction et de la mobilisation<sup>2</sup>. Ce sont 87,7 % des employés de Fondation qui ont répondu à cette consultation. Ce taux de participation élevé confirme le désir des salariés de contribuer à l'amélioration de leur environnement de travail et démontre leur confiance quant à la probité du processus et à la confidentialité entourant la collecte de l'information et l'analyse des résultats.

Une première section du sondage visait à connaître les facteurs de mobilisation des salariés. Ceux-ci ont dû prendre position sur plusieurs aspects de leurs vies professionnelles et identifier lesquels de ces aspects constituaient pour eux un facteur de mobilisation. Six grands aspects sont sortis du lot, mais les deux principaux facteurs de mobilisation évoqués par les salariés sont les conditions de travail ainsi que la conciliation travail et vie personnelle. Viennent ensuite les facteurs liés au climat de travail, notamment ceux concernant le travail en collaboration et le fait de travailler dans un climat de confiance. Finalement, c'est la fierté des salariés à l'égard de l'organisation ainsi que leur adhésion à la mission de Fondation, notamment son engagement en matière de développement durable, qui ont été les autres facteurs d'importance identifiés.

## Les six principaux facteurs de mobilisation

- Avoir de bonnes conditions de travail
- Avoir un équilibre entre le travail et la vie personnelle
- Travailler en collaboration avec un esprit d'équipe
- Travailler dans un climat de confiance et d'intégrité
- Avoir de la fierté à l'égard de mon organisation
- Travailler pour une organisation engagée dans la voie du développement durable

Le taux de mobilisation des employés est une mesure qui vise à brosser le portrait global de la mobilisation au sein d'un milieu de travail. Pour Fondation, ce taux n'a atteint que 75 %. Selon l'évaluateur, ce résultat révèle une mobilisation adéquate quoique nécessitant une attention accrue puisqu'il est admis dans ce type d'étude qu'un bon taux de mobilisation correspond à un pourcentage minimal de 80 %. À la lumière des présents résultats, Fondation analysera la situation en détail afin de déterminer concrètement quels sont les aspects défaillants et d'apporter les améliorations souhaitables.

Une partie de cette consultation portait sur le degré de satisfaction des salariés à l'égard de leur vie au travail. La moyenne de satisfaction se situe à 73 % en 2020, ce qui représente une légère hausse par rapport au taux de 70 %<sup>3</sup> atteint en 2018. En apparence mineure, cette évolution apparaît néanmoins assez positive lorsqu'on considère le défi de croissance de l'organisation, son nombre de salariés depuis 2012 étant passé de 86 à 175, soit une augmentation de 106 % en huit ans.

Les salariés ont démontré une très forte satisfaction quant aux efforts et aux préoccupations en matière de développement durable de l'organisation ainsi qu'aux valeurs portées par le Fonds. De plus, ils sont très majoritairement à l'aise de parler positivement de Fondation à leur entourage. Les salariés se sont aussi montrés très satisfaits de la manière dont la direction partage l'information financière avec eux, de leur autonomie au travail et du lien de confiance établi avec la direction dans l'accomplissement de leur travail. Les principaux aspects à améliorer résident dans l'aménagement et l'ergonomie de l'environnement de travail et en ce qui a trait aux pratiques d'aménagement du temps de travail. L'encouragement à l'expression des points

de vue, la concertation et la création par les gestionnaires d'un climat encourageant le dépassement, ont aussi été identifiés par les salariés comme étant des aspects à améliorer.

Ces consultations ont révélé l'existence d'un important potentiel du côté des employés, d'un véritable désir de dépassement et d'une forte mobilisation autour de la mission de l'organisation et de ses pratiques en matière de développement durable. Plusieurs mesures en matière d'aménagement du travail, susceptibles d'avoir un effet positif sur la productivité et l'engagement, pourraient être mises en place afin d'augmenter la satisfaction des salariés. L'avènement du télétravail aura vraisemblablement un impact important sur ces variables. Les enjeux relatifs aux communications internes et aux modes de gestion feront également l'objet d'une attention particulière dans ce nouveau contexte.

## Évolution du taux de satisfaction des salariés à l'égard de leur vie au travail

	2020	2018	2016	2014	2012
Satisfaction globale	73 %	70 %	80 %	82 %	83 %

<sup>3</sup> La section du questionnaire relative à la satisfaction a subi une profonde mise à jour qui empêche la comparabilité avec les autres exercices.



Jardin en milieu scolaire.

## Des initiatives structurantes pour faire rayonner les valeurs du Fonds

Soucieux des enjeux éducatifs, sociaux, environnementaux et alimentaires, Fondation a démarré en 2017 un projet de jardins urbains. Avec l'appui de La Cuisine Collective Hochelaga-Maisonneuve, de MicroHabitat et d'Alvéole, un potager de 46 jardinières et trois ruches a été installé sur le terrain de Fondation. Cette initiative a généré rapidement de nombreux bénéfices pour la communauté, notamment celui de fournir en denrées fraîches la cafétéria La Solidaire ainsi que le Marché solidaire. Ce marché est implanté dans un secteur reconnu comme étant un désert alimentaire.

En 2018, le nombre de jardinières cultivées a été doublé et le volet de sensibilisation étendu grâce à l'adhésion de Fondation au mouvement Adoptez une école. Ce mouvement créé par Réseau réussite Montréal, conjointement avec Fusion jeunesse, vise à développer des lieux d'apprentissage dans un contexte autre que la classe. En 2019, Fondation a fait don de 30 jardinières à l'école Champlain, ce qui a fourni à l'école l'occasion d'impliquer plus directement les familles, notamment en organisant des ateliers pédagogiques avec des organismes du milieu. Cette approche communautaire a permis aux élèves et à leur famille de récolter plus de 140 kg de légumes au rythme de production de la nature. En constatant les nombreux effets positifs de cette initiative, Fondation a proposé dès le printemps 2019 une aventure similaire à l'école Sacré-Cœur située dans l'arrondissement Cité-Limoilou à Québec.

Ce projet de jardins en milieu scolaire illustre la nécessité d'aborder concrètement les enjeux sociétaux de façon globale en proposant des solutions multidimensionnelles à petite échelle. Ce projet fait la promotion de saines habitudes de vie en alimentation et transmet des principes d'agriculture durable et

de verdissement du milieu urbain. Il suscite l'appui d'entreprises d'économie sociale locales et la création d'un nouvel espace de socialisation, tout en permettant la distribution de denrées fraîches aux citoyens. L'organisation a maintenant comme objectif d'étendre ce projet à d'autres écoles.

La performance environnementale de Fondation découle de ses activités immédiates et des solutions que l'organisation adopte, mais aussi des efforts de sensibilisation de ses parties prenantes externes et internes telles que les entreprises du portefeuille, les fournisseurs, les organisations présentes au Carrefour financier solidaire et l'ensemble des salariés. Des dîners-conférences portant sur divers sujets, dont les enjeux environnementaux, sont d'ailleurs organisés chaque année à l'intention des salariés et des membres du Carrefour financier solidaire.

## Pratiques environnementales internes

Bien que les activités immédiates de Fondation présentent une empreinte écologique de faible intensité, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'eau et de ses effluents et en matière de biodiversité, le Fonds considère que sa responsabilité sociétale s'applique autant aux impacts environnementaux de ses propres activités qu'à ceux engendrés par ses décisions d'affaires. Compte tenu de son positionnement et de sa raison d'être, l'organisation agit de façon conséquente afin de minimiser l'empreinte environnementale de ses activités internes et promouvoir des modes de consommation plus responsables. La politique en écoresponsabilité de Fondation cible deux grands champs d'intervention, soit la participation à la lutte contre les changements climatiques ainsi que la gestion des matières résiduelles.

## Gestion des matières résiduelles

En tant qu'organisation financière, Fondation consomme relativement peu de matières. Des biens durables comme le mobilier et l'équipement informatique sont les principales matières utilisées dans la réalisation des activités tandis que le papier demeure la matière non durable, quoique recyclable et provenant de sources renouvelables, la plus consommée par Fondation.

Tout le matériel informatique, imprimantes, ordinateurs, serveurs et écrans acquis au cours des deux dernières années sont certifiés ENERGY STAR, TCO et EPEAT. De plus, Fondation se limite à une seule marque d'ordinateur de bureau pour faciliter le recyclage interne des appareils à des fins de formation ou de pièces de rechange. De plus, le matériel informatique désuet est offert à un organisme à but non lucratif qui revalorise les pièces tout en assurant une mission d'insertion sociale.

La consommation de papier comprend une composante interne — consommation de papier sur les lieux de travail — ainsi qu'une composante regroupant les documents destinés à l'externe, principalement pour les communications avec les actionnaires. Depuis plus de 10 ans, la quasi-totalité du papier utilisé à l'interne et une grande partie des documents destinés à l'externe sont certifiés 100 % papier recyclé post-consommation. La grande majorité des documents destinés à l'externe sont aussi imprimés sur du papier certifié Forest Stewardship Council (FSC) et cet usage fait l'objet d'une analyse annuelle des besoins dans le but d'éviter tout gaspillage. Malgré la hausse du nombre d'actionnaires et l'émission de nombreux documents produits à l'interne, Fondation a su diminuer sa consommation relative de papier.

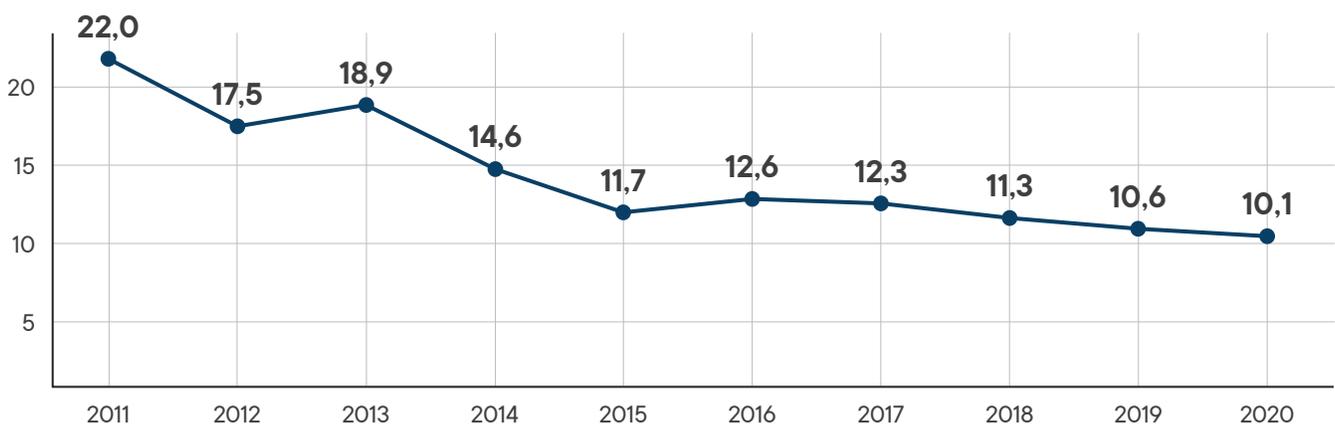
L'amélioration de la performance du Fonds s'explique entre autres par la priorisation des transactions électroniques dans ses échanges avec les actionnaires et les RF. Depuis plusieurs

années, Fondation a mis en place plusieurs initiatives pour diminuer sa consommation de papier tels l'adhésion en ligne, l'envoi électronique des relevés de placement et la transmission des formulaires de rachat d'actions. La consigne consiste à réduire au maximum le nombre d'envois par la poste, limitant au strict nécessaire ce type de communication en fonction notamment des dispositions réglementaires. Ainsi, lorsqu'on se rapporte à l'évolution de son actif net au cours des dix dernières années, Fondation a su diminuer de plus de 50 % sa consommation de papier comme l'illustre le présent graphique. En effet, en 2010–2011, Fondation consommait 22 kg de papier par millions de dollars en actif net comparativement à 10,1 kg en 2019–2020.

Les bureaux de Montréal peuvent compter sur une collecte des matières résiduelles à trois voies afin de maximiser la valorisation de celles-ci. Compte tenu des circonstances entourant la crise du COVID-19, Fondation n'a pu effectuer une étude de caractérisation de ses matières résiduelles dans ses bureaux de Montréal et Québec. La plus récente évaluation a été effectuée en 2018 et révélait que le taux de valorisation des matières résiduelles atteignait 84,7 %. Ces résultats ont permis à Fondation d'obtenir l'attestation de niveau 3 Argent du programme ICI on recycle + de Recyc-Québec. Cette attestation, qui est valable jusqu'en avril 2021, est le plus haut niveau prévu par le programme et vise les entreprises et organismes qui atteignent un taux de valorisation de plus de 70 %. Selon l'étude de 2018, le poids des matières résiduelles produites annuellement par Fondation est évalué 12 780 kilogrammes dont plus de 60 % sont composés de papier et de carton.

## Consommation de papier en fonction de l'actif net

(en kg de papier par M\$ d'actif net)



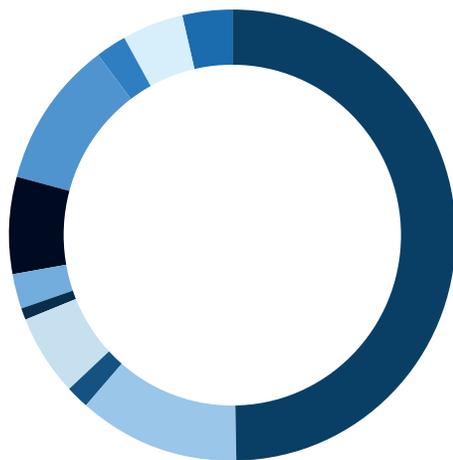
Note : au 31 mai.

Ces données excluent les matières dangereuses qui font l'objet d'un traitement particulier. Les piles, téléphones cellulaires et lampes fluorescentes sont récupérés séparément et traités par des firmes spécialisées. Quant aux cartouches d'encre, elles sont toutes prises en charge et recyclées par les deux fournisseurs d'imprimantes.

Pour Fondation seulement, les taux de récupération pour le papier et le carton sont respectivement de 98,5 % et de 98 %, dépassant ainsi les objectifs du Plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Le taux de récupération du verre, qui s'élève à 99 % dépasse également l'objectif national. Le taux de revalorisation des matières organiques atteint plus de 60 %, soit le niveau prescrit par le Plan d'action du gouvernement.

## Production de matières résiduelles

(Carrefour financier solidaire, 2018)



■ Papier (49,9 %)
■ Carton (11,7 %)
■ Plastique (1,8 %)
■ Verre (5,8 %)
■ Métal (0,5 %)
■ Autre (2,5 %)
■ Papiers essuie-mains (7,0 %)
■ Organique - végétal (10,5 %)
■ Organique - animal (2,3 %)
■ Autres matières compostables (4,5 %)
■ Déchets ultimes (3,5 %)

## Participation à la lutte contre les changements climatiques

Comme mentionnée précédemment, la lutte contre les changements climatiques est centrale dans l'approche de responsabilité sociétale de l'organisation qui requiert, également, la participation directe de tous les salariés. La réduction de l'empreinte carbone provenant des activités courantes de l'organisation et de ses salariés se décline en deux volets. Le volet Énergie considère les dépenses énergétiques, les types d'approvisionnement et la performance qui les caractérise. Le volet Émissions rend compte à la fois des impacts des activités en termes d'émissions de GES et des moyens mis en œuvre afin de les réduire, notamment ceux issus de la Politique en écoresponsabilité de Fondation.

### Énergie

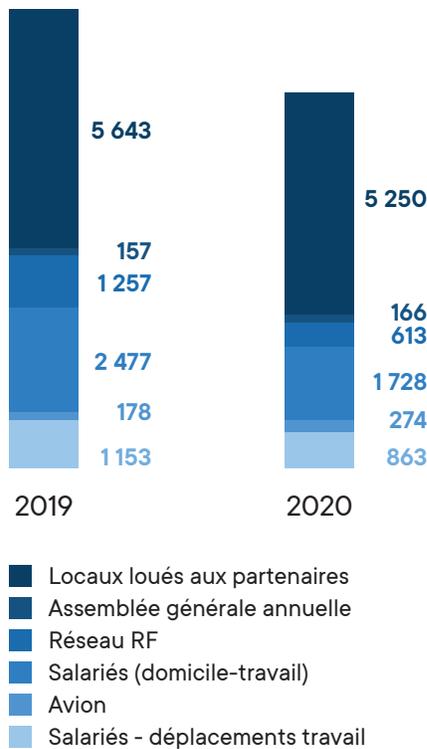
La consommation d'énergie du Fonds comprend celle liée aux activités courantes, tant à Montréal qu'à Québec, ainsi que celle découlant des déplacements de ses salariés et des membres de son réseau militant dans le cadre de leur travail. Les déplacements des membres du conseil d'administration ne figurent pas dans ce calcul, mais les déplacements des participants à l'assemblée générale annuelle en font partie. En tant que fonds d'investissement, Fondation n'est assujéti à aucune forme de réglementation sectorielle, mais il est néanmoins soumis à l'ensemble des lois et règlements en matière d'énergie au Québec et au Canada qui sont par ailleurs respectés.

La conception écoénergétique du bâtiment de Montréal a été reconnue par le Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux du gouvernement fédéral, ce qui dénote une économie énergétique de 30 % par rapport à un bâtiment comparable et qui lui vaut la certification BOMA Best. L'immeuble de Fondation à Québec inauguré en 2010 est certifié LEED-Argent.

La consommation énergétique de Fondation est reliée aux activités des bureaux de Montréal et de Québec : chauffage, climatisation et éclairage des espaces. Pendant la période couverte par le présent rapport, la consommation totale d'énergie est restée stable, passant de 3 522 gigajoules en 2018-2019 à 3 427 gigajoules en 2019-2020, soit une baisse marginale d'environ 2 % comparativement à 2018.

## Consommation énergétique indirecte

(en gigajoules)



L'énergie consommée par Fondation provient exclusivement d'Hydro-Québec. L'émission de gaz à effet de serre (GES) inhérente à la production d'électricité par Hydro-Québec est négligeable puisqu'elle découle à plus de 99 % de sources renouvelables, en grande majorité hydrique. L'intensité énergétique de la consommation d'électricité est calculée en fonction du nombre de mètres carrés occupés par Fondation. Les aires communes sont comptabilisées au prorata de l'occupation par chacun des locataires des deux immeubles.

Le transport et la consommation énergétique des bureaux loués à des organisations partenaires sont les deux principales sources de consommation énergétique en dehors de Fondation. À cet effet, l'ensemble des transports a généré une dépense énergétique se chiffrant à 5 222 gigajoules en 2018-2019 et à 3 644 gigajoules en 2019-2020. Cette

baisse est due en grande partie à la crise pandémique qui a provoqué une diminution importante des déplacements des salariés et des membres du réseau RF. Afin d'assurer la comparabilité des rapports, l'intensité énergétique liée aux transports est calculée en fonction de l'actif net. À des fins de calcul, l'hypothèse de base stipule que les salariés n'utilisant pas le programme de remboursement des titres de transport sont considérés comme utilisant la voiture solo. Le calcul a été effectué à partir de diverses hypothèses, dont celles établissant une consommation moyenne de 8,8 litres d'essence par 100 kilomètres parcourus et de 34 660 kilojoules dépensés par litre d'essence pour un moteur d'automobile. Pour l'avion, les valeurs utilisées représentent une consommation moyenne de 3,5 litres de kérosène par 100 kilomètres parcourus pour un passager et de 37 700 kilojoules dépensés par litre de ce combustible. Quant aux bâtiments, la consommation des locaux loués par Fondation à des organisations partenaires s'est élevée à 5 643 gigajoules en 2018-2019 et à 5 250 gigajoules en 2019-2020.

En ce qui a trait aux économies d'énergie, Fondation reconnaît l'importance des caractéristiques écoénergétiques innovantes de ses immeubles. Par exemple, selon un rapport de Ressources naturelles Canada, la consommation moyenne en 2014 des édifices de bureaux au Canada atteignait 1,12 gigajoule par mètre carré<sup>4</sup>. L'intensité énergétique par mètre carré des locaux occupés par Fondation est inférieure avec 0,95 gigajoule en 2018-2019 et 0,93 gigajoule en 2019-2020. Il est évident que les efforts mis sur la conception écoénergétique des bâtiments ont eu des répercussions positives sur la consommation d'énergie.

Quant à la consommation d'énergie attribuable aux transports, celle-ci a diminué de façon importante en raison d'une baisse marquée des déplacements directement liée à la crise de la pandémie de COVID-19. L'intensité énergétique associée aux transports affiche une diminution significative, passant de 2,4 gigajoules par million de dollars d'actif net en 2018-2019 à 1,6 gigajoule en 2019-2020.

<sup>4</sup> Enquête sur l'utilisation commerciale et institutionnelle d'énergie : Bâtiments 2014, Ressources naturelles Canada, 2019.

## Émissions

La gestion des émissions de gaz à effet de serre dans une perspective de lutte contre les changements climatiques est l'un des deux éléments centraux de la Politique en écoresponsabilité de Fondation. N'étant pas assujéti à une réglementation spécifique relative aux émissions de GES, Fondation considère néanmoins que c'est l'une des dimensions où le Fonds peut avoir un impact, bien que la facture environnementale liée à ses activités soit limitée. À cet effet, le Fonds a mis sur pied de nombreuses initiatives et programmes afin de diminuer l'empreinte écologique de ses activités, que ce soit par l'encouragement à l'utilisation du transport collectif ou actif ou encore par la facture écologique de ses bâtiments.

En ce qui concerne plus spécifiquement la consommation d'électricité de Fondation, prenant en compte des émissions de 5 grammes de GES<sup>5</sup> par kilowattheure, les émissions de GES totalisent 4,9 tonnes en 2018-2019 et 4,8 tonnes en 2019-2020. L'intensité des émissions équivaut, par mètre carré de locaux occupés par Fondation, respectivement à 1,2 kilogramme et 1,1 kilogramme.

Les catégories responsables de la production de GES sont les suivantes :

- les déplacements professionnels des employés : 78,6 et 58,6 tonnes;
- les voyages en avion : 21,3 et 32,3 tonnes;
- le réseau des RF : 85,7 et 41,8 tonnes;
- l'assemblée générale annuelle et le Grand rendez-vous des RF : 14,1 et 14,8 tonnes.

Nous avons aussi évalué les émissions de GES produites par les salariés lors de leurs déplacements entre leur résidence et le lieu de travail en utilisant leurs codes postaux. À partir de ces données, nous considérons que

les déplacements des salariés génèrent des émissions de GES de 168,8 et de 117,8 tonnes pour chacune des deux années couvertes. Cette diminution est attribuable à deux phénomènes distincts, une hausse considérable du taux d'utilisateurs des transports collectifs et actifs et le recours au télétravail qui a fait chuter drastiquement le transport des salariés à partir de mars 2020. Par ailleurs, on estime que les GES évités par les salariés qui utilisent les transports en commun s'élèveraient à un maximum théorique de 77 et de 77,5 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> pour ces deux mêmes années.

La majorité des GES générés en dehors de l'organisation proviennent des déplacements des salariés entre le domicile et le travail ainsi que des déplacements attribuables à des conseillers salariés et des RF qui tiennent des activités de souscription dans différents milieux de travail; activités pour lesquelles Fondation assume les dépenses.

L'ensemble des émissions émanant des activités de Fondation (transports professionnels incluant l'avion, transport des membres du réseau RF, activités liées à l'assemblée générale annuelle et électricité des locaux utilisés par Fondation) sera totalement compensé par l'achat de crédits-carbone. Ces crédits de compensation sont reconnus par la Voluntary Carbon Standard (VCS) ainsi que par la Climate, Community & Biodiversity Alliance (CCBA) et obtenus par l'entremise d'Écotierra, une entreprise partenaire de Fondation qui œuvre dans de multiples projets de reboisement. Avec l'achat de ces crédits, Fondation peut être considéré comme une organisation carboneutre, car ses activités affichent un bilan nul en matière d'émissions de GES.

## Intensité d'émissions de GES liées au transport

(en tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par millions de dollars d'actif net)

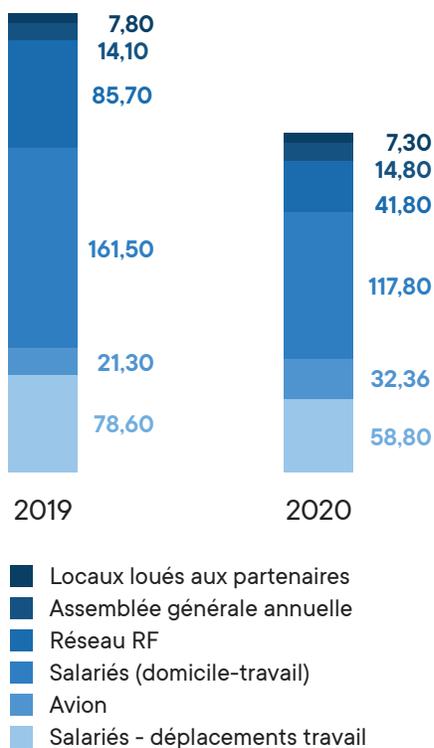


<sup>5</sup> <https://www.hydroquebec.com/data/developpement-durable/pdf/taux-emission-co2-aprovisionnement-electricite-2019.pdf>.

La production totale de GES liée aux transports s'est élevée à 361,2 tonnes pour l'année 2018-2019 et à 265,6 tonnes en équivalent CO<sub>2</sub> pendant l'année 2019-2020. Mesurée en terme relatif par rapport aux actifs de Fondation, l'intensité carbone causée par les transports en lien avec les activités de Fondation a diminué de façon significative, passant de 0,17 tonne équivalent CO<sub>2</sub> par million de dollars d'actif net en 2018-2019 à 0,12 tonne équivalent CO<sub>2</sub> en 2019-2020. Le graphique illustre la tendance à la baisse de l'intensité carbone par millions de dollars sous gestion. En effet, l'intensité a diminué d'environ 60 %, ce qui est principalement dû à une augmentation de l'actif beaucoup plus rapide que celle des émissions indirectes de Fondation.

### Émissions de GES par activité

(en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>)



Les locaux loués à des organisations partenaires dans les édifices appartenant à Fondation ont émis pour l'équivalent de 7,3 et 7,8 tonnes de CO<sub>2</sub> au cours des deux dernières années. Malgré leur impact marginal dans les activités du Fonds, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer les émissions de GES reliées aux services de messagerie, les fournisseurs ne produisant pas les données nécessaires. Les seuls autres gaz pour lesquels les émissions polluantes pourraient être significatives, dont les NO<sub>x</sub> et SO<sub>x</sub>, proviennent de l'utilisation de l'automobile et des déplacements en avion. Selon les données disponibles, nous évaluons que les émissions d'oxydes nitreux (NO<sub>x</sub>) produites par les transports se seraient élevées à 632 kilogrammes

pour l'année 2018-2019 et à 430 kg en 2019-2020. Ces chiffres comprennent les déplacements des employés effectués dans le cadre de leurs obligations professionnelles et de leur venue au travail. Le facteur d'émission utilisé est de 0,593 gramme par kilomètre parcouru. Les quantités émises de dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) n'ont pas été considérées dans le présent rapport, celles-ci étant minimales. De plus, les activités de Fondation ne sont pas liées à une production significative de substances appauvrissant la couche d'ozone.

### Politique en écoresponsabilité

Fondation respecte ses obligations en matière de protection de l'environnement et à certains égards les surpasse.

Depuis le début de ses opérations, Fondation place les principes de développement durable au cœur de son positionnement stratégique et de ses activités courantes. En 2005, l'organisation a adopté une politique environnementale pour voir de manière proactive à la qualité de son environnement. Une politique d'achat responsable a également été adoptée en 2008 pour promouvoir de bonnes pratiques d'approvisionnement. Adoptée en 2019, la nouvelle politique en écoresponsabilité de Fondation actualise et réunit en un seul document ces deux politiques.

La nouvelle politique s'applique à l'ensemble des pratiques internes de l'organisation. Elle identifie les enjeux en matière d'écoresponsabilité et établit les axes d'intervention, les thématiques et les plans d'action relatifs aux pratiques internes de Fondation ayant des retombées sur l'environnement. Elle intègre aussi la nécessité pour l'organisation de se conformer aux exigences gouvernementales en matière d'environnement et offre une démarche globale à l'égard de la réduction de l'empreinte environnementale de ses activités.

La nouvelle politique s'articule autour de deux axes prioritaires, soit la lutte contre les changements climatiques et la saine gestion des matières résiduelles, et se déploie à travers cinq thématiques dont les plans d'action sont évolutifs.

Ces cinq thématiques et champs d'intervention sont les suivants :

- gestion durable des immeubles;
- achat responsable;
- transport durable;
- événements écoresponsables;
- gestion des matières résiduelles.

## Plan d'achat responsable

L'objectif du plan d'achat responsable est d'offrir des lignes directrices aux salariés qui effectuent des achats. Le plan s'applique à l'ensemble des pratiques d'approvisionnement de Fondation de sorte que celles-ci tiennent compte de son réel pouvoir d'influence. Il vise une saine gestion des dépenses et la promotion d'exigences élevées en matière de qualité des biens obtenus et des services rendus. Les achats étant décentralisés dans le respect des besoins et de l'expertise de chacune des vice-présidences, le plan propose un cadre applicatif auquel les personnes effectuant des achats peuvent se référer. Le plan s'articule autour des principes suivants :

- adopter des exigences élevées en matière de qualité des biens obtenus et de l'excellence des services rendus ;
- agir en consommateur responsable, prenant en considération son pouvoir d'influence économique ;
- privilégier les fournisseurs dont les salariés sont syndiqués ou ceux provenant d'entreprises d'économie sociale ;
- favoriser la sélection de fournisseurs locaux ;
- prendre en compte les principes 3rv-e<sup>6</sup> dans les processus d'achat ;
- promouvoir des pratiques qui s'accordent aux principes de développement durable.

Le plan d'achat responsable propose quatre types de critères dont trois correspondent aux dimensions sociale, environnementale et économique du développement durable tandis que le quatrième concerne les pratiques d'affaires des fournisseurs.

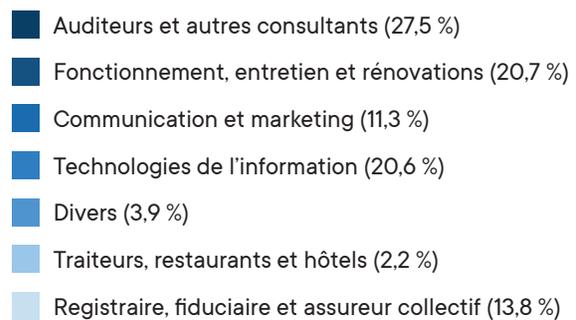
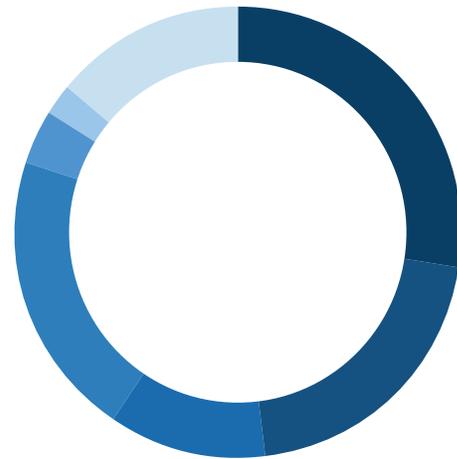
Ce plan propose une série d'éléments concrets pouvant être pris en compte dans le choix d'un fournisseur. Cette série ne prétend pas être exhaustive et peut évoluer avec le temps. Une liste de certifications est aussi à la disposition des acheteurs afin qu'ils puissent affiner leur choix.

Fondation favorise la sélection des fournisseurs locaux. Conséquemment, la grande majorité des fournisseurs de Fondation est basée au Québec. Dans chacun de ses choix, Fondation opte pour un fournisseur dont les pratiques se rapprochent le plus de sa mission et de ses valeurs, particulièrement en ce qui a trait à la protection de l'environnement et au respect des travailleurs. Les fournisseurs considérés ici n'incluent pas les gestionnaires en valeur externes et les fonds partenaires et spécialisés dont on traite de la relation d'affaires avec Fondation dans la section Investissement et placement.

<sup>6</sup> 3RV-E : Approche de hiérarchisation des actions à privilégier pour une saine gestion des matières résiduelles, soit la réduction à la source, le réemploi, le recyclage, la valorisation et l'élimination.

## Répartition des dépenses par catégorie de fournisseurs

(pour l'exercice financier 2018-2019)



En ce qui concerne l'analyse des dépenses effectuées auprès des fournisseurs, celle-ci considère uniquement ceux pour lesquels Fondation a dépensé plus de 10 000 \$. Tous les fournisseurs de Fondation ont une présence physique au Québec et la vaste majorité des dépenses est faite auprès de fournisseurs québécois. En effet, plus de 95 % des entreprises avec lesquelles Fondation fait affaire sont de propriété québécoise. En agissant de la sorte, Fondation obtient davantage l'assurance que les droits des travailleuses et travailleurs sont respectés, notamment lorsqu'il est question du travail des enfants et du travail obligatoire qui sont des pratiques allant à l'encontre des principes de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.

## Plan de transport durable

Le plan de transport durable met à la disposition des salariés plusieurs mesures facilitant l'adoption de comportements écoresponsables en matière de déplacements.

L'encouragement au transport actif et l'utilisation de la visioconférence et d'autres modes de communication numérique entre les membres des équipes permettent de réduire le kilométrage effectué en auto solo dans une année, cela sans nuire aux activités du Fonds. Le recours généralisé au télétravail durant la crise pandémique a permis de diminuer de façon marquée les déplacements des salariés et conséquemment les émissions de GES dues au transport.

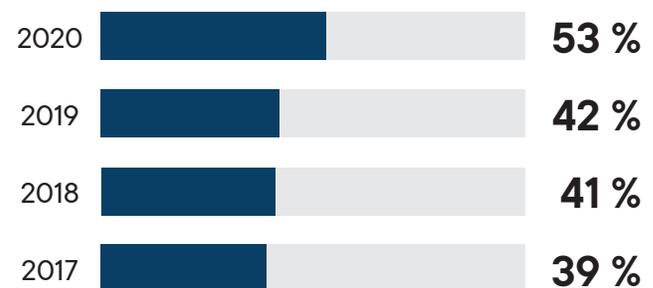
Les réductions de consommation d'énergie obtenues n'ont toutefois pu être quantifiées ; la performance des mesures de remplacement numériques pouvant difficilement être évaluée. Le kilométrage total parcouru dans le cadre des activités professionnelles est passé de 377 900 kilomètres en 2018-2019 à 283 100 kilomètres en 2019-2020, ce qui équivaut à une diminution d'émission de près de 20 tonnes de GES, principalement liée à la crise de la COVID-19.

Plusieurs mesures sont en place pour favoriser l'adoption d'habitudes de mobilité plus sobre en carbone. Afin de promouvoir l'utilisation des transports collectifs, Fondation a décidé de bonifier le programme de remboursement des cartes de transport en augmentant à 100 % la proportion remboursée. De plus, les salariés de Fondation peuvent profiter du programme CarboPOINT. Démarré en 2008 par les institutions présentes au Carrefour financier solidaire, le système CarboPOINT permet aux personnes utilisant des moyens de transport actifs d'accumuler des points selon les distances parcourues et le mode de transport utilisé entre la résidence et le travail. Ces points peuvent être échangés contre des articles de plein air ou des chèques-cadeaux de boutiques responsables. Cette formule d'encouragement novatrice a été reconnue en 2009 par une nomination dans

la catégorie Entreprise lors du Gala de reconnaissance en environnement de la communauté montréalaise. Les proportions d'adhérents à la subvention des titres de transport collectif et au programme CarboPOINT continuent d'augmenter et atteignent maintenant 74 %, une hausse de 8 % par rapport à 2018. Le recours à des modes transport alternatif à l'auto-solo a donc été en forte hausse pour les déplacements entre la résidence et le travail. En effet, 53 % de la distance est maintenant effectuée avec des modes de transport collectif et actif comme l'illustre le graphique.

## Part des modes de transport alternatifs en proportion de la distance parcourue

(déplacements résidence-travail)



### Objectifs

Favoriser le transport collectif

Encourager le transport actif

Faciliter les modes de transport alternatif

Reconnaître les efforts

### Mesures

Remboursement de 100 % de la carte de transport

Supports à vélos à l'intérieur des immeubles et atelier gratuit de mise au point des vélos

Installation de deux bornes de recharge dans le stationnement de l'édifice de Québec

Système CarboPOINT à l'intention du personnel



L'assemblée générale annuelle de Fondation est une occasion de rencontre entre les diverses parties prenantes.

### Événements écoresponsables

Depuis 2009, Fondation a mis en place des mesures pour la tenue de l'Assemblée générale annuelle et du Grand Rendez-vous des responsables Fondation afin que ce soit des événements écoresponsables. Un événement écoresponsable intègre le développement durable à toutes les étapes de son organisation, y compris dans le choix et la sensibilisation des fournisseurs. En plus de compenser les émissions de GES, diverses dispositions sont prises pour faire de ces deux activités des événements écoresponsables. Fondation atteint minimalement le niveau 3 de la Norme BNQ en gestion responsable d'événements depuis 2011 et il a même atteint le niveau 4 depuis les trois dernières éditions. Ce processus de classification fonctionne avec un système de points utilisant 56 critères de performance, regroupés dans les cinq catégories suivantes :

- sélection des fournisseurs;
- gestion du matériel, des sources d'énergie et de l'eau;
- gestion des matières résiduelles;
- sélection de l'alimentation;
- sélection des moyens de transport.

# Épargne et littératie financière



## + 35 000

nouveaux actionnaires  
en 2018-2020

## + 51 %

des actionnaires sont  
des femmes

## + 3 000

activités tenues sur  
les lieux de travail



61 % des actionnaires  
cotisent par retenue sur  
le salaire

## En bref

L'un des rôles fondamentaux d'un fonds de travailleurs comme Fondation consiste à canaliser les montants que des travailleuses et des travailleurs québécois épargnent en vue de la retraite vers des projets d'investissement impliquant des entreprises québécoises. Ce rapport à l'épargne qui s'inscrit dans la finance durable va plus loin que la seule mobilisation du capital. Il est aussi animé par une volonté d'informer le grand public sur l'importance d'épargner pour la retraite afin de démocratiser cette pratique et d'en valoriser la portée économique et extrafinancière pour les actionnaires.

Accordant à l'actionnariat toute l'importance qu'il mérite à titre de partie prenante, Fondation consulte périodiquement les personnes qui épargnent en se procurant ses produits financiers et s'efforce de leur fournir le meilleur service possible dans le cadre réglementé de ce type de fonds fiscalisé. L'organisation mise notamment sur un réseau militant en milieu de travail, les responsables Fondation, pour offrir une information de qualité et de proximité.

## En détail

La planification de la retraite et les stratégies d'épargne constituent un défi de taille pour les citoyennes et citoyens. En plus d'adopter de saines habitudes d'épargne, les personnes doivent connaître les mécanismes et dispositions des nombreux véhicules d'épargne et des régimes publics. En effet, la littérature récente révèle encore qu'une grande proportion de la population a un faible niveau de connaissance financière, ce qui a des conséquences directes sur la préparation à la retraite.

En rendant accessible une épargne-retraite peu coûteuse, le Fonds vise l'amélioration des conditions financières à la retraite de plusieurs dizaines de milliers de femmes et d'hommes. Les actionnaires de Fondation bénéficient d'importants avantages fiscaux et des modes de cotisation flexibles qui permettent de réduire le coût de cette épargne et d'accumuler un capital plus important pour ainsi faciliter une prise de retraite confortable. Fort de son réseau étendu de responsables Fondation (RF), le Fonds joue un rôle important dans la promotion de la littératie financière et des saines habitudes d'épargne auprès des travailleurs. Il coordonne des activités de formation et de sensibilisation pour les travailleurs de toutes les régions du Québec directement dans leurs milieux de travail. Afin d'amener des solutions et des réflexions pertinentes aux participants, les contenus de ces activités sont adaptés afin de répondre aux enjeux spécifiques auxquels est confronté le public visé. En offrant un produit d'épargne accessible et en mettant les efforts d'aller sensibiliser les travailleuses et travailleurs de tous les horizons, Fondation veut s'attaquer aux inégalités sociales que subit une grande partie de la population à la retraite, notamment les femmes, dont le parcours sur le marché du travail rend plus difficile l'accumulation d'une épargne-retraite satisfaisante.

Il est de notoriété publique que pour une majorité de travailleurs les régimes publics de retraite ne suffisent pas à assurer une retraite confortable et qu'ils ne peuvent constituer la seule source de revenus à la retraite. Selon les données de Retraite Québec, le taux de remplacement maximal du salaire par les régimes publics est de 39 % pour une personne seule prenant sa retraite à 65 ans et dont le revenu moyen était de 50 000 \$ par année. Autre facteur à considérer, la majorité des personnes n'ont pas accès à une rente gouvernementale maximale. Toujours selon Retraite Québec, la rente mensuelle moyenne se situait à 511 \$ en 2020, soit moins de la moitié du maximum possible de 1 134,17 \$. Les travailleurs n'ont donc pas d'autres choix que de compter sur leur épargne personnelle ou sur une participation à un régime privé de retraite, s'ils y ont accès, pour réussir à maintenir un niveau de revenu convenable.

Le manque de préparation financière en vue de la retraite dépend de plusieurs facteurs, dont la faible éducation en matière de finance personnelle. Depuis ses débuts,

Fondation considère qu'il est de sa responsabilité de participer activement à la sensibilisation des travailleuses et des travailleurs dans ce domaine en coordonnant des centaines d'activités d'information dans toutes les régions du Québec. Celles-ci portent autant sur l'importance de la préparation financière de la retraite, le fonctionnement des régimes publics que sur les caractéristiques du REER Fondation. On y sensibilise les travailleurs aux avantages de posséder une bonne compréhension des notions financières de base et d'en savoir plus sur le développement durable.

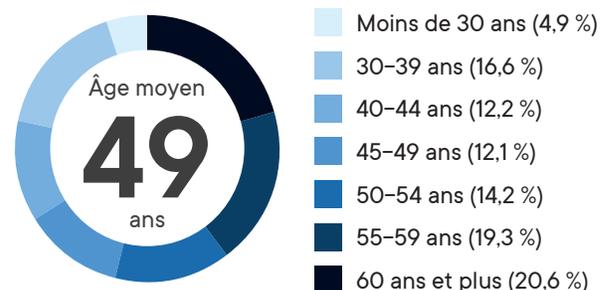
Une fois mieux intégrées, ces notions permettent aux personnes d'adopter des comportements qui, de l'épargne à la consommation responsable, améliorent à la fois leur avenir personnel et le bien-être collectif. Avec le soutien de Plandaction, cabinet de services-conseils créé par Fondation, les actionnaires de Fondation ont accès à divers outils illustrant l'importance de l'épargne personnelle et permettant d'évaluer de manière plus fine les revenus de retraite disponibles et les conditions d'accès aux divers régimes. À travers une variété d'interventions, Fondation se distingue par sa présence importante dans les milieux de travail et son soutien andragogique à la préparation financière de la retraite.

## Les actionnaires

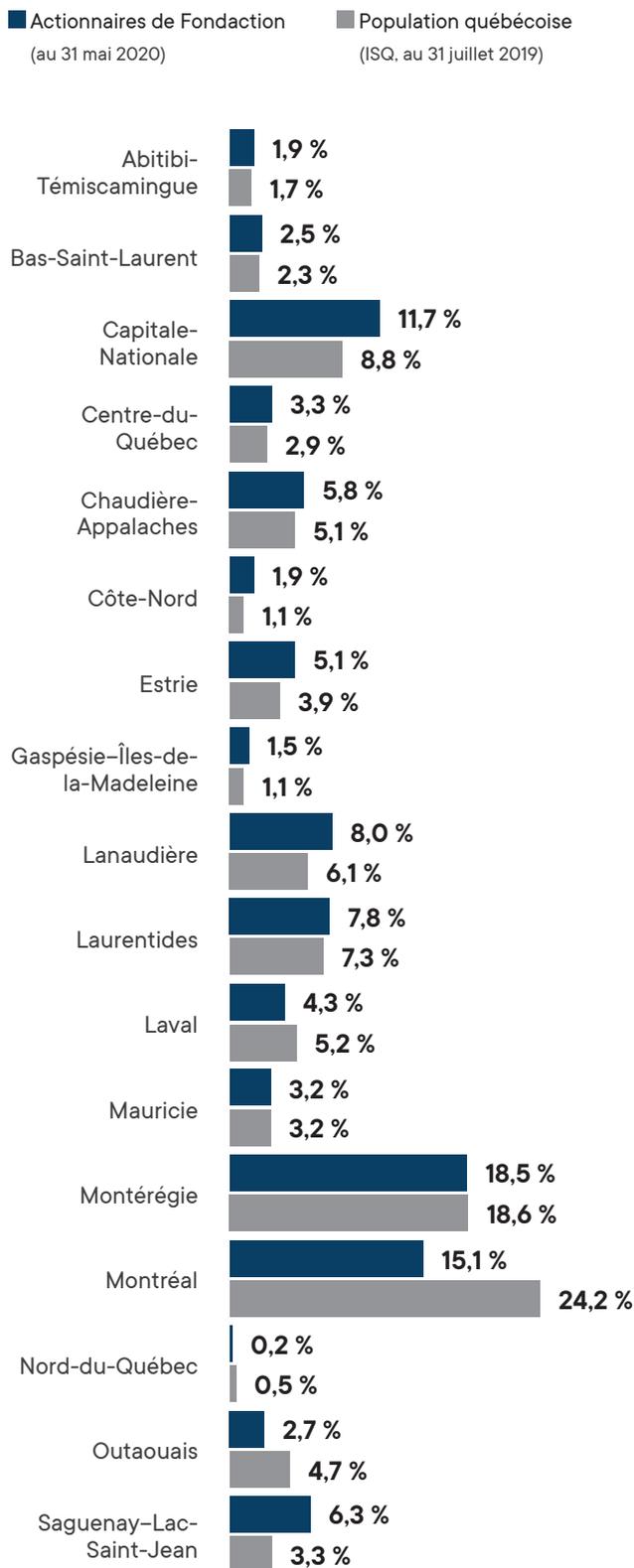
Fondation est un fonds de travailleurs qui s'adresse à l'ensemble de la population active du Québec et en particulier à celles et ceux qui, par leur choix d'épargne, souhaitent soutenir des entreprises d'ici engagées dans le développement durable. L'offre de Fondation s'adresse à toute personne résidant sur le territoire québécois, qu'elle soit ou non syndiquée, membre de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) ou pas. Le fonds bénéficie au 31 mai 2020 de la confiance de plus de 176 000 actionnaires de toutes les régions du Québec qui, par la manière dont Fondation dispose de ce capital, contribuent à la création, au maintien ou à la sauvegarde d'emplois de qualité.

## Nombre d'actionnaires par tranche d'âge

(au 31 mai)



## Répartition des actionnaires et de la population québécoise par région administrative



## Répartition des actionnaires par genre



Grâce aux différents mécanismes de retenue sur le salaire, l'épargne-retraite offerte par Fondation permet d'accommoder un grand nombre de travailleurs qui, autrement, trouveraient plus difficile d'épargner. La flexibilité des différents modes de cotisation tels les modes systématiques ainsi que l'absence de cotisations minimales permettent plus aisément à de nombreux actionnaires de se constituer un capital pour la retraite.

Fondation a connu une croissance des souscriptions de 13,1 % au cours des deux dernières années, ce qui porte le nombre d'actionnaires à 176 488 précisément. Parmi ceux-ci, le nombre de personnes ayant opté pour la retenue sur le salaire comme mode de cotisation a augmenté de plus de 12 % entre 2018 et 2020. La majorité des actionnaires de Fondation sont de petits et moyens épargnants, issus de la classe moyenne. Ils proviennent de toutes les régions du Québec. Pour l'année 2019-2020, ce sont plus de 61 % des actionnaires qui ont cotisé par retenue sur le salaire, ce qui leur permet de profiter immédiatement des avantages fiscaux et de réduire ainsi l'impact d'une telle habitude d'épargne sur leur budget. Au 31 mai 2020, la cotisation moyenne effectuée par retenue sur le salaire se situait à 2 623 \$ tandis que la cotisation forfaitaire moyenne de l'année s'élevait pour sa part à 3 207 \$.

La présence étendue du réseau des responsables Fondation favorise un actionnariat provenant de toutes les régions du Québec. Au prorata de la répartition géographique de la population, Fondation présente un taux de pénétration plus élevé dans certaines régions éloignées et intermédiaires que dans les régions centrales. Au contraire de l'habituelle composition du marché de l'épargne-retraite au Québec, les femmes constituent plus de la moitié des cotisants à Fondation et celles-ci représentent près de 56 % des actionnaires qui se prévalent de la retenue sur le salaire. Sur le plan du découpage générationnel, la répartition de l'actionnariat de Fondation suit les tendances démographiques québécoises, marquées par un vieillissement de la population. Toutefois, Fondation s'est efforcé de sensibiliser les tranches plus jeunes de la population à l'importance de l'épargne-retraite. Ses efforts ont porté fruit, car pour la période 2018-2020, ce sont près de 46 % des nouveaux actionnaires qui sont âgés de moins de 45 ans.

## Répartition des rachats et achats de gré à gré

(au 31 mai)

Critères	2020		2019		2018		2017	
	Montant des rachats		Montant des rachats		Montant des rachats		Montant des rachats	
	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%
Retraite et préretraite	261	90,8	98,7	80,9	84,4	80,3	83,9	82,4
Accession à la propriété	14,9	5,2	12,7	10,5	11,5	10,9	9,5	9,3
Décès, invalidité, rachat 60 jours	6,6	2,3	5,2	4,3	4,2	4,0	3,6	3,5
Situation exceptionnelle (situation financière critique et besoin urgent de liquidités)	3,0	1,1	3,4	2,8	3,3	3,1	3,3	3,2
Autres critères (injection de capitaux dans une entreprise, émigration, rachat de crédits de rente, inadmissibilité aux crédits d'impôt et maladie terminale)	1,3	0,4	1,5	1,2	0,4	0,4	0,4	0,4
Retour aux études	0,7	0,2	0,5	0,4	1,2	1,2	1,1	1,1
<b>Total</b>	<b>287,5</b>	<b>100</b>	<b>122</b>	<b>100</b>	<b>105</b>	<b>100</b>	<b>101,8</b>	<b>100</b>

Les actionnaires de Fondation épargnent généralement en vue de la retraite. Toutefois, en tant que régime enregistré d'épargne-retraite, les actions de Fondation sont admissibles aux programmes fédéraux que sont le régime d'accession à la propriété (RAP) et le régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP). De plus, le prospectus de Fondation prévoit plusieurs critères de rachat des actions ainsi que des achats de gré à gré pour certaines situations, ces critères devant être approuvés par un comité créé à cette fin par le conseil d'administration. Au cours des années financières 2018-2019 et 2019-2020, la répartition des rachats et des achats de gré à gré s'est effectuée comme démontrée au tableau ci-haut présenté.

Ce sont plus de 37 000 personnes qui ont pu bénéficier du rachat de leur épargne-retraite auprès de Fondation au cours des deux dernières années. Les circonstances exceptionnelles liées à la pandémie, qui ont caractérisé les derniers mois de l'exercice 2019-2020, ont provoqué une hausse marquée des rachats comparativement aux années précédentes. En effet, les rachats pour cause de retraite et de préretraite ont augmenté de plus de 260 % par rapport à l'année précédente.

### Consultation auprès des actionnaires

La consultation auprès des actionnaires a été effectuée au courant de l'automne 2019. Nous avons filtré les envois en retenant uniquement les épargnants de Fondation qui ont accès à un courriel, ce qui représente la vaste majorité d'entre eux. En considérant parmi ceux-là les personnes qui ont cotisé au moins une fois depuis le 1<sup>er</sup> juin 2018, cela nous a permis de circonscrire l'enquête aux épargnants actifs de Fondation. 101 987 actionnaires ont reçu un formulaire. 4 853 d'entre eux ont répondu aux questions posées, ce qui représente un taux de participation de 4,76 %. Le nombre de répondants en chiffres absolus est stable par rapport à la consultation précédente.

Avec ce taux de réponse, la représentativité des résultats à l'échelle du Québec et les exigences de fiabilité sont atteintes.

Les thèmes abordés visaient principalement la mesure de satisfaction des actionnaires souscrivant à Fondation, la démarche d'achat et la qualité du service offert, les motivations et les habitudes de souscription ainsi que les besoins et les demandes d'information.

	2020	2018	2016	2014	2012
Nombre de répondants	4 853	4 899	2 355	4 966	3 500

L'échelle croissante de 1 à 4 permet d'obtenir une moyenne de niveau d'importance ou de satisfaction selon les thèmes abordés auprès de l'ensemble des actionnaires.

### Raisons principales de souscription à Fondation

Les actionnaires de Fondation souscrivent pour une pluralité de raisons. Les résultats de cette enquête montrent que ce sont les caractéristiques financières du produit, par exemple l'admissibilité au REER et les crédits d'impôt, qui motivent le plus les répondants à cotiser à Fondation. Sur une échelle de 1 à 4, la note moyenne s'élève à 3,71 pour ce critère, soit un niveau d'importance relativement stable par rapport à celui obtenu en 2018. Cela dit, cette note est de loin la plus haute lorsqu'on la compare aux autres raisons de souscrire à Fondation. La mission que porte Fondation et la facilité des modes de cotisation offerts sont les deux autres critères qui obtiennent des notes élevées, soit respectivement 3,36 et 3,41. Il s'agit là aussi de résultats relativement stables depuis les deux derniers exercices.

## Raisons principales de souscription à Fondation

	2020	2018	2016	2014	2012
La mission que porte Fondation (création d'emplois, développement régional, développement durable, finance socialement responsable)	3,36	3,38	3,40	3,11	3,08
La complémentarité avec l'action syndicale	2,41	2,53	2,53	2,32	2,25
La facilité des modes de cotisation offerts	3,41	3,45	3,44	2,76	2,70
Les caractéristiques financières du produit (admissibilité au REER, crédits d'impôt, historique du rendement net)	3,71	3,76	3,80	3,77	3,76

Note : Réponse basée sur une échelle de 1 à 4; 1 signifiant très peu important et 4 signifiant très important.

## Services offerts par Fondation

Les actionnaires ont exprimé un taux de satisfaction élevé envers les services téléphoniques. Les répondants ayant contacté l'équipe des relations avec les actionnaires indiquent un taux de satisfaction de 3,57 sur 4. Dans ce volet, ils reconnaissent tout particulièrement la courtoisie du personnel, une dimension qui reçoit la cote la plus élevée en moyenne, soit 3,68 sur 4.

	2020	2018	2016	2014	2012
Services téléphoniques	3,57	3,64	3,64	3,54	3,55
Clarté des formulaires et documents explicatifs	3,52	3,61	3,58	3,41	3,48

Note : Réponse basée sur une échelle de 1 à 4; 1 signifiant très peu satisfait et 4 signifiant très satisfait.

Le sondage révèle aussi que 93 % des répondants savent qu'une cotisation à un REER Fondation procure des crédits d'impôt de 35 % qui s'ajoutent à la déduction REER habituelle. Cela étant dit, 62 % des répondants ignorent qu'il est possible de profiter des crédits d'impôt sans avoir à enregistrer les actions dans un REER. La vaste majorité des répondants sont conscients qu'ils peuvent avoir accès à des documents

importants, comme leur relevé de placement ou leurs relevés 10, sur le site Internet de Fondation. Ils sont aussi conscients qu'ils peuvent recevoir la version électronique de leur relevé de placement en remplacement de la version papier. En bref, les répondants ont une connaissance généralement appropriée des principes qui sous-tendent les avantages fiscaux qui viennent avec l'achat d'actions de Fondation, mais n'ont pas une aussi bonne connaissance des taux et des mécanismes spécifiques qui déterminent ces avantages. Un travail d'éducation financière supplémentaire est peut-être à considérer afin d'assurer une meilleure compréhension des mécanismes propres à l'acquisition d'actions de Fondation.

## Importance de la mission de Fondation

De toutes les dimensions de la mission de Fondation, la création et le maintien d'emplois au Québec est le facteur ayant le plus influencé les répondants à effectuer une première cotisation. En effet, sur une échelle de 1 à 4, les répondants ont donné en moyenne une importance de 3,55 à cet aspect. Ils considèrent aussi toujours très important que Fondation contribue à la prospérité de la société québécoise ainsi qu'au développement économique des régions du Québec, attribuant respectivement des notes de 3,51 et 3,47 à ces deux dimensions.

## Principaux éléments du sondage auprès des actionnaires

	2020	2018	2016	2014	2012
Fondation adhère aux principes de la finance socialement responsable	3,30	3,33	3,33	3,07	3,04
Fondation adhère aux principes du développement durable (environnemental, social et économique)	3,33	3,38	3,40	3,12	3,12
Fondation contribue à la création et au maintien d'emplois au Québec	3,55	3,62	3,65	3,45	3,45
Fondation contribue à la prospérité de la société québécoise	3,51	3,56	3,59	3,37	3,35
Fondation favorise la gestion collaborative au sein des entreprises dans lesquelles il investit	3,23	3,30	3,32	3,09	3,07
Fondation appuie le développement des coopératives et autres entreprises d'économie sociale	3,28	3,36	3,36	3,16	3,13
Fondation contribue au développement économique des régions du Québec	3,47	3,54	3,56	3,37	3,34

Note : Réponse basée sur une échelle de 1 à 4; 1 signifiant très peu important et 4 signifiant très important.

## Produit financier et réglementation

Fondation respecte toutes les lois dont celles qui fixent la réglementation concernant la protection des données et de la vie privée ainsi que la réglementation en matière de valeurs mobilières. De façon continue, la vice-présidence Gouvernance et gestion des risques assure une veille juridique relative à la réglementation applicable à Fondation en matière de valeurs mobilières, ainsi que pour tout changement dans la réglementation qui pourrait exiger des modifications dans les communications auprès des actionnaires ou du public en général.

Les personnes qui souscrivent des actions reçoivent un exemplaire du prospectus en vigueur. Après leur souscription initiale, les personnes qui cotisent par débit préautorisé ou par retenue sur le salaire peuvent recevoir annuellement, sur demande, la version la plus récente du prospectus. Ils ont aussi accès en tout temps à ce document légal sur le site Internet de Fondation. Le prospectus contient toute l'information pertinente sur les actions dont, entre autres :

- les caractéristiques, l'administration et les activités du Fonds;
- le capital-actions et les droits des actionnaires;
- l'adhésion, les modes de paiement, le coût et les aspects fiscaux;
- le rachat et l'achat de gré à gré des actions, leur transfert et leur valeur;
- les normes et les politiques relatives à l'investissement en entreprise.

## Valeur accumulée au REER selon le véhicule de placement et 10 investissements annuels \*

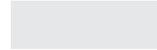
(au 31 mai 2020)

Fondation \*\*



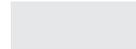
**54 653,79 \$**

Indice S&P TSX composé \*\*\*



**22 660,89 \$**

Obligations à taux progressifs  
Épargne placements Québec \*\*\*\*



**19 140,53 \$**

\* Investissement annuel réalisé au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année nécessitant un déboursé net de 1 000 \$ après avantages fiscaux. Le premier investissement a été réalisé le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et le dernier le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le taux marginal d'imposition utilisé est de 40 %. Les calculs sont réalisés avec les valeurs réelles de l'action au moment de l'investissement.

\*\* Les crédits d'impôt sont de 40 % pour 2011 à 2014 et de 35 % pour 2015 à 2020. Les calculs sont réalisés avec les valeurs réelles de l'action au moment de l'investissement.

\*\*\* Valeur accumulée calculée avec les rendements annuels de chaque année complète et le rendement à jour pour la fraction d'année écoulée depuis la dernière cotisation. Source des rendements : Bloomberg.

\*\*\*\* Source : Épargne Placements Québec selon l'émission en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. Les obligations sont détenues jusqu'à l'échéance. Les obligations échues durant la période sont renouvelées avec la série émise l'année de l'échéance.

## Plus d'épargne pour la retraite

En combinant les crédits d'impôt de 35 % à la déduction REER, les épargnants peuvent verser jusqu'à 5 000 \$ par année dans leur REER Fondation pour un déboursé net de 1 873,50 \$ ou moins, selon leur niveau de revenu imposable. Ils profitent ainsi de conditions d'acquisition parmi les plus avantageuses offertes sur le marché de l'épargne-retraite. Les crédits d'impôt pour fonds de travailleurs permettent d'accumuler un capital plus important pour un même déboursé net par rapport à d'autres véhicules de placement. Par conséquent, bien que certains véhicules de placement puissent procurer des rendements plus élevés que Fondation, il est important de mentionner que pour un même déboursé net, ces rendements s'appliquent à un capital investi moins élevé. Même s'il est moins élevé, un rendement calculé sur un capital plus important peut rapporter davantage pour un même déboursé net.

Il est pertinent de rappeler que les investissements en capital de développement, au cœur de la mission de Fondation, sont réalisés essentiellement auprès d'entreprises non cotées et auprès de fonds spécialisés. De plus, l'approche globale de Fondation en matière de gestion de l'actif vise à constituer un portefeuille diversifié.

## Réseau RF et appui à la littératie financière

Si les produits financiers de Fondation sont aussi accessibles, notamment en région, cela est dû en grande partie à un réseau de distribution unique composé de plus de 400 Responsables Fondation (RF), dont 33 Responsables Fondation régionaux (RFR), provenant de divers milieux de travail et de plusieurs dizaines de coopératives financières (caisses d'économie Desjardins). Soutenus par des salariés de Fondation qui coordonnent les activités de développement et d'information dans toutes les régions, ces militants arpentent le Québec afin de sensibiliser les travailleurs aux enjeux de la retraite.

Les activités se déroulent tout au long de l'année et portent autant sur l'importance de la préparation financière de la retraite que sur les caractéristiques du produit financier proposé par Fondation. Une plateforme numérique est également dédiée aux RF, ce qui permet de transmettre de l'information et offrir des contenus de formation en ligne sous forme de capsules vidéo et de questionnaires interactifs. Une tournée des RF est régulièrement organisée afin d'aller à la rencontre de ceux-ci dans leurs régions respectives. Chaque année, une pleine journée de formation se tient en marge de l'Assemblée générale annuelle. Le Grand rendez-vous des RF regroupe les RF de toutes les régions du Québec. En septembre 2019, ce sont 109 RF qui ont pu profiter de cette journée pour se rencontrer, échanger et parfaire leurs connaissances. Avec le soutien de Plandaction, ils sont notamment mis au fait des dispositions fiscales, de l'évolution et des conditions d'accès aux divers régimes de retraite à l'aide d'une variété d'outils.

Par ailleurs, après avoir contribué à la mise sur pied de Question-Retraite en 2003 qui est devenu ÉducÉpargne en juin 2020, Fondation n'a jamais cessé de participer aux nombreux comités de travail de ce regroupement public-privé créé par Retraite Québec. L'OBNL regroupe près de 20 partenaires provenant des milieux financier, patronal, gouvernemental, associatif et de l'enseignement. Il a pour objet la promotion de la sécurité financière des 25-44 ans. De plus, Fondation appuie l'Observatoire de la retraite, une initiative qui regroupe aussi des acteurs de différents horizons qui ont le souci d'inscrire les débats sur la retraite dans une large perspective, incluant une réflexion sur les politiques sociales et économiques structurantes pour le Québec.

En 2019-2020, avec le soutien des salariés de la souscription, les RF ont contribué à la tenue de plus de 3000 activités en milieu de travail, réparties dans toutes les régions du Québec. Ces activités visent notamment à sensibiliser les



**Plus de 87 % des actionnaires cotisant par retenue sur le salaire ont initialement adhéré avec l'aide d'un Responsable Fondation.**



travailleurs sur les enjeux liés à la compréhension des notions financières de base, à la consommation responsable et au développement durable. Elles permettent aux travailleurs d'avoir de l'information adaptée aux enjeux propres à leur profession et à leur statut d'emploi tout en leur évitant de se déplacer. Ces efforts ont été fructueux, car ce sont plus de 87 % des actionnaires cotisant par retenue sur le salaire qui ont initialement adhéré avec l'aide d'un Responsable Fondation.

## Communications et confidentialité

Le programme de qualité de service mis en place en 2009 intitulé *Guide de nos meilleures pratiques : Expérience-actionnaire agréable* continue d'être amélioré pour répondre aux attentes des actionnaires et optimiser l'utilisation des nouvelles technologies. Ce programme est orienté vers la satisfaction des actionnaires dans leurs relations avec Fondation. De l'accueil au traitement des demandes, les salariés au service des actionnaires doivent s'assurer de bien comprendre et d'être compris afin que les échanges soient efficaces, professionnels et rassurants. La protection de la vie privée et des données personnelles est l'objet d'une attention constante. Les systèmes de gestion et les procédures en matière de protection de la vie privée visent à minimiser les risques d'incidents.

Fondation a connu une intrusion informatique en novembre 2018. L'organisation a alors déployé tous les efforts nécessaires afin de contenir cette intrusion et remettre sur pied son environnement informatique rapidement. Dans ce contexte, les services d'experts réputés en technologie de l'information ont été retenus afin de s'assurer que l'intégrité des données confidentielles ne soit pas compromise.



Le Grand Rendez-vous des RF est l'occasion de réseautage et de formation.

La rapidité et l'intensité des interventions ont permis à Fondation de contenir l'intrusion. Rien ne nous permet de conclure que des données personnelles, notamment relatives aux actionnaires et aux entreprises, n'aient été compromises ou téléchargées par des personnes non-autorisées. À la suite de cet événement, Fondation a entamé plusieurs chantiers dans le but d'améliorer la robustesse des mesures de cybersécurité.

Malgré l'intrusion informatique, aucune plainte relative à la perte de données ou l'atteinte à la vie privée n'a été adressée à Fondation. La Politique de traitement des plaintes des actionnaires établit les mécanismes mis en place pour le traitement des plaintes des actionnaires. En 2019 et 2020, ce sont 25 et 17 actionnaires qui ont porté plainte pour des raisons diverses. La totalité de ces plaintes ont été réglées dans les délais prescrits.

Les actionnaires sont de plus en plus nombreux à préférer les communications et les transactions électroniques, Fondation ayant informatisé plusieurs processus et échanges qui se faisaient auparavant uniquement par voie postale. Pour l'exercice 2019-2020, plus de 89 % des actionnaires qui ont cotisé par montant forfaitaire l'ont fait par voie électronique en forte croissance comparativement aux années précédentes. De plus, 56 % des actionnaires ont adhéré à la transmission électronique de documents. Ces nouvelles possibilités accélèrent le traitement de diverses demandes et améliorent l'accès à l'information tout en réduisant la quantité de documents papier expédiés aux actionnaires.

Des mesures et des outils d'accompagnement, de communication et de gestion des opérations permettent de suivre divers indicateurs de qualité et de performance

propres aux activités liées aux services aux actionnaires. Le sondage de satisfaction des actionnaires, présenté précédemment, est éloquent à ce sujet.

La pandémie de COVID-19 au début de 2020 a eu plusieurs conséquences pour le Fonds. En effet, les membres de l'équipe responsables au quotidien de la communication avec les actionnaires ont dû effectuer leur travail à partir de la maison. Les appels entrants n'ont pu être reçus de la mi-mars à la fin du mois de mai. Les demandes devaient être acheminées par courriel ou par la poste. Tous les employés ont fourni des efforts importants afin de traiter les demandes des actionnaires dans des délais raisonnables. Malgré le volume exceptionnel de demandes de rachat et le temps d'adaptation aux nouvelles méthodes de travail, Fondation a su traiter ce grand volume de demandes et revenir à des délais de réponse usuels au mois de mai 2020.

# Investissement et placement



## +95 %

des fonds spécialisés intègrent les facteurs ESG dans leur gestion

## 100 %

des gestionnaires de placements sont signataires des PRI



Fondation investit dans aucune entreprise détenant ou exploitant des énergies fossiles

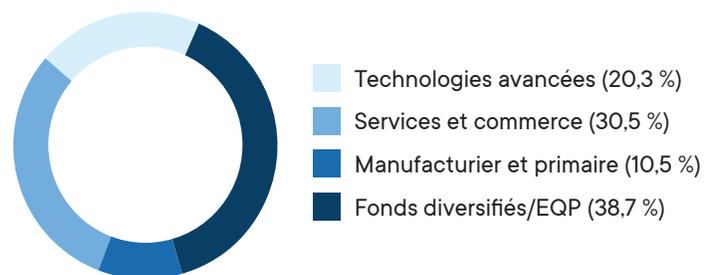
## 941 642

tonnes de GES évitées dans les projets Fondation

## En bref

Fondation aborde la gestion de son actif selon une approche globale axée sur un horizon à moyen et à long terme, ce qui correspond à la nature même d'une épargne souscrite en vue de la retraite par les actionnaires et d'une offre de capital patient par Fondation pour les entrepreneurs. Se déployant dans le respect des principes de la finance durable, les investissements et les placements de Fondation visent à promouvoir et soutenir une transformation positive de l'économie.

## Répartition sectorielle des investissements en capital de développement



## En détail

Pour Fondation, le secteur financier doit jouer un rôle majeur dans le nécessaire changement de paradigme économique afin que celui-ci soit fondé sur un objectif de développement durable. Aussi, Fondation déploie son capital dans différentes classes d'actif en ayant comme objectif de générer un rendement financier approprié en même temps que des retombées économiques, sociales et environnementales positives pour la société. Cette vision procède notamment de la conviction que les entreprises qui intègrent des préoccupations socio-environnementales dans la conduite de leurs affaires sont plus résilientes face aux chocs externes et mieux préparées à saisir les opportunités d'avenir. Fondation gère un portefeuille diversifié qui se divise en deux grandes catégories : les investissements en capital de développement et les autres investissements. Le portefeuille en capital de développement inclut les interventions directes auprès des entreprises, les investissements dans des fonds spécialisés, des participations dans des projets structurants, et un portefeuille de titres boursiers d'entreprises québécoises. Le portefeuille des autres investissements est composé de ceux effectués par des gestionnaires externes sur le marché des actions et des obligations selon les directives de Fondation. Ce portefeuille est aussi composé dans une moindre mesure d'investissements alternatifs.

En tant que fonds de travailleurs, Fondation s'assure de respecter chaque année la norme d'investissement fixée par la Loi relative aux investissements à impact économique québécois, présentée aux états financiers du rapport annuel sous la rubrique Investissements en capital de développement. La raison d'être de Fondation est de soutenir une transformation positive de l'économie en cohérence avec la mission de création et de maintien d'emplois au Québec. À ce titre, il recherche une saine diversification quant aux secteurs d'activité, aux stades d'évolution, à la situation géographique des entreprises soutenues ainsi qu'aux types de produits financiers privilégiés. En plus d'agir dans la chaîne de financement, Fondation accompagne les entreprises dans leur développement afin de les aider, dans une perspective de développement durable, à créer la valeur souhaitée, financière et extrafinancière.

Le portefeuille des autres investissements est confié à des gestionnaires en valeurs externes principalement québécois. Ce portefeuille est caractérisé par une forte présence sur le marché des obligations vertes et est exempt de tout titre d'entreprises détenant ou exploitant des réserves d'énergie fossile, dont le pétrole et le charbon. Il vise à compléter l'actif de telle sorte que la relation rendement-risque de l'ensemble des actifs du Fonds soit optimale sur un horizon de cinq à dix ans. Sa composition est régulièrement ajustée en fonction

des modifications elles-mêmes apportées au portefeuille des investissements en capital de développement et de l'évolution de la conjoncture économique. Les sommes sont placées sur les marchés financiers avec l'objectif de créer, par la diversification de l'actif, une base de revenus stables pour Fondation, de façon à protéger le capital détenu par les actionnaires tout en demeurant fidèle aux principes de finance durables qui animent l'organisation.

Comme énoncé dans le plan économique du Québec en mars 2018, Fondation s'était engagé à investir un minimum de 100 millions de dollars sur trois ans dans des entreprises, des fonds ou des projets visant à générer un haut rendement sociétal. Au 31 mai 2020, après deux ans, c'est déjà plus de 120 millions de dollars qui ont été investis dans des entreprises, projets ou fonds qui répondent minimalement à l'un des trois grands enjeux suivants :

- la lutte contre les changements climatiques et la préservation des ressources naturelles ;
- le développement plus équitable et inclusif, notamment en économie sociale ;
- la réussite des stratégies de développement des créneaux et pôles d'excellence des différentes régions du Québec.

## Implications financières des changements climatiques

Les changements climatiques ont déjà des conséquences évidentes sur les sociétés et leurs impacts directs continueront à se faire sentir au cours des décennies à venir. Dans le but de mieux appréhender les conséquences économiques et financières qui en découlent, un Comité de stabilité financière s'est constitué lors de la Conférence de Paris en 2015. Celui-ci a mis en place le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) ou Task Force on Climate-related Financial Disclosure (TCFD) en anglais.

L'objectif du TCFD est d'établir un standard de divulgation volontaire relatif aux risques financiers associés aux changements climatiques. Fondation a choisi de divulguer ses informations selon les pratiques mises de l'avant par le TCFD afin d'être en mesure de cerner les risques et les opportunités climatiques. Quatre aspects sont ciblés : la structure de gouvernance, la stratégie organisationnelle, le cadre de gestion des risques et les façons de mesurer l'exposition de l'organisation aux risques climatiques.

## Gouvernance

Pour un fonds d'investissement, les principaux risques et opportunités climatiques résident dans les investissements et les placements, mais ils concernent néanmoins la totalité des activités. Le conseil d'administration veille à l'intégration de ces risques et opportunités dans les prises de décisions. Plusieurs mécanismes sont mis en place afin que le conseil d'administration puisse pleinement jouer son rôle. Ainsi, investissements et placements sont assujettis à des politiques qui incluent les retombées environnementales. Le conseil d'administration ou le comité exécutif approuve les investissements en capital de développement en s'assurant que les risques environnementaux soient intégrés dans l'analyse. En ce qui concerne le choix de gestionnaires en valeurs externes et le choix de portefeuilles dans les autres investissements, le comité de placement s'assure que les facteurs ESG soient inclus dans le processus et fassent partie des critères de sélection et de gestion de leur actif. Le conseil d'administration est responsable de définir la politique de placement dont font partie les paramètres extrafinanciers, telle l'exclusion des titres liés aux entreprises qui exploitent et possèdent des réserves d'énergie fossile.

La haute direction s'assure de l'intégration et de la promotion des risques et des opportunités dans les activités courantes de l'organisation. Pour les investissements en capital de développement, le processus de vérification diligente inclut une analyse des retombées et des enjeux environnementaux des entreprises étudiées dans chacun des projets et tente d'identifier les risques, mais aussi les opportunités climatiques. L'objectif est d'être en mesure de sélectionner des entreprises qui seront parmi les plus résilientes face aux changements climatiques, et ce peu importe le secteur d'activités dans lequel elles évoluent, parce qu'elles préconisent les meilleures pratiques en matière environnementale ou qu'elles sont prêtes à progresser dans ce domaine.

Le comité d'investissement évalue les risques et opportunités climatiques de chacun des investissements consentis. Au cours des deux dernières années, plusieurs outils et mécanismes systématisés ont été mis en place afin de mieux cerner les risques et les opportunités liés à la lutte contre les changements climatiques. En matière de placement, l'équipe des autres investissements assure un suivi régulier auprès des gestionnaires externes afin que les objectifs extrafinanciers, stipulés dans la Politique de placement et la Politique des droits de vote dans les entreprises cotées en bourse, soient respectés.

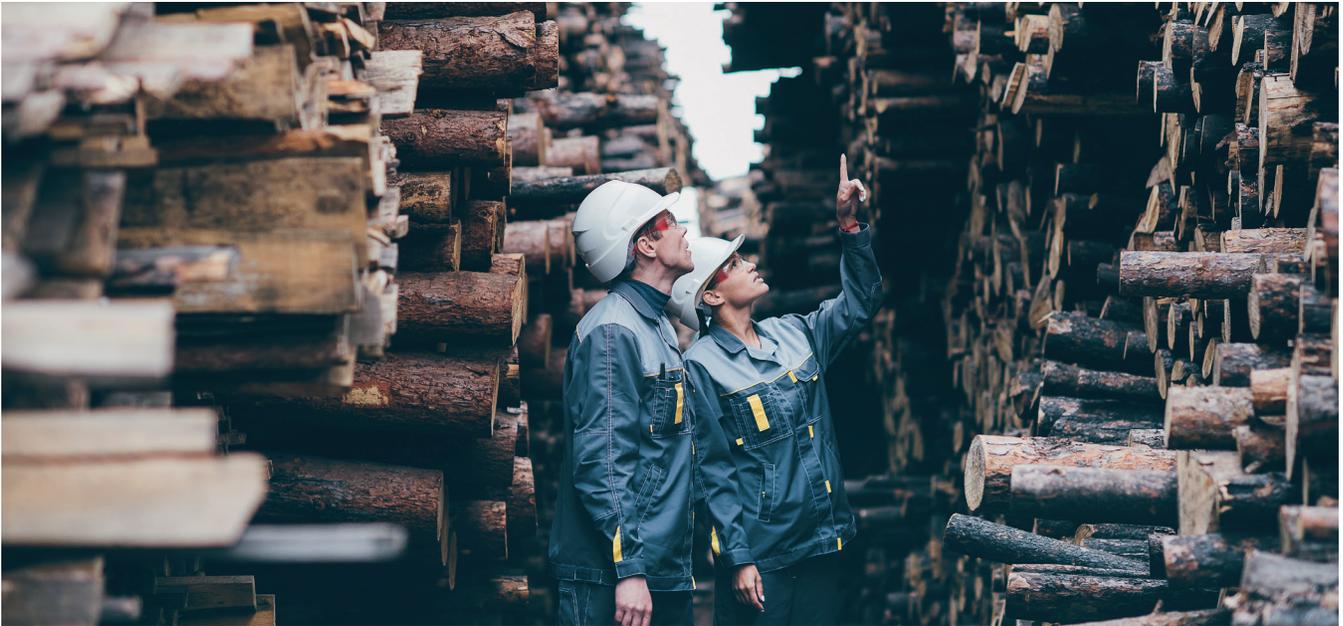
## Stratégie

Depuis ses débuts, il y a près de 25 ans, la protection de l'environnement fait partie de la mission de Fondation. De ce fait, les stratégies d'investissement et de placement intègrent directement les enjeux environnementaux dans une optique de lutte contre les changements climatiques.

En matière d'investissement direct, la lutte contre les changements climatiques est une thématique structurante sur laquelle s'aligne une partie du portefeuille de sorte que la diminution des émissions de gaz à effet de serre en soit un effet concret. Les entreprises financées dans cette portion du portefeuille doivent améliorer leur posture sociétale face aux risques climatiques ou profiter des opportunités économiques générées par la lutte contre les changements climatiques. De plus, la totalité du portefeuille d'investissements directs est soumise au processus de revue diligente qui intègre les enjeux ESG sectoriels ou propres à l'entreprise financée. L'un des objectifs est de s'assurer que le portefeuille soit résilient face aux changements climatiques. Il s'agit de limiter l'exposition du fonds à des entreprises ou des secteurs qui pourraient subir les répercussions dramatiques causées par les impacts des changements climatiques ou être aux prises avec des enjeux tributaires de ceux-ci tels des modifications aux réglementations environnementales existantes.

Du côté des placements, Fondation sélectionne des gestionnaires en valeur externes qui ont adopté des stratégies intégrant une gestion des risques climatiques dans leur gestion d'actif. Stratégiquement, il a été décidé d'exclure les titres liés à des entreprises qui possèdent et exploitent des réserves d'énergie fossile, cela dans une logique de gestion des risques et de la juste valorisation de ces actifs lorsqu'on tient compte des enjeux climatiques.

La stratégie de Fondation s'inspire des meilleures pratiques et le Fonds travaille de concert avec de nombreuses organisations afin d'affiner toujours plus sa compréhension des enjeux climatiques et du développement durable en général. Ainsi, le Fonds participe et adhère à de nombreuses initiatives du genre, comme le démontre son engagement et son leadership au sein de l'Investors Council du Global Impact Investors Network (GIIN) ou le fait d'être signataire de la Déclaration d'investisseurs institutionnels sur les risques financiers liés aux changements climatiques.



Des stratégies d'investissement et de placement intègrent directement les enjeux environnementaux dans une optique de lutte contre les changements climatiques.

## Gestion des risques

La politique intégrée de gestion des risques inclut les risques environnementaux comme risque organisationnel. Quoique les activités courantes soient peu exposées aux risques climatiques, les décisions internes prennent en compte les notions climatiques tant dans la gestion de son personnel que dans la conception et l'administration de ses bâtiments.

Comme investisseur, Fondation fonde sa stratégie sur les changements climatiques à partir d'une évaluation systématique des risques et des opportunités de marchés, notamment ceux relatifs au climat. Cette intégration systématique a eu pour effet d'exclure toutes les activités liées à l'exploration, l'exploitation, la détention et la distribution de réserves d'énergie fossile des activités d'investissement direct de Fondation et ce, dès 2009. Pour le Fonds, les changements climatiques provoquent une foule d'opportunités dans tous les secteurs d'activités et une part importante du portefeuille est dédiée à des entreprises et des fonds qui mettent de l'avant des procédés innovants qui améliorent la résilience.

En matière de placement, Fondation a choisi d'adopter une approche prudente et responsable qui se déploie avec le concours de gestionnaires avisés et de portefeuilles qui incorporent les facteurs ESG dans une logique de gestion des risques. Afin de diminuer son exposition aux risques climatiques, Fondation a fait le choix d'exclure les investissements dans des titres d'entreprises qui exploitent ou possèdent des réserves d'énergie fossile. De plus, le Fonds a choisi d'investir massivement dans

la transition écologique en investissant plus du tiers de ses investissements en revenu fixe dans des portefeuilles d'obligations vertes et en sélectionnant des portefeuilles qui visent une transformation positive et durable de l'économie sur les marchés boursiers.

## Mesure de l'exposition aux risques climatiques

La mesure de l'exposition du fonds en matière de risque climatique reste un exercice complexe. Afin de bien cerner son exposition aux risques climatiques, Fondation travaille actuellement sur une évaluation de l'intensité carbone de ses investissements et placements. Les résultats de cette étude seront communiqués ultérieurement.

Dans le portefeuille en capital de développement, une portion des investissements directs est allouée à des projets qui contribuent concrètement à la réduction des émissions de GES. Ainsi, les projets financés par Fondation ont permis de réduire de 941 642 tonnes de GES annuellement. Cette quantité de GES équivaut à enlever 250 000 voitures compactes des routes.

Le Fonds n'a pas encore effectué d'analyse de scénario dans une perspective de lutte contre les changements climatiques. Il ne sait donc pas dans quelle mesure son portefeuille est en alignement avec les différents scénarios climatiques de référence, notamment celui qui limite le réchauffement du climat à 1,5 °C.

## Intégration des principes de développement durable

Par la prise en compte des aspects économiques, financiers, sociaux, environnementaux et territoriaux de l'ensemble de ses activités, Fondation adopte une approche patiente et une considération élargie des risques en vue de créer, à travers les cycles du marché et les aléas de la conjoncture, une valeur durable au bénéfice des actionnaires, de l'ensemble de l'économie québécoise et de la société en général. Au-delà des seuls enjeux climatiques, Fondation s'est doté d'un cadre d'évaluation extrafinancier global en amont des investissements faits en entreprise qui tient compte de facteurs tangibles et intangibles, tant sur le plan social, financier, environnemental, que de la gouvernance. En aval des investissements, ce cadre extrafinancier prend la forme d'un accompagnement adapté à la réalité et aux objectifs de chacune des entreprises financées.

C'est de cette manière que Fondation entend générer un haut rendement sociétal; en intégrant dans la lutte aux enjeux climatiques la question de la préservation des ressources naturelles et de l'intégrité des écosystèmes, en répondant aux enjeux d'un développement plus inclusif et équitable et en appuyant des formes de gouvernances respectueuses des personnes et du bien commun. L'approche globale de gestion de Fondation tient compte des différents types d'actifs qui composent le portefeuille et surtout, des modes spécifiques de gestion choisis pour chacun. Elle a pour but de s'assurer que l'ensemble de l'actif de Fondation fasse l'objet d'une évaluation et d'une prise en compte du développement durable dans toutes ses dimensions. Dans cet exercice d'évaluation et d'accompagnement, Fondation s'entoure d'experts en plus de son propre personnel.

Aux fins de la reddition de comptes en développement durable, les différents actifs sous gestion de Fondation sont regroupés selon les approches de gestion correspondantes dans le respect des exigences posées par la GRI et des PRI. Cette classification à laquelle recourt le présent rapport diffère de la classification utilisée dans la production des états financiers vérifiés de Fondation, qui répond à des exigences et correspond à des normes comptables auxquelles Fondation est assujéti.

## Financement direct en entreprise

Depuis ses débuts, Fondation se distingue par ses interventions directes qui visent à soutenir, à promouvoir et encourager le déploiement des principes de développement durable dans les PME québécoises. Fondation met à la disposition des entreprises un capital patient, sur un horizon

de cinq à dix ans, et un accompagnement personnalisé qui est axé sur le développement réel des entreprises et la création de valeurs durables pour l'ensemble de la société dans une perspective de transformation positive de l'économie.

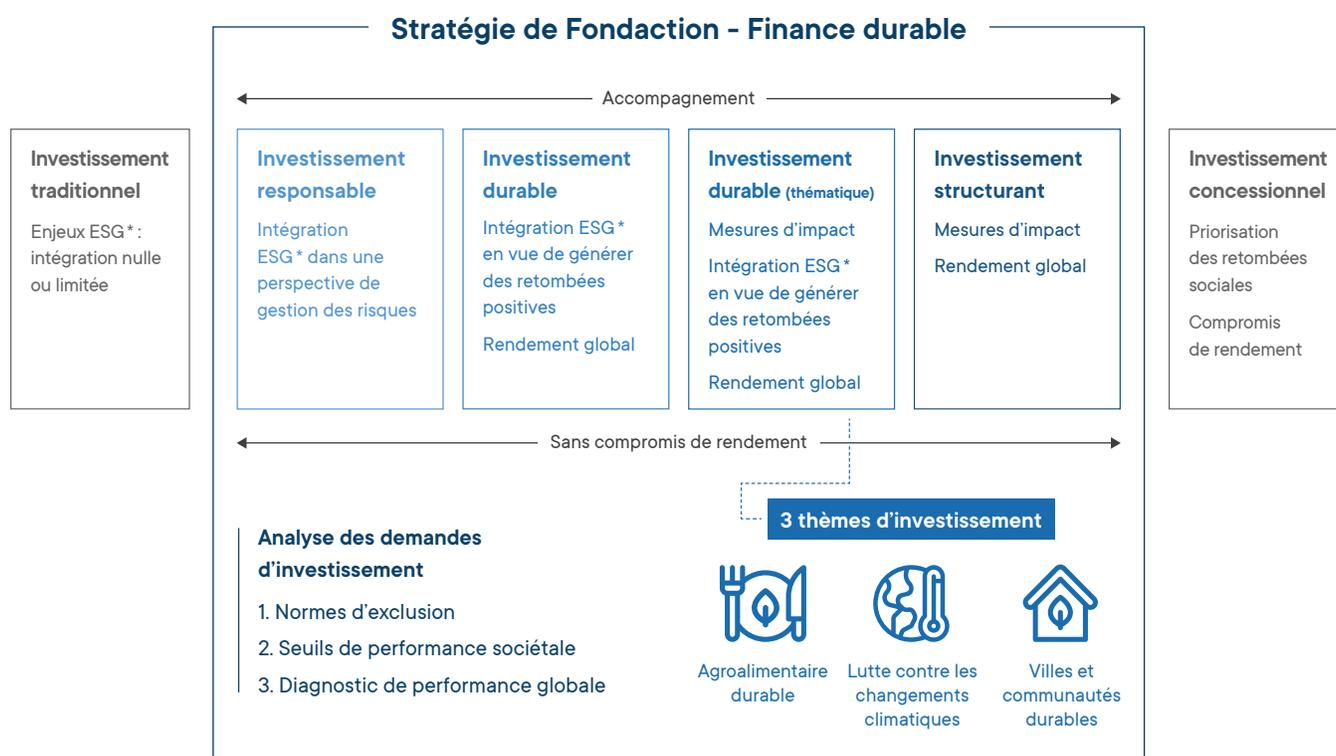
Au 31 mai 2020, les participations directes en entreprise correspondent à 47,3 % du portefeuille des investissements en capital de développement, soit 572,9 millions de dollars, et sont investies dans 125 entreprises.

Ces investissements figurent tous à l'intérieur de la catégorie Investissements en capital de développement. Le portefeuille d'entreprises québécoises à petite capitalisation cotées en Bourse et les portefeuilles gérés dans le cadre du Programme de gestionnaires en émergence, qui constituent aussi des investissements en capital de développement, font toutefois partie de la section Placements sur les marchés financiers du présent rapport, en raison de leurs approches de gestion.

La répartition sectorielle est susceptible de varier d'une année à l'autre en fonction des choix d'investissements et des fluctuations de la juste valeur, mais Fondation effectue une majorité de ses investissements directs dans les secteurs des technologies, de la consommation de base et de l'industrie. Le Fonds appuie financièrement plusieurs entreprises qui innovent et offrent des produits ou des services ayant un impact particulièrement positif sur l'environnement ou sur les collectivités. Il s'assure d'établir un dialogue à propos des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance avec chacune d'entre elles. Ce choix s'explique par la conviction que l'entreprise qui déploie une démarche de développement durable se démarquera par sa performance et s'assurera d'une plus grande longévité tout en ayant un impact positif pour tous.

Dans un contexte de changements rapides et profonds, Fondation joue un rôle structurant par l'appui accordé à des entreprises engagées dans cette transition vers une croissance durable. Le Fonds soutient des entreprises qui font preuve d'innovation et d'originalité en vue de répondre à des enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Des entreprises qui témoignent d'agilité dans leur structure organisationnelle et qui donnent du sens au travail de leurs employés et de la valeur à leurs parties prenantes. La stratégie de Fondation mise sur une sélection qui regroupe des entreprises qui ont des impacts positifs sur la société et qui s'inscrivent dans l'approche de finance durable de Fondation.

Cette stratégie repose en premier lieu sur l'application de filtres d'exclusion et de seuils de performance sectorielle. Certains secteurs d'activités, comme celui du tabac ou des énergies fossiles par exemple, génèrent intrinsèquement des impacts négatifs sur la société. En raison de ces impacts environnementaux et sociaux néfastes, il est exclu que



\* Enjeux ESG : Environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Fondation soutient des entreprises qui œuvrent dans de tels secteurs d'activités. Toutefois, afin d'améliorer les technologies employées et réduire les émissions de GES provenant d'industries polluantes, Fondation intervient sur les marchés carbonés réglementés. Le financement par crédits carbone compensatoires constitue un levier économique favorisant la transition énergétique et s'inscrivant dans la lutte contre les changements climatiques. Afin de sélectionner des entreprises qui ont des retombées positives pour la société, Fondation a adopté des seuils minimaux de performance sociétale relatifs aux secteurs d'activité des entreprises et de leurs pratiques en matière de performance environnementale, sociale et de gouvernance.

Une fois ces seuils franchis, les projets d'investissement se répartissent en quatre catégories :

- **L'investissement responsable** : le Fonds s'assure que l'entreprise met de l'avant de bonnes pratiques et une analyse des enjeux ESG dans une perspective de gestion des risques. Fondation peut offrir un accompagnement afin de faire transiter des aspects du modèle d'affaires afin qu'il génère plus de retombées positives.
- **L'investissement durable** : Fondation investit auprès d'entreprises qui intègrent directement les facteurs ESG dans la conduite de leurs affaires et qui génèrent des retombées positives pour la société.

- **L'investissement thématique et durable** : Fondation a retenu trois grandes thématiques d'investissement qui sous-tendent un changement de société plus global : l'agroalimentaire durable, la lutte contre les changements climatiques, ainsi que les villes et communautés durables. Ces enjeux transversaux font partie des enjeux de la prochaine décennie et répondent aussi directement aux objectifs de développement durable des Nations-Unis. C'est à partir de ces champs d'intervention stratégique et du développement d'une expertise interne que Fondation cherche à provoquer une transformation de l'économie qui soit positive pour les travailleuses et les travailleurs, cela en tenant compte de la nécessaire transition énergétique et numérique qui s'impose.
- **L'investissement structurant** : l'équipe d'investissement sélectionne des projets porteurs et innovants et assure un leadership tant dans le montage financier que dans la mise en place des projets. Ces projets structurants visent à générer intrinsèquement des impacts positifs importants priorités par Fondation. Ce type d'investissement peut se faire soit à travers un fonds spécialisé comme Inlandsis, qui intervient pour financer des projets de réduction de GES par contrat carbone, soit directement en entreprise lorsque l'initiative soutenue a une portée systémique. C'est le cas par exemple du Complexe environnemental Montréal-Est, un projet développé en partenariat avec le Groupe C. Laganière dont Fondation est actionnaire, qui, l'aide d'une stratégie circulaire, a pour objectif la décontamination des sols de l'ancienne raffinerie Shell et une revalorisation complète du site.

## Analyse préinvestissement

Afin d'opérationnaliser sa stratégie de finance durable, le processus préinvestissement comporte une revue diligente dans laquelle les dimensions environnementales, sociales et économiques sont prises en compte afin de déterminer si Fondation est en mesure de soutenir l'entreprise dans l'amélioration de ses pratiques. Afin d'identifier si l'entreprise a de bonnes pratiques en développement durable, le Fonds applique une série de normes d'exclusion et de seuils de performance sociétale pertinents au secteur d'activité dans lequel évolue l'entreprise. Ces seuils touchent les pratiques environnementales, sociales ainsi que de gouvernance et d'éthique.

Lors d'un nouvel investissement, le Fonds effectue un diagnostic de performance globale lui permettant d'évaluer les pratiques en vigueur selon des critères propres au développement durable et au développement organisationnel. En plus de thématiques générales, le diagnostic traite principalement d'aspects liés aux ressources humaines, à l'organisation du travail, à la gestion des opérations, à l'environnement et à la responsabilité sociétale de l'entreprise. Le volet ressources humaines porte principalement sur les relations et le climat de travail. Le volet environnement vérifie la conformité, la présence de politiques et la position de l'entreprise à l'égard de différents enjeux. Enfin, le volet responsabilité sociétale cerne la sensibilité de l'entreprise en cette matière. S'ajoutant à l'information déjà recueillie par l'organisation, les constats qui se dégagent du diagnostic permettent d'enrichir l'analyse effectuée en vue d'octroyer l'investissement. Au cours de la période couverte par ce rapport, Neuvaction a réalisé 40 diagnostics de performance globale.

La revue diligente comprend aussi un volet portant sur les ressources humaines, de sorte qu'on puisse évaluer la capacité des membres de la direction et de leurs équipes à réaliser les objectifs sur lesquels on s'est mis d'accord. C'est ainsi qu'on peut mesurer le degré d'implantation des principes de gestion collaborative et s'assurer de la qualité des relations et du climat de travail. Les revues diligentes permettent à Fondation de s'assurer que les entreprises se conforment à toutes leurs obligations dans ces domaines. Le conseil d'administration de Fondation a aussi adopté en 2003 un cadre d'analyse bioéthique pour les investissements effectués dans le domaine des sciences de la vie. Sur un plan plus large, il est également prévu depuis 2012 que les nouveaux investissements consentis engagent les entreprises qui en bénéficient à respecter les principes du Pacte mondial auxquels les ODD se sont ajoutés en 2016 et à considérer leur adhésion à cette initiative des Nations Unies ayant pour objet les droits de la personne et le respect des normes internationales du travail.

Dans le cadre du processus de revue diligente, Fondation effectue l'étude des impacts économiques en matière de revenus fiscaux et d'emplois créés depuis 2015. Se basant sur le modèle intersectoriel développé par l'Institut de la statistique du Québec et la méthodologie de l'évaluation des retombées économiques inspirée d'Investissement Québec, l'objectif est d'intégrer la notion d'impact économique dans le processus décisionnel en complément des considérations financières lors de l'analyse de projets d'investissement.

## Un financement innovant axé sur le développement durable

Une fois que l'analyse préinvestissement a permis de cerner les modes de gestion, de dégager les pistes d'action et de démontrer l'ouverture de la direction à améliorer ses processus ou à se doter de politiques plus formelles en matière environnementale ou sociale, les personnes responsables du suivi de l'investissement peuvent mettre en place un accompagnement adapté. Celui-ci se fait à différents niveaux dans le cadre des interactions régulières avec l'entreprise et porte notamment sur la performance financière de celle-ci et sur l'atteinte des objectifs, y compris des résultats extrafinanciers attendus. L'accompagnement en développement durable vise pour sa part à offrir un appui aux entreprises qui souhaitent mieux gérer leur performance globale, qu'elle soit d'ordre économique, social ou environnemental.

Fondation est informé de la mise en œuvre et de la conformité des exigences environnementales et sociales par son suivi régulier et par ses interactions auprès des directions des entreprises. Fondation est généralement représenté au conseil d'administration des entreprises dans lesquelles il détient une participation. De plus, il exige dans le cas d'entreprises non cotées en Bourse l'envoi périodique des certificats de conformité par la direction de l'entreprise. Ces certificats constituent une déclaration de la direction confirmant qu'à sa connaissance les frais sociaux sont payés (salaires, retenues sur le salaire, etc.); qu'aucune somme n'est due aux autorités fiscales et que l'entreprise se conforme, entre autres : à la Loi sur la santé et la sécurité du travail; à la Loi sur les normes du travail du Québec; à la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec; à la Loi sur les compétences; à la Charte de la langue française.

Les conventions de financement de Fondation prévoient des clauses juridiques voulant que dans la conduite de ses activités, l'entreprise s'engage à se conformer à toutes les lois, ordonnances et normes gouvernementales applicables en matière environnementale et à agir au mieux de ses possibilités afin de maintenir des standards élevés en cette matière.

La fréquence et les diverses formes que prennent les échanges de Fondation avec la grande majorité des entreprises au sujet de questions environnementales ou sociales sont de nature formelle et informelle. Il est donc difficile, voire impossible, de compiler la totalité de l'information ainsi partagée ni d'en traduire toute la portée.

## Consultations des entreprises

L'équipe de l'investissement tient régulièrement des rencontres d'échanges avec les dirigeants d'entreprises, les représentants de fonds partenaires ou spécialisés ainsi qu'auprès d'autres partenaires d'affaires.

Afin d'améliorer la connaissance des attentes et des conditions de satisfaction des entreprises du portefeuille, Fondation a réalisé la consultation bisannuelle auprès de celles-ci. Elle vise principalement à connaître le degré de satisfaction des entreprises aux différentes étapes du partenariat avec Fondation, des premiers contacts jusqu'au suivi de l'investissement. Le questionnaire a été envoyé à 103 entreprises sélectionnées selon divers critères dont, entre autres, la nature de l'investissement octroyé ainsi que la présence d'un représentant de Fondation au conseil d'administration de l'entreprise. Le questionnaire a été rempli par 42 répondants.

	2020	2018	2016	2014	2012	2010	2008
Nombre de répondants	42	50	36	47	44	30	20

## Importance des éléments de la mission de Fondation

De toutes les dimensions de la mission de Fondation, la contribution à la prospérité de la société québécoise et à la création et au maintien d'emplois sont les facteurs ayant le plus influencé les répondants à choisir Fondation comme partenaire financier. L'adhésion de Fondation aux principes de développement durable se situe au troisième rang de l'importance accordée avec une moyenne de 3,3. L'ensemble des résultats ont augmenté ou dans quelques cas, sont restés stables, dénotant une sensibilité croissante des entreprises face aux enjeux de développement durable.

## Évolution de l'importance des éléments de la mission de Fondation

	2020	2018	2016	2014
Fondation adhère aux principes de la finance socialement responsable	3,1	3,1	2,6	2,5
Fondation adhère aux principes du développement durable (environnemental, social et économique)	3,3	3,2	2,9	2,7
Fondation contribue à la création et au maintien d'emplois au Québec	3,6	3,4	3,5	3,2
Fondation contribue à la prospérité de la société québécoise	3,6	3,5	3,5	3,2
Fondation favorise la gestion participative au sein des entreprises dans lesquelles il investit	3,1	3,0	2,6	2,5
Fondation appuie le développement des coopératives et autres entreprises d'économie sociale	2,6	2,4	2,3	2,1
Fondation contribue au développement économique des régions du Québec	3,2	3,2	3,3	2,9
<b>Moyenne globale</b>	<b>3,2</b>	<b>3,1</b>	<b>3,0</b>	<b>2,7</b>

Note : Réponse basée sur une échelle de 1 à 4; 1 signifiant très peu important et 4 signifiant très important.

## Portefeuille immobilier

Fondation aborde les investissements directs en immobilier avec les mêmes principes qui animent ses investissements directs en entreprise. Le Fonds est conscient que les activités de construction et d'exploitation d'immeubles ont un impact sur l'environnement, sur le développement économique et sur la qualité de vie des citoyens. Conséquemment, Fondation sélectionne des projets qui sont en adéquation avec leur environnement et qui répondent à divers enjeux sociétaux. Cette approche est dictée par la conviction que l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux, territoriaux et de gouvernance dans son analyse des projets, diminue son exposition aux risques et assure une pérennité aux bâtiments ainsi financés et une plus forte acceptabilité sociale. Cette logique s'inscrit dans la volonté de Fondation de contribuer au développement de villes et de communautés durables.

Le choix des promoteurs et partenaires prend en considération les enjeux du développement durable; la sélection des projets immobiliers se fait de façon à répondre à des problématiques telles que la revitalisation urbaine, l'efficacité énergétique ou l'optimisation de la mobilité. Lors de l'analyse des projets, des intentions précises en matière de développement durable sont formulées et Fondation voit à ce qu'on recoure aux meilleurs moyens disponibles pour les concrétiser.

Depuis 1999, le partenariat avec Technopôle Angus a permis de développer les terrains de l'ancienne usine Angus de manière responsable et de générer des retombées significatives pour toute la collectivité. Plus récemment, la Fiducie Immobilière Angus a été mise sur pied afin d'assurer la pérennité de ce modèle de développement plus écologique et social grâce aux caractéristiques innovantes du modèle de fiducie foncière d'utilité sociale qui protège le patrimoine immobilier du Technopôle Angus de la spéculation.

En 2017, Fondation est devenu partenaire financier du projet SOLAR UNIQUARTIER, le plus grand projet immobilier à usage mixte au Québec. Directement connecté à la future gare du Réseau électrique métropolitain, Solar Uniquartier est aménagé selon les principes des Transit-Oriented Development (TOD) qui visent à favoriser l'usage des modes de transport alternatifs. Le projet intègre aussi de multiples caractéristiques qui s'inspirent des meilleures pratiques, notamment par la construction de bâtiments LEED, l'aménagement de toitures vertes et la récupération des eaux de pluie. De plus, en vue de créer un milieu de vie durable, ce projet déploie une gestion proactive des surplus alimentaires des commerces et restaurants et la mise sur pied d'un marché public. SOLAR UNIQUARTIER, dont la construction s'étend sur plusieurs années, illustre bien comment le développement de projet à usage mixte peut créer des milieux de vie intéressants et dynamiques tout en contrant l'étalement urbain.

L'appui à des projets immobiliers structurants et bénéfiques pour les collectivités s'inscrit directement dans la stratégie d'investissement de Fondation. Par ses investissements en immobilier, le Fonds favorise la création de milieux de vie stimulants qui contribuent au développement économique, social et culturel tout s'assurant d'un développement respectueux de l'environnement.

## Fonds partenaires et spécialisés

Afin de rendre possible une offre adaptée de financement pour différents secteurs ou clientèles, de répondre à des besoins spécifiques en matière de financement, de diversifier l'actif, de partager une expertise et d'accéder à divers réseaux, Fondation souscrit à différents fonds partenaires ou spécialisés dont plusieurs ont été créés à sa propre initiative, notamment ; Le fonds LCC SEC (lutte changement climatique) et Le Fonds Inlandsis.

Dans ses choix d'investissement, Fondation tient compte de la complémentarité des fonds spécialisés avec ses propres activités d'investissements directs et de l'alignement de leurs pratiques d'affaires avec la mission du Fonds. Il prend aussi en compte les effets bénéfiques potentiels de son association avec ces fonds et leurs réseaux pour ses entreprises partenaires. Des investissements réalisés dans des sociétés qui développent ou détiennent un portefeuille immobilier complètent ce portefeuille.

Au 31 mai 2020, les 76 investissements en capital de développement dans des fonds spécialisés représentaient 37,7 % des investissements en capital de développement, soit 452,6 millions de dollars. À ceci s'ajoutent des engagements et des cautions pour un montant additionnel de 297,3 millions de dollars.

Désireux de contribuer à l'adoption des meilleures pratiques au sein de l'industrie des fonds de capital d'investissement, Fondation endosse depuis plusieurs années les Principes de l'Institutional Limited Partners Association (ILPA). Ces principes constituent un cadre de discussion entre le commandité-gestionnaire et les commanditaires-investisseurs des fonds de capital d'investissement. Le but est d'assurer une saine gouvernance des fonds, l'alignement des intérêts et des valeurs entre le gestionnaire et les investisseurs ainsi qu'un niveau de transparence approprié dans la reddition de comptes.

Depuis 2010, un rapport de conformité à ces principes doit être présenté au comité exécutif de Fondation avant que l'autorisation de signer la convention de souscription de tout nouvel investissement dans un fonds spécialisé soit donnée. La composition du portefeuille de fonds et le choix des gestionnaires témoignent de l'engagement de Fondation envers le développement durable.

## Fonds partenaires ou spécialisés : sommes investies au coût, incluant les engagements

(au 31 mai)

Caractéristiques	2020 *	2019 **	2018 ***	2016 ****
La mission du fonds est de régler une problématique sociale ou de réaliser des investissements qui ont un impact social important.	24,1 %	27,3 %	26,3 %	29,5 %
La mission du fonds est orientée sur les technologies propres, l'environnement ou le développement durable.	28,7 %	30,4 %	27,5 %	15,5 %
Les processus ou décisions intègrent de manière explicite des dimensions environnementales ou sociales.	52,5 %	58,7 %	55,9 %	57,0 %
Le gestionnaire s'engage à respecter un code d'éthique dans ses investissements ou à exclure certains investissements jugés non souhaitables d'un point de vue social ou environnemental.	64,8 %	60,7 %	45,0 %	41,9 %
Pourcentage des sommes investies dans des fonds qui répondent à au moins une des quatre caractéristiques exposées ci-dessus.	95,6 %	93,6 %	89,8 %	91,6 %

\* Si l'on exclut les engagements, les pourcentages du tableau deviennent respectivement au 31 mai 2020 : 24,7 %, 25,8 %, 59,7 %, 55,8 %, 94,1 %

\*\* Si l'on exclut les engagements, les pourcentages du tableau deviennent respectivement au 31 mai 2019 : 30,2 %, 24,8 %, 65,8 %, 44,3 %, 90,9 %

\*\*\* Si l'on exclut les engagements, les pourcentages du tableau deviennent respectivement au 31 mai 2018 : 24,4 %, 21,2 %, 58,3 %, 39,7 % et 86,9 %

\*\*\*\* Si l'on exclut les engagements, les pourcentages du tableau deviennent respectivement au 31 mai 2016 : 30,7 %, 16,4 %, 63,1 %, 33,4 % et 91,3 %

En effet, les critères de sélection des fonds spécialisés et de leurs gestionnaires respectifs comprennent les dimensions sociales, environnementales et de gouvernance.

L'histogramme présente, à travers le portefeuille de fonds, le pourcentage des sommes investies au coût, incluant les engagements, à l'endroit d'un ou de plusieurs fonds répondant à certaines caractéristiques pertinentes dans le cadre de ce rapport. Il est à noter qu'un même fonds peut être considéré dans plus d'une catégorie. C'est pourquoi le tableau précise le pourcentage des sommes investies dans des fonds qui satisfont à une ou plusieurs caractéristiques. Un fonds est considéré comme ayant une mission à impact social lorsque sa raison d'être vise à faciliter l'accès à du capital pour une certaine clientèle qui, autrement, aurait de la difficulté à se le procurer ou à financer des projets porteurs socialement.

Certains de ces fonds se sont dotés de codes d'éthique ou d'autres règles qui les obligent à exclure certains investissements sur la base de critères sociaux ou environnementaux. On retrouve alors différents filtres, dans les conventions juridiques liées aux fonds, qui forcent les gestionnaires à exclure certains investissements. Ces filtres portent notamment sur les investissements dans des activités ayant pour conséquence la substitution d'emplois occupés par des salariés du secteur public, dans des entreprises qui produisent ou vendent des armes, des sociétés ayant des antécédents de non-respect des normes

du travail ou des lois en matière de droits de la personne ainsi que des entreprises qui ont des activités illicites ou une conduite inadéquate à l'égard de l'environnement.

La vérification de la conformité des fonds aux règles environnementales ou sociales est réalisée dans le cadre du suivi régulier des activités des fonds. Il comprend la réception périodique de différents documents de reddition de comptes, des communications régulières avec le gestionnaire et dans la plupart des cas, la participation d'un représentant de Fondation au sein du conseil d'administration, du comité de l'investissement, du comité consultatif ou d'un autre comité.

Les fonds auprès desquels Fondation assure la participation d'un représentant constituent 75,6 % des sommes investies au coût, en incluant les sommes engagées au 31 mai 2020. Les sommes engagées dans les fonds sont généralement versées sur appel du capital par le gestionnaire, réparties généralement sur une période de cinq ans, exigibles pourvu que les conditions prévues aux ententes soient respectées.

## Des fonds innovants qui répondent aux enjeux sociétaux

Plusieurs de ces fonds visent à offrir du financement pour des clientèles ou des enjeux spécifiques sans être associés à des secteurs d'activités. Filaction, fonds partenaire créé à l'initiative de Fondation en 2001, a pour but de soutenir des PME québécoises, notamment de la diversité, de l'économie sociale, de la culture et du tourisme. Il finance directement des entreprises et contribue à la gestion et à la capitalisation de fonds dédiés à différentes clientèles ciblées d'entrepreneurs. Ainsi, le Fonds Afro-Entrepreneurs a pour objectif de favoriser la croissance d'entreprises dans tous les secteurs d'activité au sein des communautés noires du Québec et le fonds Tourisme-PME aide les microentreprises de toutes les régions dans leur défi de croissance.

Afin de faciliter l'accès à du financement pour les femmes entrepreneures, Fondation, Investissement Québec et Femmessor ont mis sur pied un fonds dédié uniquement aux femmes entrepreneures du Québec. Engagé pour l'émergence et l'expansion de l'entrepreneuriat féminin, le Fonds pour les femmes entrepreneures FQ vise à créer des conditions propices pour les femmes qui veulent se lancer en affaires.

Dans un objectif de lutte contre les changements climatiques, Fondation a créé deux fonds qui agissent comme levier financier et qui sont adaptés aux enjeux spécifiques de leur mission. Ainsi, le Fonds LCC SEC soutient la croissance des entreprises dont l'activité, tel que par exemple l'efficacité énergétique, la production d'énergie propre et la valorisation de matière résiduelle se traduit en réduction importante de gaz à effet de serre, participant ainsi à l'accélération de l'atteinte des cibles de réduction. Le Fonds Inlandsis offre une solution de financement unique en fournissant un financement initial pour les dépenses en capital et d'exploitation, ainsi que les coûts de développement de projets carbone. Il assume les risques liés à la construction, à l'exploitation et au marché du carbone en contrepartie d'une partie des crédits carbone ou des flux de trésorerie générés par un projet.

Ces fonds constituent des approches concrètes et novatrices qui démontrent comment le milieu financier peut jouer un rôle structurant dans la création de solutions adaptées aux multiples enjeux sociétaux. Par son leadership, Fondation prouve qu'il est possible d'allier les impératifs financiers et un rendement sociétal qui profite à tous.

## Des thématiques et un accompagnement liés aux ODD pour accélérer la transformation de l'économie

Pour accélérer la nécessaire transformation de l'économie, Fondation a retenu trois grands thèmes d'investissement sur lesquels Fondation veut jouer un rôle structurant. Ces trois thèmes que sont l'agroalimentaire durable, la lutte contre les changements climatiques ainsi que les villes et les communautés durables ont été sélectionnés tant pour l'expertise que l'équipe d'investissement a développée au cours des années que pour leur caractère transversal et porteur pour la société.

En respectant le cadre des Objectifs de développement durable de l'ONU, Fondation veut accompagner les entreprises de tous les secteurs d'activité dans la transition vers un développement durable où elles seront plus résilientes, mais aussi plus performantes. Ces champs d'intervention stratégiques ne sont pas liés à des secteurs d'activités spécifiques, mais visent à insuffler des changements durables dans l'ensemble des filières liées aux thématiques.

Cette spécialisation permet à Fondation d'identifier les forces structurelles qui ont un fort potentiel de transformation économique et de repérer les entreprises ou les projets qui seront performants et pertinents dans cet environnement. Cette approche thématique repose sur un horizon temporel d'investissement long terme afin de provoquer des changements durables qui répondent à de grands enjeux sociétaux tout en profitant de tendances de fond de l'économie et de la société plus largement. Le développement d'une expertise pointue dans les domaines choisis est particulièrement important afin d'être en mesure de comprendre les enjeux sous-jacents et de pouvoir accompagner dans leur croissance les entreprises qui répondent aux enjeux ciblés et qui engendrent des retombées sociétales positives ainsi qu'un rendement approprié.

## Agroalimentaire durable

Le milieu agroalimentaire est complexe, car chaque type de production comporte ses particularités et fait partie à différents degrés, selon son mode de fonctionnement, d'une chaîne d'approvisionnement aux multiples interdépendances pouvant rendre ce milieu vulnérable. En se dotant d'une expertise dans le domaine agroalimentaire, Fondation désire contribuer au progrès social et économique ainsi qu'à l'amélioration de l'environnement pour créer des conditions favorisant l'épanouissement et la santé de chacun.

Le secteur agroalimentaire est important pour l'ensemble du Québec, sa population, son territoire et son avenir. En effet, l'agriculture est la troisième industrie en importance au Québec, mais selon les chiffres du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, c'est à peine plus de la moitié de la demande alimentaire des Québécois (53 %) qui est comblée par des produits d'ici. En soutenant les entreprises novatrices québécoises qui désirent accroître la durabilité des processus et de leurs pratiques d'affaires, Fondation contribue à renforcer la santé de ce secteur vital et à favoriser le développement régional. Il en résulte une offre alimentaire locale, sûre, saine et équitable, accessible dès aujourd'hui et qui le restera pour les générations futures.

L'approche de Fondation dans ce thème s'articule autour de trois enjeux, soit la santé et les saines habitudes de vie, l'impact environnemental ainsi que le caractère équitable de la production. Les projets recherchés doivent remplir plusieurs conditions à travers une grille d'analyse qui permet d'identifier les enjeux auxquels l'entreprise répond et les défis auxquels elle est confrontée. Fondation divise en deux grandes catégories stratégiques les interventions qu'il effectue. Une partie de ce portefeuille est dédiée aux entreprises qui œuvrent directement dans la chaîne d'approvisionnement, c'est-à-dire la production, la transformation et la distribution alimentaire. Afin de contribuer à améliorer le caractère durable de l'ensemble de la filière, le Fonds intervient également auprès des entreprises fournissant des solutions de transition, notamment dans le secteur de l'emballage alimentaire ou des services technologiques aux agriculteurs.

Dans le domaine de la production, de la transformation et de la distribution, Fondation sélectionne des entreprises qui affichent des pratiques responsables et privilégie celles qui adhèrent aux principes de l'agriculture biologique. Plusieurs investissements illustrent l'engagement de Fondation en ce sens.

**Morille Québec** : Morille Québec est une entreprise québécoise spécialisée dans la cueillette, la transformation et la distribution de champignons, épices sauvages et petits fruits nordiques. S'inscrivant dans le créneau Agroborel que Fondation soutient, elle offre des produits prélevés des forêts québécoises par des cueilleurs certifiés. La cueillette se fait principalement dans la forêt boréale et se fait dans le respect de l'écosystème du champignon. Ce respect de la biodiversité est primordial afin d'assurer que cette production naturelle puisse perdurer dans le temps. Morilles Québec est pleinement engagé dans sa mission de valoriser les produits du terroir boréal québécois et offrir aux restaurateurs, transformateurs et consommateurs des produits d'une qualité exceptionnelle.

**Viandes biologiques de Charlevoix** : Cette entreprise familiale de Charlevoix élève porcs, volailles et dindons dans les principes de l'agriculture biologique dont l'objectif est d'offrir les meilleurs produits afin de mieux manger pour mieux vivre. Ce recours à une agriculture biologique de proximité favorise l'accès à une alimentation nutritionnelle sûre et saine pour tous, ce qui a des bénéfices sociaux sur la santé et la sécurité alimentaire. Ce mode de production biologique est axé sur la protection de l'environnement, le maintien de la biodiversité, l'utilisation de ressources renouvelables, le recyclage et la santé et le bien-être des animaux. Témoinant de son engagement dans la lutte contre les changements climatiques, cette entreprise a intégré un système de chaufferie à la biomasse dans une logique d'économie circulaire. En plus de diminuer ses coûts en électricité et les émissions de gaz à effet de serre, ce système permet de valoriser des résidus forestiers de la région et sécher l'okara, un résidu issu de la production de lait de soya, qui est inclus dans l'alimentation des animaux et qui leur fournit des protéines végétales. Grâce à cette innovation, l'entreprise s'est vu décerner pour l'installation de leur système de chauffage à la biomasse un prix Euréka pour un Québec vert et prospère dans la catégorie agriculture.

Fondaction soutient aussi les entreprises qui fournissent des solutions innovantes et durables aux acteurs du milieu agroalimentaire :

**Évolupak** : Cette entreprise détient plus de 40 ans d'expertise en thermoformage personnalisé en utilisant les dernières technologies de pointe. De la création du prototype jusqu'à la production finale, Évolupak offre une solution complète en matière d'emballage alimentaire, commercial et médical écologique, novateur et durable. Tous les produits fabriqués par Évolupak contiennent essentiellement des matières renouvelables visant à réduire l'empreinte écologique tout en respectant les plus hautes normes établies par les autorités réglementaires nord-américaines. L'utilisation de technologies avancées permet à l'entreprise d'offrir des produits hautement personnalisables durables et qui favorisent une conservation accrue des aliments.

**Entosystem** : Entosystem a mis au point un procédé circulaire pour produire des protéines d'insectes destinées à l'alimentation animale. L'entreprise fait partie du créneau d'excellence en Technologies propres et bénéficie d'un investissement de Fondaction pour, notamment, automatiser son usine.

En agissant dans l'ensemble de la chaîne de valeurs agroalimentaire, Fondaction veut participer à l'essor d'un modèle agricole résilient et respectueux de l'environnement. Dans une perspective d'amélioration de la souveraineté alimentaire, Fondaction vise à soutenir un secteur entier dans sa transition vers des modes plus équitables, verts et performants.

## Lutte contre les changements climatiques

La lutte contre les changements climatiques constitue l'un des plus grands défis contemporains de l'humanité et demande des actions concrètes immédiates afin de transiter vers un nouveau modèle économique plus résilient et sobre en carbone. Depuis ses débuts, Fondaction adhère à une conception systémique du développement durable qui le positionne résolument comme un agent de changement. Le Fonds répond à l'importance cruciale d'innover pour réduire les émissions de GES par la création de nouveaux leviers financiers ainsi que par des investissements structurants dans des entreprises qui participent à la transition écologique.

La participation de Fondaction à ces multiples projets a permis d'éviter l'émission de 941 642 tonnes de GES. À titre indicatif, c'est l'équivalent des émissions de plus de 250 000 voitures. Le leadership de Fondaction a donc contribué aux objectifs 2030 du gouvernement du Québec et favorisé l'émergence de nouvelles solutions et leviers financiers dans la lutte contre les changements climatiques.

Le Fonds agit sur plusieurs plans en offrant un accompagnement et des solutions de financement innovantes en harmonie avec l'horizon long terme des changements systémiques nécessaires à la transition. Quatre sous-thèmes ont été sélectionnés afin de structurer l'offre de Fondaction :

- efficacité énergétique;
- énergie renouvelable;
- recyclage et valorisation des matières résiduelles;
- mobilité durable.

Pour Fondaction, l'investissement dans la transition énergétique est nécessaire pour lutter contre les changements climatiques, mais permet aussi d'accélérer la reprise économique qui doit succéder à la pandémie. En effet, selon l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) chaque dollar investi dans les énergies renouvelables générerait trois fois plus d'emplois que l'équivalent dans le secteur des énergies fossiles, en plus de lutter contre les changements climatiques<sup>7</sup>. Le développement des énergies renouvelables est primordial dans la stratégie de transition et Fondaction entend contribuer en assumant un leadership dans le financement et l'accompagnement de projets d'énergie renouvelable.

Pour parvenir à une transition écologique, il est essentiel de travailler à favoriser une utilisation plus judicieuse de ressources énergétiques. En effet, l'énergie la plus économique est celle que nous n'utilisons pas. C'est dans cette logique que Fondaction soutient des entreprises et des initiatives qui permettent aux commerces, résidences, industries et collectivités de réduire leur consommation, ce qui diminue l'empreinte écologique et les coûts énergétiques.

**Énergère** : En 2014, Fondaction a investi dans Énergère, une entreprise de services écoénergétiques (ESE) de premier plan au Québec. Celle-ci propose des solutions novatrices et clés en main afin d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et d'en amoindrir les coûts d'exploitation et d'entretien. Les projets d'Énergère sont munis de garanties de performances qui permettent non seulement de diminuer la consommation énergétique et les coûts associés, mais aussi d'agir en faveur de l'environnement en réduisant la quantité de gaz à effet de serre rejetée dans l'atmosphère.

<sup>7</sup> L'Agence internationale de l'énergie renouvelable; Post-COVID recovery : An agenda for resilience, development and equality.



Pour Fondation, l'investissement dans la transition énergétique est nécessaire pour lutter contre les changements climatiques, mais permet aussi d'accélérer la reprise économique qui doit succéder à la pandémie.

**Eolectric :** Le partenariat de Fondation avec Éolectric cible une entreprise qui s'illustre dans le développement, le financement, la construction et l'exploitation de projets d'énergie renouvelable en Amérique du Nord. Ce partenariat a permis la création de la coentreprise Éolectric Capital (ÉOCAP) dédiée au développement et à l'acquisition de projets en énergie renouvelable. L'approche novatrice de ce partenariat permet à ÉOCAP d'investir au taux du marché dans des projets d'infrastructures matures, mais aussi à des stades de développement normalement réservés aux capitaux de risque. ÉOCAP constitue maintenant un levier important dans le soutien à des initiatives québécoises innovantes misant sur les énergies renouvelables.

**Biomont :** De concert avec Éolectric Inc. et Valeco Énergie Québec Inc., Fondation a investi dans la centrale de cogénération Biomont située sur l'ancien site de la carrière Miron qui a fourni pendant une quarantaine d'années des agrégats pour la construction de la ville de Montréal. La carrière a ensuite servi de site d'enfouissement pendant 20 ans. En 1989, la ville de Montréal implante un gigantesque dispositif pour éviter que les biogaz ne s'échappent dans les sols ou l'atmosphère. La centrale Biomont récupère aujourd'hui ce biogaz et les convertit en électricité pour répondre aux besoins d'environ 2000 foyers. Cette centrale est dite de cogénération, car elle produit d'une part de l'électricité et récupère d'autre part la chaleur générée par ses génératrices pour alimenter en eau chaude et assurer le chauffage des bâtiments de La Tohu et du Cirque du Soleil, ce qui évite la production de 1800 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

Le secteur des déchets est habituellement peu visible dans les inventaires d'émissions de gaz à effet de serre, mais son impact réel ne peut être saisi complètement qu'en adoptant une approche d'analyse de cycle de vie. C'est dans cette optique que Fondation investit dans différents projets liés à la mise en valeur des matières résiduelles dans une perspective de revalorisation de celles-ci afin qu'elles ne soient plus considérées comme des déchets, mais plutôt comme des ressources à intégrer dans des chaînes de valeurs existantes ou nouvelles. En intégrant les principes d'économie circulaire et d'analyse de cycle de vie, le recyclage des déchets et la valorisation des matières résiduelles se révèlent donc comme des leviers efficaces d'atténuation des émissions de GES.

**Alliance Magnésium :** Cette société a développé un processus novateur de récupération du magnésium, un résidu de l'industrie de l'amiante. En plus de diminuer les coûts associés à la production de magnésium, elle permettra de réduire les émissions de GES de 83 % par rapport aux processus actuels. L'installation de cette nouvelle usine à Asbestos va rendre possible la décontamination de l'énorme ancien site minier d'amiante et créer plus de 100 emplois de qualité.

**Courant Plus** : Cette nouvelle entreprise est la première entreprise de transport écologique de Montréal. Contrairement aux entreprises de livraison traditionnelles, Courant Plus dispose d'une flotte entièrement électrique composée de camions, voitures et de vélos. Ses vélos cargos électriques sont en mesure d'acheminer jusqu'à 150 kilogrammes à la fois, soit l'équivalent d'une centaine de colis. Lorsque les charges sont trop lourdes, l'entreprise effectue la livraison en camion électrique. Cette jeune entreprise offre donc à ses clients des solutions de transport efficaces tout en n'émettant aucun gaz à effet de serre et en réduisant les nuisances sonores associées au transport de marchandises en milieu urbain.

La lutte contre les changements climatiques implique plusieurs interventions multisectorielles. Par son engagement, Fondation participe concrètement à cette lutte et aide à trouver des solutions innovantes pour répondre aux multiples enjeux climatiques. Sa présence dans tous les secteurs d'activité et dans l'ensemble du territoire permet au Fonds de contribuer à la transformation de l'ensemble de l'économie et d'assurer une transition juste qui bénéficiera à toute la population.

## Villes et communautés durables

Pour Fondation, la création d'un milieu de vie doit représenter une valeur ajoutée tant pour sa population que pour son environnement; l'harmonie recherchée entre ces deux aspects est centrale dans son approche d'investissement. Les investissements autour du thème villes et communautés durables visent à soutenir des initiatives de revitalisation territoriale et à appuyer des partenariats structurants en matière de développement économique régional. La réalisation de projets d'investissement ayant une portée structurante poursuit l'objectif d'un développement territorial pérenne qui s'harmonise aux réalités urbaines et régionales. Dans le contexte actuel, des opportunités surgissent pour un type de développement local qui contribue à l'identité d'un milieu où se mélangent les réalités professionnelles, commerciales, culturelles et résidentielles afin de constituer un seul et même pôle attractif.

La revalorisation de nos territoires constitue un réel défi pour les intervenants privés et publics. En effet, la revitalisation urbaine et sociale des espaces comporte plusieurs problématiques urbaines, environnementales et sociales interreliées. À cet effet, le Fonds vise à apporter des solutions de financement et un engagement adapté à la réalité complexe de ce type de projet.

**Complexe environnemental Montréal-Est** : Groupe C. Laganière a développé un projet exemplaire dans l'est de Montréal : le Complexe Environnemental Montréal-Est (CEME). Avec l'aide de Fondation, l'entreprise a acquis des terrains de l'ancienne raffinerie Shell afin d'y implanter le plus vaste centre de réhabilitation de sols contaminés au Québec. Attenant à la carrière Lafarge, cela offre aussi la possibilité aux camions de cette entreprise d'y déverser les sols contaminés d'autres sites revalorisés où ils livrent des agrégats. Ainsi les camions de Lafarge ne circulent pas à vide, ce qui diminue les kilométrages inutiles et les émissions de GES associés au transport. Une fois décontaminés, ces sols seront utilisés pour revaloriser et reverdir le site de 10 millions de pieds carrés de l'ancienne raffinerie et pour effectuer le remblai progressif de la carrière, ce qui contribuera à la transformation d'une forme de cicatrice industrielle en réaménagement durable du territoire.

Au Québec, le secteur des transports émet plus de 43 % des émissions de GES totaux<sup>8</sup>. L'appui à une transition énergétique dans ce secteur est essentiel pour atteindre les objectifs de baisse des émissions de GES nécessaires pour limiter la hausse des températures à 1,5 C. C'est dans cette perspective que Fondation veut soutenir cette transition en investissant auprès d'entreprises qui offrent des solutions alternatives plus sobres en carbone.

## Fonds d'Investissement pour logement étudiant (FILE) :

Lancé en partenariat avec plusieurs intervenants financiers de l'économie sociale et du capital de développement, le FILE a pour but d'accélérer et de systématiser des initiatives en logement étudiant. Souvent caractérisés par une situation financière précaire, les étudiants doivent majoritairement occuper un logement en colocation et jumeler un travail temporaire pendant la durée de leurs études, ce qui prolonge l'atteinte de leur diplomation et affecte le marché immobilier conventionnel. Pourtant, le nombre de logements dédiés à cette clientèle est estimé à seulement 9 % du marché. Doté d'une capitalisation de 10 millions de dollars, ce fonds de capital patient offre des investissements à long terme à des conditions avantageuses pour la construction de logements neufs.

<sup>8</sup> Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2017 et leur évolution depuis 1990, Québec, ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction générale de la réglementation carbone et des données d'émission, 2019 disponible au <http://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2017/inventaire1990-2017.pdf>.

**Fonds Coop Accès Proprio (FCAP) :** En collaboration avec la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH), Fondation a participé à la mise en œuvre du FCAP, un OBNL qui donne accès à une nouvelle forme de propriété immobilière coopérative, notamment pour les jeunes familles. Ce nouveau modèle fait en sorte qu'on sépare la propriété physique du droit d'usage d'un lieu de vie. Seuls les membres de la coopérative peuvent faire l'achat du droit d'usage et d'usufruit d'une unité. Remboursable à un coût très raisonnable, 30 % moins cher en moyenne qu'il en coûte pour un condo, ce droit d'occupation devient un actif pouvant être racheté à sa juste valeur évitant ainsi toute forme de spéculation. La coopérative reste en tout temps propriétaire du bâtiment, tandis que le FCAP, gardien du modèle, demeure propriétaire du fonds de terrain qu'il a acheté en tant qu'instigateur du projet comme à Sherbrooke dans le cas du projet Havre des Pins, dont la construction est en cours.

**Les créneaux et pôles d'excellence :** Le Québec possède un vaste territoire où chacune des régions a ses propres caractéristiques, sa dynamique, ses forces et son potentiel d'amélioration. En soutenant des Créneaux et pôles d'excellence des régions, Fondation contribue à l'évolution structurante des économies locales, appuyant celles-ci à partir des forces spécifiques de chaque région. Cette approche favorise l'accroissement de la vitalité territoriale, la croissance économique et des relations positives entre les zones urbaines et rurales. Pour Fondation, penser le développement des villes et communautés durables, c'est aller dans le sens de la collaboration et des interrelations. Ainsi, le Fonds facilite un accès à du financement adapté pour ces différents pôles régionaux que constituent les nouvelles technologies, le transport terrestre, le tourisme et l'agroalimentaire durable. Par exemple, Fondation a signé une entente de partenariat avec le Créneau d'excellence AgroBoréal afin de mettre sur pied une plateforme d'investissement de 20 millions de dollars destinée à stimuler et appuyer le développement des filières agroalimentaires durables de ce créneau.

**Coopérative nationale de l'information indépendante (C2NI) :** L'accès à une information locale de qualité est primordial pour assurer une vitalité régionale. Les déboires financiers qu'a connus le Groupe Capitales Médias menaçaient grandement la pérennité de l'entreprise et, par conséquent, l'accessibilité aux nouvelles régionales. Fondation et plusieurs partenaires financiers du milieu de l'économie sociale et du capital de développement ont créé C2NI. Cette coopérative regroupe les activités de six coopératives de solidarité représentant chacune un quotidien régional. Grâce à l'intervention rapide des partenaires financiers, un projet de reprise de type coopératif a rallié employés, citoyens, organismes et entreprises dans chacune des communautés, ce qui a assuré la continuité des activités des quotidiens.

Les thèmes sélectionnés par Fondation constituent des axes d'intervention stratégiques sur lesquels il peut avoir un impact tangible. La constitution d'une expertise interne sur ces thématiques, conjuguée à une offre de financement flexible et adaptée aux enjeux sectoriels, fait de Fondation un partenaire de premier choix pour les entreprises engagées dans la transformation positive de l'économie. Cette approche thématique ne réduit en rien l'engagement de Fondation en matière de développement durable pour l'ensemble de son portefeuille. Misant sur les compétences de son équipe d'investissement, le Fonds s'assure que les fondements derrière cette stratégie percolent dans toutes les interventions directes de Fondation.

## Placements sur les marchés financiers

Fondation est un fonds fortement diversifié qui alloue une partie de son actif aux titres publics et à d'autres fonds de stratégies alternatives afin de diminuer son exposition au risque de marché. Le risque de marché inclut trois principaux types de risques : le risque de taux d'intérêt, le risque de devise et le risque lié aux marchés boursiers. Fondation tient compte de ces risques dans le choix de sa répartition globale d'actifs. Plus spécifiquement, la portion des autres investissements vise à atténuer les effets des risques de marché par une diversification de ses actifs entre plusieurs marchés financiers et différents produits dont les profils de risque varient. Les investissements en capital de développement étant par nature concentrés au Québec, le Fonds recherche une certaine diversification géographique en négociant une portion des placements sur les marchés mondiaux. Les autres investissements sont principalement composés des portefeuilles d'obligations, d'actions et de divers fonds canadiens et internationaux ainsi que de l'encaisse et de marchés monétaires. Ils permettent de diversifier le portefeuille d'investissement en capital de développement tout en assurant la disponibilité des liquidités nécessaires au maintien des activités du Fonds.

Pour ses placements sur les marchés financiers, le Fonds sélectionne les classes d'actifs dans lesquelles il souhaite investir et répartit l'actif parmi celles-ci. Il voit également à la sélection des conseillers en valeurs, leur fixe des objectifs de valeur ajoutée et établit des limites de risques acceptables. L'activité de ces conseillers externes est encadrée par des politiques et des mandats explicites, notamment en matière d'intégration des enjeux ESG. En effet, fidèle à ses engagements en faveur de la finance durable, Fondation s'assure de l'intégration des facteurs ESG dans la sélection et la gestion des titres des portefeuilles externes et choisit des gestionnaires qui mettent de l'avant des considérations extrafinancières dans leurs activités. De plus, Fondation favorise les gestionnaires qui sont en mesure de mettre de l'avant les effets positifs de leur portefeuille sur la société. Fondation voit au suivi de ceux-ci, évalue leurs résultats et s'assure du respect des ententes convenues. Au 31 mai 2020, c'était 1,26 milliards de dollars de l'actif net qui étaient ainsi gérés.

Conformément à la norme d'investissement, le portefeuille d'entreprises québécoises publiques (EQP) fait partie des Investissements en capital de développement. Aux fins de la présentation, il est traité dans les placements sur les marchés financiers tout comme les portefeuilles gérés dans le cadre du Programme de gestionnaires en émergence. Le portefeuille de placement est composé de plusieurs classes d'actifs principalement d'actions mondiales, d'investissements à revenu fixe, de fonds à rendement absolu et de stratégies alternatives.

Fondation détient des actions avec droit de vote dans des entreprises cotées en Bourse, directement ou par le biais de fonds communs dont il détient des unités. L'exercice des droits de vote pour les titres détenus et gérés par Fondation respecte les Principes pour l'investissement responsable (PRI).

Fondation privilégie les conseillers en valeurs dont le siège social est situé au Québec, ce qui était le cas pour la majorité des conseillers en valeurs auxquels un mandat de gestion était confié en date du 31 mai 2020. Fondation prend aussi en compte parmi ses critères de sélection les positions, les pratiques et les politiques des conseillers en valeurs se rapportant aux enjeux ESG. Une appréciation de la qualité et de la pertinence de l'exercice des droits de vote fait d'ailleurs partie intégrante des critères de sélection des gestionnaires externes, particulièrement en matière d'enjeux ESG. Toujours à la même date, tous les gestionnaires étaient signataires des Principes pour l'investissement responsable (PRI) et trois des SBAI (Standards Board for Alternative Investment).

Quant aux titres détenus par Fondation dont la gestion est confiée à des firmes externes, les conseillers en valeurs qui agissent pour le Fonds exercent leurs droits de vote, ou choisissent de ne pas les exercer, conformément à la politique adoptée. Fondation se réserve toutefois le droit en tout temps de demander aux conseillers en valeurs d'exercer leurs droits de vote d'une manière précise. Lorsque Fondation investit par le biais d'un fonds commun, il n'est pas directement propriétaire des actions; le Fonds obtient alors une copie de la politique d'exercice des droits de vote qui s'applique à ce fonds. Le suivi consiste à obtenir d'une part un rapport, à tout le moins sur une base annuelle, quant à la façon dont les droits de vote ont été exercés et, d'autre part, une confirmation de conformité à la politique ainsi qu'un avis en cas de changement à celle-ci.

## Actions et obligations

En 2015, le conseil d'administration de Fondation a mandaté ses conseillers en valeurs externes pour qu'ils complètent le désinvestissement de l'ensemble des placements, obligataires et en actions, des entreprises possédant ou exploitant des réserves d'énergie fossile. Cette initiative est motivée par la profonde conviction de Fondation que l'industrie de la finance doit être conséquente avec les conclusions scientifiques relatives aux changements climatiques. Cette orientation a aussi pour effet de diminuer l'exposition du portefeuille à la forte volatilité que connaissent les titres énergétiques dans une perspective de gestion des risques. D'ailleurs, la recherche démontre que la valeur des entreprises de ce secteur prend peu en considération les risques d'impacts de politiques fiscales et réglementaires pouvant affecter leurs perspectives.

Le portefeuille des autres investissements est composé de plusieurs portefeuilles d'actions mondiales, d'obligations corporatives et d'obligations souveraines qui mettent de l'avant des stratégies d'investissement responsables diverses. Grâce à cette diversification géographique et sectorielle, Fondation vise à compléter l'actif de manière à optimiser la relation rendement-risque de l'ensemble du Fonds sur un horizon de dix ans.



Fondation est un fonds fortement diversifié qui alloue une partie de son actif aux titres publics et à d'autres fonds de stratégies alternatives afin de diminuer son exposition au risque de marché.

De plus, le Fonds considère que les capitaux ont une meilleure espérance de rendement lorsqu'ils sont investis dans les énergies renouvelables. De même, Fondation participe activement au marché des obligations vertes en possédant, par l'entremise de divers fonds, des obligations émises par des entreprises et des entités gouvernementales du Québec et d'ailleurs. Ainsi, plus du tiers du portefeuille de titres à revenu fixe est composé d'obligations vertes. Chaque nouvelle émission d'obligations vertes, qu'elle provienne d'une agence gouvernementale, d'une municipalité, d'une organisation supranationale ou d'une entreprise ou banque privée, est évaluée afin d'en apprécier les retombées. Avec une espérance de rendement comparable aux obligations conventionnelles, le choix des obligations vertes permet une opérationnalisation concrète et cohérente des principes de développement durable.

### **Portefeuille d'entreprises québécoises publiques (EQP)**

Dans le portefeuille d'investissement en capital de développement, une portion est dédiée pour des entreprises québécoises cotées en bourse. Ce portefeuille a pour objectif la recherche de l'appréciation du capital à moyen et à long terme par la gestion active de titres de sociétés publiques québécoises et au besoin de titres de revenu fixe à court terme en privilégiant le rendement absolu et en tentant d'en limiter la volatilité. Plusieurs paramètres déterminent l'admissibilité des titres afin qu'ils soient considérés dans ce

portefeuille, dont la taille de l'actif qui ne doit pas être trop élevée; la nature des activités qui ne soient pas contraires aux valeurs du Fonds; les lieux où l'entreprise est active afin que ces investissements aient un impact sur l'économie québécoise.

Fondation est engagé au sein du réseau québécois des signataires des PRI, dont il est lui-même signataire depuis 2011. Il participe également à la sensibilisation des marchés financiers en mettant de l'avant l'importance d'adopter des comportements responsables qui tiennent compte des enjeux ESG. Le Fonds soumet annuellement un rapport au secrétariat des PRI présentant sa contribution à chacun des six principes.

# Index du contenu GRI

Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes GRI : option de conformité étendue. Pour le Materiality Disclosure Service, les services GRI ont révisé l'index du contenu GRI afin qu'il soit clairement présenté et que les références aux divulgations 102-40 à 102-49 s'alignent sur les sections appropriées dans le corps du rapport. Pour le Content Index Service, les services de la GRI ont révisé l'index de contenu de la GRI afin qu'il soit clairement présenté et que les références de toutes les divulgations incluses s'alignent sur les sections appropriées dans le corps du rapport. Pour le SDG Mapping Service, les services GRI ont révisé les divulgations incluses dans l'index du contenu GRI afin qu'elles soient alignées de manière appropriée avec les Objectifs de développement durable de l'ONU. L'ensemble de ces services concerne la version française du rapport.



Éléments d'information		Pages	Non-publication	ODD
GRI 101 Principes généraux 2016				
GRI 102 Éléments généraux d'information 2016				
<b>Profil de l'organisation</b>				
102-1	Nom de l'organisation	1		
102-2	Activités, marques, produits et services	1, 57 à 59		
102-3	Lieu géographique du siège social	C4		
102-4	Lieu géographique des sites d'activité	1, 8		
102-5	Capital et forme juridique	8		
102-6	Marchés desservis	8		
102-7	Taille de l'organisation	8, 52 à 54		
102-8	Information concernant les employés et les autres travailleurs	37 à 42		8 10
102-9	Chaîne d'approvisionnement	12, 13, 49, 76, 77		
102-10	Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	Aucune		
102-11	Principe de précaution ou approche préventive	34, 35		
102-12	Initiatives externes	23, 25 à 27		
102-13	Adhésion à des associations	25 à 27		
<b>Stratégie et analyse</b>				
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	2, 3		
102-15	Principaux impacts, risques et opportunités	33, 34		
<b>Éthique et intégrité</b>				
102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	33		
102-17	Mécanismes internes et externes pour signaler des préoccupations en matière d'éthique	33		16
<b>Gouvernance</b>				
102-18	Structure de gouvernance	29 à 36		
102-19	Délégation de l'autorité	4, 5, 29 à 36		

Éléments d'information		Pages	Non-publication	ODD
<b>Gouvernance</b>				
102-20	Responsabilité de la direction en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	4, 5, 35, 63, 64		
102-21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	14 à 17, 41, 42, 55, 56, 67		
102-22	Composition du C.A. et de ses comités	29 à 36		16
102-23	Présidence du C.A.	30		
102-24	Nomination et sélection des membres du C.A.	29 à 31		16
102-25	Conflits d'intérêts	33		16
102-26	Rôle du C.A. dans la définition de l'objet social, des valeurs et de la stratégie	29 à 36		
102-27	Connaissance partagée du C.A.	29, 31, 32		
102-28	Évaluation de la performance du C.A.	29		
102-29	Identification et gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux	29, 34, 35, 63		
102-30	Efficacité des procédures de gestion des risques	34, 35		
102-31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	29, 34, 35, 63		
102-32	Rôle du C.A. dans l'approbation du rapport	4, 5		
102-33	Communication des préoccupations majeures	33, 34		
102-34	Nature et nombre total de préoccupations majeures	Aucune		
102-35	Politiques de rémunération	29, 31, 32, 38 à 41		
102-36	Procédure de détermination de la rémunération	29, 31, 32, 38 à 41		
102-37	Implication des parties prenantes dans la rémunération	29, 31, 32, 38 à 41		
102-38	Ratio de rémunération totale annuelle la mieux payée par rapport à la rémunération médiane	41		
102-39	Pourcentage d'augmentation du ratio de rémunération totale annuelle	41		
<b>Implication des parties prenantes</b>				
102-40	Liste des groupes de parties prenantes	14		
102-41	Accords de négociation collective	38		
102-42	Identification et sélection des parties prenantes	14 à 16		
102-43	Approche de l'implication des parties prenantes	14 à 16		
102-44	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	14 à 17		
<b>Pratique de reporting</b>				
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	4, 5, 8		
102-46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	4, 14 à 17		
102-47	Liste des enjeux pertinents	16, 17		
102-48	Réaffirmation des informations	16		
102-49	Modifications relatives à la reddition de comptes	4, 5, 16		
102-50	Période de reddition de comptes	4, 5		
102-51	Date du rapport le plus récent	4, 5		
102-52	Cycle de reddition de comptes	4, 5		
102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	C3		
102-54	Déclaration de reddition de comptes en conformité avec les normes GRI	5, 78		
102-55	Index du contenu GRI	78 à 87		
102-56	Vérification externe	Aucune		

## GRI 200 Enjeux pertinents économiques

Enjeux pertinents	Approches managériales et éléments d'information		Pages	Non-publication	ODD
<b>Performance économique</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	12, 13, 14 à 17, 19 à 24, 52 à 55; 60 à 64		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	14 à 17, 38 à 40, 52 à 55, 60 à 64		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	37 à 42, 53 à 59, 60 à 77		
GRI 201 Performance économique 2016	201-1	Valeur économique directe créée et distribuée	8, 24, 25		8 9
	201-2	Implications financières et autres risques et opportunités liés aux changements climatiques	34, 62 à 64		13
	201-3	Étendue de la couverture des régimes de retraite à prestations définies	40		
	201-4	Aides publiques reçues	Aucune		
<b>Présence sur le marché</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	37 à 41		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	37 à 42		
GRI 202 Présence sur le marché 2016	202-1	Couverture des régimes de retraite à prestations définies	40		1 5 8
	202-2	Proportion des cadres dirigeants embauchés localement sur les principaux sites opérationnels	37		8
<b>Impacts économiques indirects</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	18 à 27, 60 à 77		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	60 à 77		
GRI 203 Impacts économiques indirects 2016	203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	Aucun		5 9 11
	203-2	Impacts économiques indirects significatifs	24 à 27, 60 à 77		1 3 8
<b>Pratiques d'achats</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	49, 50, 68, 69, 76, 77		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	49, 50, 68, 69, 76, 77		
GRI 204 Pratiques d'achats 2016	204-1	Part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux sur les principaux sites opérationnels	49, 76, 77		8
<b>Lutte contre la corruption</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17, 28, 29		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	28 à 36		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	28 à 36		
GRI 205 Lutte contre la corruption 2016	205-1	Pourcentage et nombre de domaines d'activité soumis à des évaluations de risques en matière de corruption	33, 34		16
	205-2	Communication et formation sur les politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption	33, 34		16
	205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	Aucun		16

Enjeux pertinents	Approches managériales et éléments d'information		Pages	Non-publication	ODD
<b>Comportement anticoncurrentiel</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17, 28, 29		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	28 à 36		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	28 à 36		
GRI 206 Comportement anticoncurrentiel 2016	206-1	Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, infractions aux lois antitrust et pratiques monopolistiques	Aucun		16
<b>Portefeuille de produits</b>					
Supplément sur le secteur des services financiers	FS6	Pourcentage du portefeuille par région, taille (p. ex., microentreprise, PME ou grande société)	54, 60, 64 à 75		
	FS7	Valeur monétaire des produits et des services conçus en vue de générer un bénéfice social	57 à 59, 60 à 77		
	FS8	Valeur monétaire des produits et des services conçus en vue de générer un bénéfice environnemental	60 à 77		
<b>Audit</b>					
Supplément sur le secteur des services financiers	FS9	Portée et fréquence des audits d'évaluation de la mise en œuvre des politiques environnementales et sociales et des procédures d'évaluation des risques	34, 63 à 77		
<b>Propriété active</b>					
Supplément sur le secteur des services financiers	FS10	Pourcentage et nombre d'entreprises détenues dans le portefeuille de l'institution avec laquelle l'entreprise répondante a eu des échanges portant sur des questions environnementales et sociales	60 à 77		
	FS11	Pourcentage des actifs faisant l'objet d'un filtrage/tamisage positif ou négatif en matière environnementale ou sociale	60 à 77		

## GRI 300 Enjeux pertinents environnementaux

Enjeux pertinents	Approches managériales et éléments d'information		Pages	Non-publication	ODD
<b>Matières</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17, 43 à 45, 48		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	43 à 45, 48		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	11, 43 à 45, 48		
GRI 301 Matières 2016	301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	44, 45		8 12
	301-2	Matières recyclées utilisées	44, 45		8 12
	301-3	Produits et matériaux d'emballage valorisés	44, 45		8 12
<b>Énergie</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17, 43, 45, 46, 48		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	43, 45, 46, 48		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	45, 46, 48		
GRI 302 Énergie 2016	302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	45, 46		7 8 12 13
	302-2	Consommation énergétique en dehors de l'organisation	45, 46		7 8 12 13
	302-3	Intensité énergétique	45, 46		7 8 12 13
	302-4	Réduction de la consommation énergétique	45, 46		7 8 12 13
	302-5	Réduction des besoins énergétiques des produits et des services	45, 46		7 8 12 13
<b>Eau</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17, 43		
	103-2	Approche managériale et ses composantes		s.o. <sup>9</sup>	
	103-3	Évaluation de l'approche managériale		s.o. <sup>9</sup>	
GRI 303 Eau et effluents 2018	303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée		s.o. <sup>9</sup>	6 12
	303-2	Gestion des impacts liés au rejet d'eau		s.o. <sup>9</sup>	6
	303-3	Prélèvement d'eau		s.o. <sup>9</sup>	6
	303-4	Rejet d'eau		s.o. <sup>9</sup>	
	303-5	Consommation d'eau		s.o. <sup>9</sup>	6
<b>Biodiversité</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17, 43		
	103-2	Approche managériale et ses composantes		s.o. <sup>10</sup>	
	103-3	Évaluation de l'approche managériale		s.o. <sup>10</sup>	
GRI 304 Biodiversité 2016	304-1	Prélèvement d'eau par source		s.o. <sup>10</sup>	6 14 15
	304-2	Sources d'eau fortement affectées par le prélèvement d'eau		s.o. <sup>10</sup>	6 14 15
	304-3	Recyclage et réutilisation de l'eau		s.o. <sup>10</sup>	6 14 15
	304-4	Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées		s.o. <sup>10</sup>	6 14 15

<sup>9</sup> En raison de la nature de ses activités et de l'emplacement de ses bureaux, la gestion de l'eau et de ses effluents n'apparaît pas comme un enjeu pertinent pour Fondation.

<sup>10</sup> En raison de la nature de ses activités et de l'emplacement de ses bureaux, la gestion de l'eau et l'impact sur la biodiversité de ses bâtiments n'apparaît pas comme un enjeu pertinent pour Fondation.

Enjeux pertinents	Approches managériales et éléments d'information		Pages	Non-publication	ODD
<b>Émissions</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17, 43, 45, 46, 48		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	43, 47, 48, 50		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	47, 48, 50		
GRI 305 Émissions 2016	305-1	Émissions directes de GES (champ d'application 1)	47, 48		3 12 13 14 15
	305-2	Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	47, 48, 63		3 12 13 14 15
	305-3	Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	47, 48, 63		3 12 13 14 15
	305-4	Intensité des émissions de GES	47, 48, 63		13 14 15
	305-5	Réduction des émissions de GES	47, 48		13 14 15
	305-6	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	47, 48		3 12
	305-7	Émissions d'oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ), d'oxydes de soufre (SO <sub>x</sub> ) et autres émissions atmosphériques significatives	47, 48		3 12 14 15
<b>Effluents et déchets</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17, 43 à 45, 48		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	43 à 45, 48		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	43 à 45, 48		
GRI 306 Effluents et déchets 2016	306-1	Écoulement d'eau par qualité et destination		s.o. <sup>11</sup>	3 6 12 14
	306-2	Déchets par type et méthode d'élimination	44, 45		3 6 12
	306-3	Déversements significatifs		s.o. <sup>11</sup>	3 6 12 14 15
	306-4	Transport de déchets dangereux		s.o. <sup>11</sup>	3 12
	306-5	Masses d'eau affectées par les déversements ou ruissellements		s.o. <sup>11</sup>	6 14 15
<b>Conformité environnementale</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17, 43, 48		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	43, 34, 48		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	43, 34, 48		
GRI 307 Conformité environnementale 2016	307-1	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	Aucune		16
<b>Évaluation environnementale des fournisseurs</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17, 48, 49, 51		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	48, 49, 51		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	48, 49, 51		
GRI 308 Évaluation environnementale des fournisseurs 2016	308-1	Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères environnementaux	49		
	308-2	Impacts négatifs, réels et potentiels sur l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	49		

<sup>11</sup> En raison de la nature de ses activités, Fondation n'est associé à aucun écoulement ou déversement d'eau ni au transport de déchets dangereux.

## GRI 400 Enjeux pertinents sociaux

Enjeux pertinents	Approches managériales et éléments d'information		Pages	Non-publication	ODD
<b>Emploi</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17, 37 à 41		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	37 à 41		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	37 à 43		
GRI 401 Emploi 2016	401-1	Effectif total par type d'emploi, contrat de travail et zone géographique	37		5 8 10
	401-2	Avantages sociaux offerts aux salariés à temps plein	37 à 41		3 5 8
	401-3	Retour au travail et maintien en poste après un congé parental	37		5 8
<b>Relations employés/direction</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17, 38 à 41		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	38 à 41		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	38 à 42		
GRI 402 Relations employés/direction 2016	402-1	Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles	38		8
<b>Santé et sécurité au travail</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17, 37 à 41		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	37 à 41		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	37 à 43		
GRI 403 Santé et sécurité au travail 2018	403-1	Système de management de la santé et de la sécurité au travail	38, 39		8
	403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	38, 39		8
	403-3	Services de santé au travail	38, 39		8
	403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	38, 39		8 16
	403-5	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	38, 39		8
	403-6	Promotion de la santé des travailleurs	38, 39		3
	403-7	Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	38, 39		8
	403-8	Travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail	38, 39		8
	403-9	Accidents du travail	38		3 8
	403-10	Maladies professionnelles	38		3
<b>Formation et éducation</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17, 37 à 41		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	37 à 41		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	37 à 42		
GRI 404 Formation et éducation 2016	404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	38		4 5 8 10
	404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	38		8
	404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	40		5 8 10

Enjeux pertinents	Approches managériales et éléments d'information		Pages	Non-publication	ODD
<b>Diversité et égalité des chances</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17, 37 à 41		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	37 à 41		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	37 à 42		
GRI 405 Diversité et égalité des chances 2016	405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	37		5 8
	405-2	Rapport du salaire de base des hommes / femmes par catégorie professionnelle	40		5 8 10
<b>Lutte contre la discrimination</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17, 37 à 41		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	37 à 41		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	37 à 42		
GRI 406 Lutte contre la discrimination 2016	406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	Aucune		5 8
<b>Liberté syndicale et négociation collective</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	37 à 41		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	37 à 43, 48, 49		
GRI 407 Liberté syndicale et négociation collective 2016	407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	38, 49		8
<b>Travail des enfants</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	48, 49		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	48, 49		
GRI 408 Travail des enfants 2016	408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	49		8 16
<b>Travail forcé ou obligatoire</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	48, 49		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	48, 49		
GRI 409 Travail forcé ou obligatoire 2016	409-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	49		8
<b>Pratiques de sécurité</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17		
	103-2	Approche managériale et ses composantes		s.o. <sup>12</sup>	
	103-3	Évaluation de l'approche managériale		s.o. <sup>12</sup>	
GRI 410 Pratiques de sécurité 2016	410-1	Formation du personnel de sécurité aux politiques et procédures relatives aux droits de l'homme		s.o. <sup>12</sup>	16

<sup>12</sup> En raison de la nature de ses activités, Fondation n'a pas recours à du personnel de sécurité.

Enjeux pertinents	Approches managériales et éléments d'information		Pages	Non-publication	ODD
<b>Droits des peuples autochtones</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	48, 49		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	48, 49		
GRI 411 Droits des peuples autochtones 2016	411-1	Cas de violations des droits des peuples autochtones	Aucun		2
<b>Évaluation des droits de l'homme</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	37 à 42, 48 à 49, 66, 69		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	37 à 42, 48 à 49, 66, 69		
GRI 412 Évaluation des droits de l'homme 2016	412-1	Opérations ayant été soumises à des contrôles du respect des droits humains ou des évaluations des impacts	49, 64 à 75		
	412-2	Nombre total d'heures de formation des salariés sur les politiques et procédures relatives aux droits humains applicables dans leurs activités; pourcentage de salariés formés	39, 64 à 75		
	412-3	Pourcentage et nombre total d'accords d'investissement significatifs incluant des clauses relatives aux droits humains	64 à 75		
<b>Communautés locales</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	37 à 42, 48, 49, 64 à 75		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	37 à 42, 48, 49, 64 à 75		
GRI 413 Communautés locales 2016	413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	43, 48, 49, 60 à 75		
	413-2	Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	Aucune		1 2
Supplément sur le secteur des services financiers	FS13	Points d'accès dans les zones à faible population ou économiquement défavorisées	53, 54, 58, 59		
	FS14	Initiatives pour améliorer l'accès des personnes défavorisées à des services financiers	53, 54, 58, 59		
<b>Évaluation sociale des fournisseurs</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17, 48, 49, 68, 69, 76, 77		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	48, 49, 68, 69, 76, 77		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	48, 49, 68, 69, 76, 77		
GRI 414 Évaluation sociale des fournisseurs 2016	414-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	48, 49, 68, 69, 76, 77		5 8 16
	414-2	Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	48, 49, 68, 69, 76, 77		5 8 16
<b>Politiques publiques</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17, 26, 27, 33, 34		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	26, 27, 33, 34		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	26, 27, 33, 34		
GRI 415 Politiques publiques 2016	415-1	Contributions politiques	Aucune		16

Enjeux pertinents	Approches managériales et éléments d'information		Pages	Non-publication	ODD
<b>Santé et sécurité des consommateurs</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	52 à 55, 57 à 59		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	52 à 59		
GRI 416 Santé et sécurité des consommateurs 2016	416-1	Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité	55, 56		
	416-2	Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé	Aucun		16
<b>Commercialisation et étiquetage</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	57 à 59		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	55 à 59		
GRI 417 Commercialisation et étiquetage 2016	417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	57		12
	417-2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Aucun		16
	417-3	Cas de non-conformité concernant la communication marketing	Aucun		16
<b>Confidentialité des données des clients</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17, 33, 58, 59		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	33, 58, 59		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	58, 59		
GRI 418 Confidentialité des données des clients 2016	418-1	Nombre total de plaintes fondées pour atteinte à la vie privée et de perte de données relatives aux clients	58, 59		16
<b>Conformité socio-économique</b>					
GRI 103 Approche managériale 2016	103-1	Pertinence de l'enjeu et périmètre	14 à 17, 18 à 27, 29, 33, 34, 57, 58		
	103-2	Approche managériale et ses composantes	18 à 27, 29, 33, 34, 57, 58		
	103-3	Évaluation de l'approche managériale	29, 33, 34, 57, 58		
GRI 419 Conformité socio-économique 2016	419-1	Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	Aucune		16

# Lexique

<b>BNQ</b>	Bureau de normalisation du Québec
<b>CCBA</b>	Climate Community & Biodiversity Alliance
<b>CDP</b>	Conférence des Parties
<b>EQP</b>	Portefeuille d'entreprises québécoises
<b>ESE</b>	Entreprise de services écoénergétiques
<b>ESG</b>	Enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance
<b>FSR</b>	Finance socialement responsable
<b>FUS</b>	Fiducie d'utilité sociale
<b>GES</b>	Gaz à effet de serre
<b>GIFCC</b>	Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques
<b>GIIN</b>	Global Impact Investing Network
<b>GNR</b>	Gaz naturel renouvelable
<b>GRI</b>	Global Reporting Initiative
<b>ILPA</b>	Institutional Limited Partners Association
<b>LEED</b>	Leadership in Energy and Environmental Design
<b>OBNL</b>	Organisation à but non lucratif
<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies
<b>ONU</b>	Organisation des Nations unies
<b>PRI</b>	Principes pour l'investissement responsable
<b>RF</b>	Responsable Fondation
<b>RFR</b>	Responsable Fondation Régional
<b>TCFD</b>	Task Force on Climate-related
<b>TOD</b>	Transi-Oriented Development
<b>VCA</b>	Voluntary Carbon Standard

Dans le but de maintenir et d'améliorer la qualité de son rapport en matière de développement durable, Fondation vous invite à transmettre vos commentaires et suggestions à l'adresse suivante : **developpementdurable@fondaction.com**

**Conception graphique :**

Coopérative Belvédère communication

**Impression :**

Imprimerie L'empreinte

**Photographies :**

- p. 6 – Pexels
- p. 21 – Pierre Du Moulin
- p. 23 – Art Massif
- p. 38 – Fondation
- p. 43 – Photo Sylvain Légaré
- p. 51 – Fondation
- p. 59 – Fondation
- p. 63 – Shutterstock
- p. 73 – Unsplash
- p. 77 – Unsplash



Certifié



30 %  
postconsommation



Recyclé



Papier  
permanent



Énergie  
biogaz

**Montréal (siège social)**

2175, boul. De Maisonneuve Est, bureau 103  
Montréal (Québec) H2K 4S3  
Téléphone : (514) 525-5505 — 1 800 253-6665

**Québec**

125, boul. Charest Est, bureau 501  
Québec (Québec) G1K 3G5  
Téléphone : (418) 522-8650 — 1 800 253-6665

[fondaction.com](http://fondaction.com)

